

# ÉDITO

2020 n'aura pas été des plus faciles pour notre Agglomération.

Le début de l'année aura été marqué par la perte de notre Président, Monsieur Alain Girny.

Puis nous avons été confrontés à une crise sanitaire mondiale sans précédent qui emportera notre premier Vice-Président, Jean-Marie Zoellé.

Au milieu de cette tourmente, nos agents ont su faire preuve d'un sens du devoir inégalé, et n'ont pas relâché leurs efforts pour être aux côtés de nos concitoyens.



Mais Saint-Louis Agglomération ne s'est pas contentée d'assurer les services publics de proximité, d'accompagner et d'aider. Nous avons également réfléchi, avec les membres élus de notre nouveau Conseil communautaire et les acteurs socio-économiques de notre territoire, aux défis qui seront à relever en sortie de crise. C'est ainsi que nous avons commencé à revoir nos politiques et nos objectifs pour les adapter au mieux à un contexte changeant, où les défis environnementaux, économiques et démocratiques sont de plus en plus nombreux.

La création d'un service jeunesse, dont l'objectif est, entre autres, d'accompagner nos adolescents dans la réalisation de projets citoyens, et la création d'un service développement rural qui nous permettra de mieux accompagner nos territoires et de mieux faire connaître toutes leurs richesses, sont les premiers résultats de ces concertations.

Il en va de même pour la signature d'un contrat de territoire avec l'Agence de l'eau pour la réalisation d'investissements à hauteur de 19,4 millions d'euros principalement dédiés à l'environnement.

Les difficultés rencontrées auront permis de renforcer nos liens, de vivre des expériences humaines enrichissantes et d'éprouver notre capacité d'adaptation et d'innovation.

Ce rapport d'activités est une parfaite illustration de tous les efforts fournis

Merci aux élus et aux agents pour leur investissement et leur solidarité et bonne lecture à tous!

Jean-Marc Deichtmann Président de Saint-Louis Agglomération

# SOMMAIRE

RÉTROSPECTIVE 2020	6
DIRECTION DES FINANCES	8
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	25
PÔLE ASSEMBLÉES, JURIDIQUE ET COMMANDE PUBLIQUE	29
Direction des Affaires Générales	29
Direction des Affaires Juridiques	32
Direction de la Commande Publique	34
PÔLE AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL	36
Direction de l'Aménagement du Territoire	36
Direction de l'Urbanisme Opérationnel	42
Direction des Affaires Transfrontalières	44

PÔLE DE LA COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE	49
Direction de la Mutualisation et de la Proximité	49
Direction de la Cohésion Sociale	65
PÔLE DE LA COMMUNICATION ET DU NUMÉRIQUE	69
Direction de la Communication, des Relations Publiques et des Archives	69
Direction du Numérique	74
DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'EMPLOI ET DU TOURISME	<b>7</b> 8
PÔLE ENVIRONNEMENT, INFRASTRUCTURES, PATRIMOINE, TRANSPORTS URBAINS, SPORTS	87
Direction de l'Eau et de l'Assainissement	87
Direction des Déchets Ménagers	96
Direction Environnement, Climat-Énergie	105
Direction du Patrimoine et des Infrastructures	108
Direction des Transports	112
Direction des Sports	114

# RÉTROSPECTIVE

#### JANVIER

#### Eau-Assainissement

Reprise de la compétence « Eau et Assainissement»; réorganisation territoriale des services concernés, intégration des personnels transférés.

#### Thermographie de façades

Lancement d'une nouvelle campagne de thermographie.

#### FÉVRIER

#### Décès

Alain Girny, Président de Saint-Louis Agglomération.

#### Agglomération

Jean-Marc Deichtmann est élu Président de Saint-Louis Agglomération.

#### **SCOT**

Dernière phase de concertation, enquête publique. Lancement de la consultation en ligne du diagnostic stratégique.

#### Contrat enfance jeunesse

Signature du contrat 2019-2021 avec la CAF pour le territoire de l'ex-Communauté de communes Porte du Sundgau.

#### Animation enfance-jeunesse

Lancement des loisirs "hiver" (sorties ski/snowboard et séjours avec hébergement).

#### MARS

#### COVID-19

Le Grand Est confronté à l'épidémie.

#### Élections municipales

1er tour.

#### EuroAirport

Premières répercussions de l'épidémie sur la fréquentation de l'EuroAirport.

#### Premier confinement

- Réorganisation totale des services et directions de Saint-Louis Agglomération;
- · Report des élections municipales ;
- · Réduction du cadencement des bus Distribus.

#### **AVRIL**

#### Décès

Jean-Marie Zoellé, Maire de Saint-Louis et le Vice-Président de SLA.

#### COVID-19

- Achat avec le Département du Haut-Rhin de 80 000 masques pour la population des 40 communes membres, distribués par les collaborateurs de la collectivité;
- Acquisition de 8 000 masques FFP2 pour la Clinique des 3 Frontières de Saint-Louis;
- Déploiement du télétravail et adoption des mesures sanitaires.

#### MAI

#### Préparation du déconfinement

- · Réouverture des crèches, des écoles, des commerces et des déchetteries ;
- · Médiathèque la Citadelle de Sierentz : installation d'un drive.

#### Eurodistrict trinational de Bâle

Ouverture d'un nouveau portail de la mobilité transfrontalière.

#### JUIN

#### Réseau Distribus

Retour à la normale de l'offre de transport.

#### Élections municipales

2<sup>nd</sup> tour.

#### "Mobilisons-nous pour le climat"

Soirée débat menée par la Direction Climat-Énergie.

#### Sport

Réouverture de la piscine couverte à Village-Neuf.

#### EuroAirport

Reprise du trafic aérien.

#### **Animation jeunesse**

Capacité doublée pour les animations d'été.

#### JUILLET

#### Agglomération

- ·Installation du nouveau Conseil de Communauté;
- · Élection de Jean-Marc Deichtmann comme Président de SLA :
- · Élection du Bureau de SLA.

#### AOÛT

#### Marathon des 3 Pays du Rhin

Annulation.

#### Piscine couverte Village-Neuf

Réouverture avec des contraintes sanitaires renforcées.

#### SEPTEMBRE

#### ADIL

Permanences réactivées pour le secteur des Trois Frontières.

#### **GERPLAN**

20 ans de mise en œuvre dans le Haut-Rhin.

#### Promotion de l'alsacien

lère émission mensuelle « Kumm loos a mol » sur Radio Quetsch.

#### Village de la mobilité

Organisation par SLA et la ville de Saint-Louis de la deuxième édition au marché de Saint-Louis.

#### Espace Info>Énergie

Reprise des permanences.

#### OCTOBRE

# Nouvelle signature pour SLA « Terres d'avenir ».

#### Organisation des services

Décision de construire une nouvelle antenne de services publics de Saint-Louis Agglomération à Hagenthal-le-Bas.

#### Animation jeunesse

Ouverture d'un nouveau service jeunesse.

#### Thermographie de façades

Lancement d'une nouvelle opération gratuite.

#### COVID-19

- Reconfinement : fermeture partielle des installations sportives ;
- · Click and collect à la médiathèque "La Citadelle" de Sierentz.

#### NOVEMBRE

#### Extension du Tram 3

8 % de voitures en moins à la douane de Bourgfelden.

### Déclics: Défi des familles à énergie positive

Lancement d'une nouvelle édition du défi.

#### Application "Vivre les 3 frontières"

Lancement par les Vitrines de Saint-Louis, avec le soutien financier de SLA.

#### **Budget**

Impact de la Covid-19 sur les recettes de SLA.

#### Santé

Délivrance d'un permis de contruire pour la création d'une unité de dialyse sur un terrain appartenant à SLA.

#### Déchets

Nouveaux conteneurs enterrés à Huningue.

#### COVID-19

Budget supplémentaire 2020 : premiers symptômes sur le budget de la collectivité.

#### **DÉCEMBRE**

#### Promotion de l'alsacien

Sortie du calendrier de l'Avent bilingue français-alsacien.

#### Médiathèque "La Citadelle"

Réouverture au public, lancement des boîtes cadeaux.

#### **Distribus**

- ·Les abonnés peuvent accéder gratuitement à Bâle;
- Succès de la ligne 9 du réseau qui relie la gare de Saint-Louis à la ZI à Hésingue. Mise en place d'une seconde navette.

# DIRECTION **DES FINANCES**

La Direction des Finances met en œuvre la politique budgétaire et financière de Saint-Louis Agglomération sous l'autorité du Président.

#### **MISSIONS**

- · Élaboration des documents budgétaires
- · Exécution du budget
- · Suivi et exécution des marchés publics
- · Inventaire du patrimoine

**EFFECTIFS** 

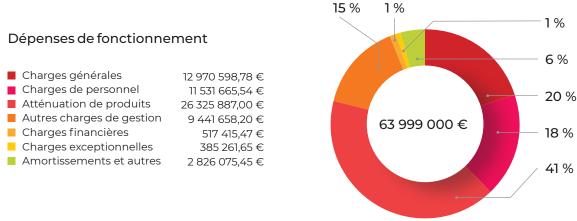
## **BUDGET PRINCIPAL**

#### LES RÉSULTATS FINANCIERS 2020

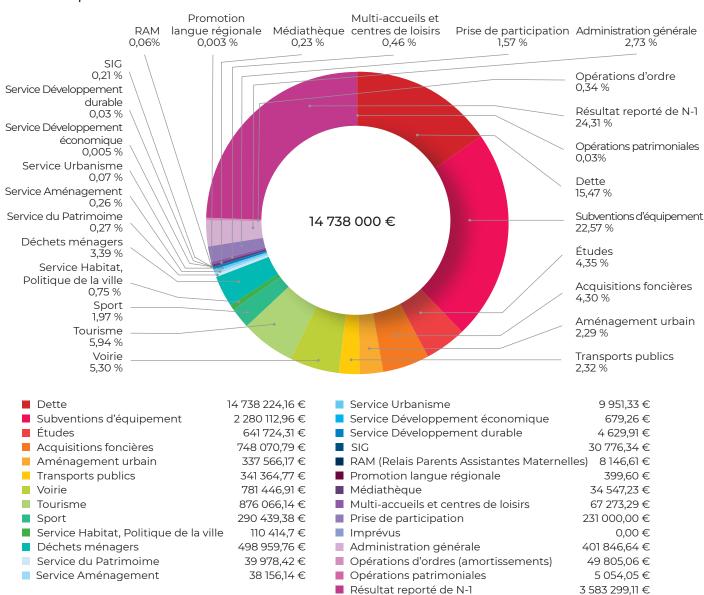
	Dépenses 2020	Recettes 2020	Résultats reportés de 2019 (PM)	Résultats 2020	Reports	Résultats nets cumulés au 31/12/2020
Fonctionnement	63 998 562,09 €	69 164 097,50 €	5 058 158,40 €	5 165 535,41€	-	5 165 535,41 €
Investissement	14 738 224,16€	12 078 325,99 €	- 3 583 299,11€	- 2 659 898,17€	180 204,29€	-2479693,88€
TOTAL	78 736 786,25 €	81 242 423,49 €	1 474 859,29 €	2 505 637,24 €	180 204,29€	2 685 841,53 €

#### LES DÉPENSES

En 2020, les dépenses du budget principal se sont élevées à **78,7 millions d'euros** dont 63,9 millions d'euros en section de fonctionnement et 14,7 millions d'euros en section d'investissement.

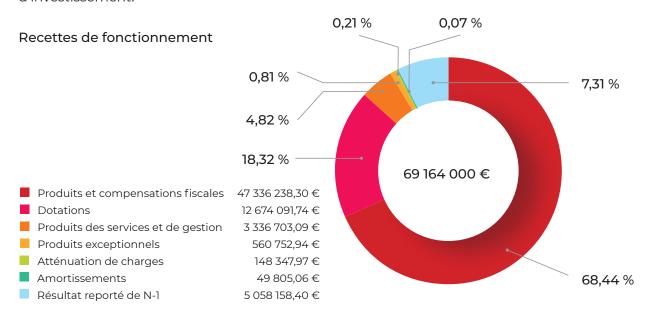


#### Dépenses d'investissement

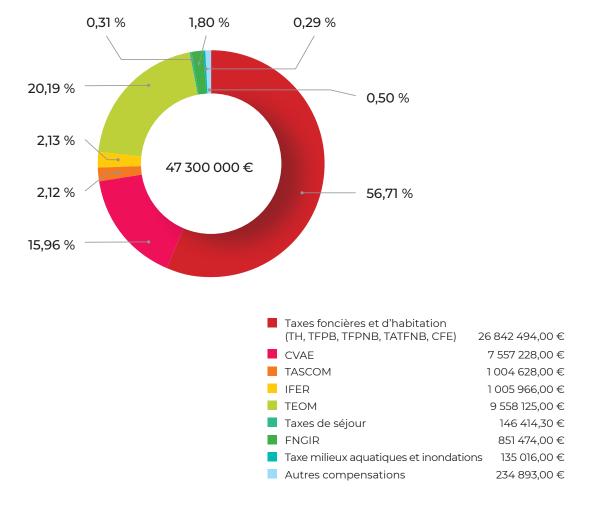


#### LES RECETTES

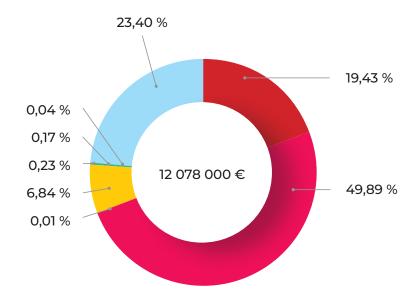
En 2020, les recettes du budget principal se sont élevées à **81,2 millions d'euros** dont 69,2 millions d'euros en section de fonctionnement et 12 millions d'euros en section d'investissement.

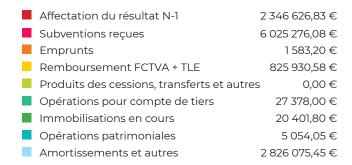


#### Zoom sur les produits et compensations fiscales



#### Recettes d'investissement





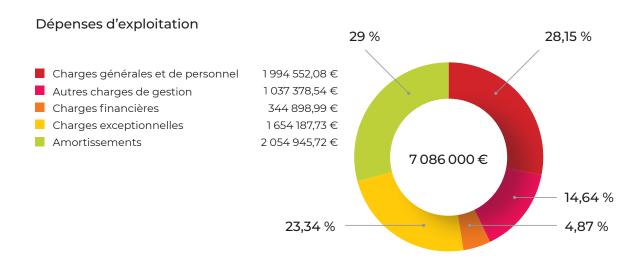
### **BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DSP**

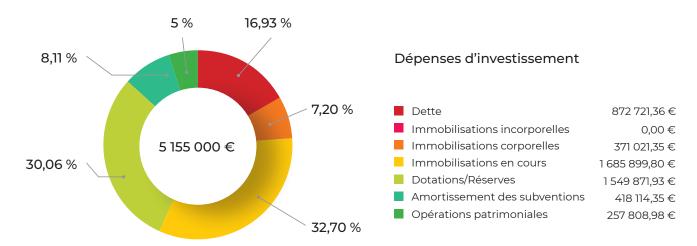
#### LES RÉSULTATS FINANCIERS 2020

	Dépenses 2020	Recettes 2020	Résultats reportés de 2019 (PM)	Résultats 2020	Reports	Résultats nets cumulés au 31/12/2020
Exploitation	7 085 963,06 €	7 234 936,50 €	1558 954,64€	148 973,44 €	-	148 973,44 €
Investissement	5 155 437,77 €	6121814,75€	3 545 673,58 €	966 376,98 €	-957 449,51€	8 927,51 €
TOTAL	12 241 400,83 €	13 356 751,25 €	5104628,22€	1115 350,42 €	-957 449,51 €	157 900,91 €

#### LES DÉPENSES

En 2020, les dépenses du budget annexe Assainissement DSP se sont élevées à **12,2 millions d'euros** dont 7,1 millions d'euros en section d'exploitation et 5,1 millions d'euros en section d'investissement.

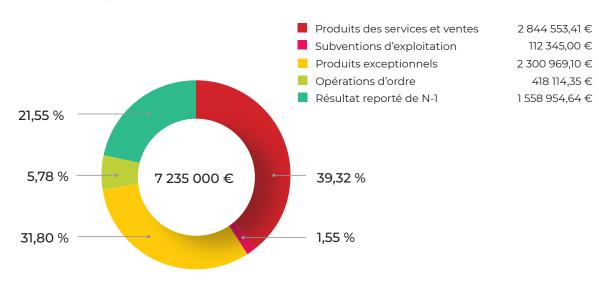




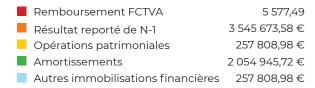
#### LES RECETTES

En 2020, les recettes du budget annexe Assainissement DSP se sont élevées à **13,3 millions d'euros** dont 7,2 millions d'euros en section d'exploitation et 6,1 millions d'euros en section d'investissement.

#### Recettes d'exploitation



#### Recettes d'investissement





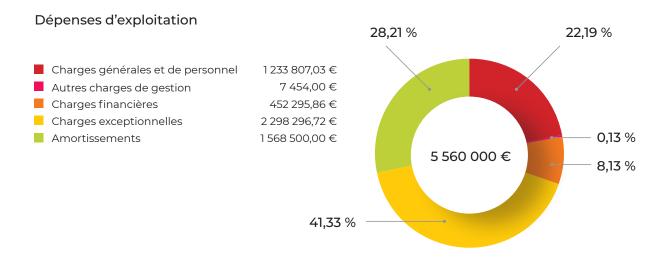
## **BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT RÉGIE**

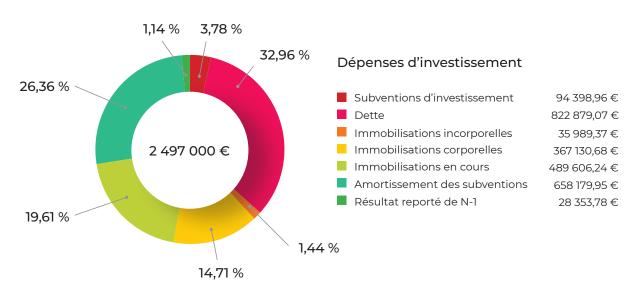
#### LES RÉSULTATS FINANCIERS 2020

	Dépenses 2020	Recettes 2020	Résultats reportés de 2019 (PM)	Résultats 2020	Reports	Résultats nets cumulés au 31/12/2020
Exploitation	5 560 353,61€	6 500 292,57 €	322 025,80 €	939 938,96€	-	939 938,96€
Investissement	2 496 547,05€	3 419 131,85€	-28 353,78 €	922 584,80€	-712 807,28€	209 777,52 €
TOTAL	8 056 900,66 €	9 919 424,42 €	293 672,02€	1862523,76€	-712 807,28 €	1149 716,48 €

#### LES DÉPENSES

En 2020, les dépenses du budget annexe Assainissement RÉGIE se sont élevées à **8 millions d'euros** dont 5,5 millions d'euros en section d'exploitation et 2,5 millions d'euros en section d'investissement.

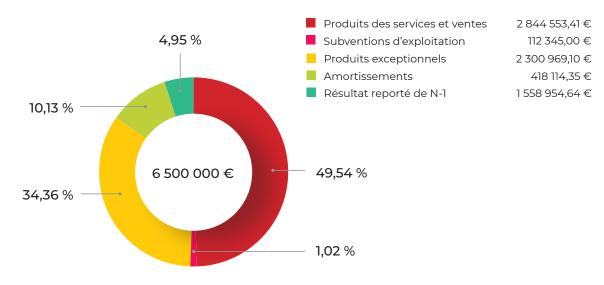




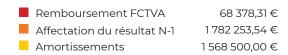
#### LES RECETTES

En 2020, les recettes du budget annexe Assainissement RÉGIE se sont élevées à **9,9 millions d'euros** dont 6,5 millions d'euros en section d'exploitation et 3,4 millions d'euros en section d'investissement.

#### Recettes d'exploitation



#### Recettes d'investissement





# BUDGET ANNEXE ADDUCTION D'EAU POTABLE — DSP

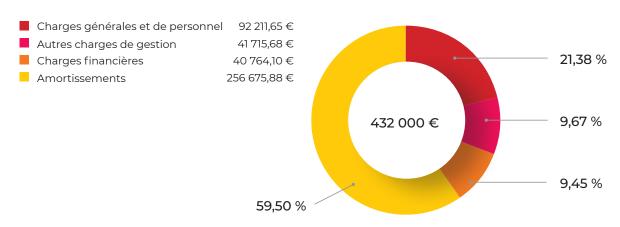
#### LES RÉSULTATS FINANCIERS 2020

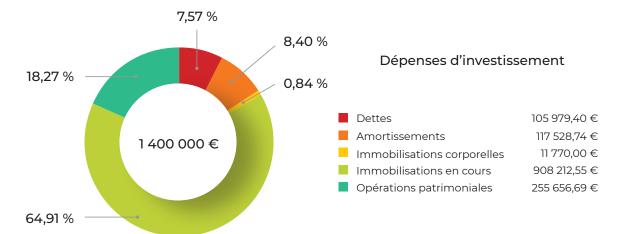
	Dépenses 2020	Recettes 2020	Résultats reportés de 2019 (PM)	Résultats 2020	Reports	Résultats nets cumulés au 31/12/2020
Exploitation	431 367,31 €	1757 651,86€	623 099,06€	1326 284,55€	-	1326 284,55€
Investissement	1399147,38€	1303214,13€	275 120,76 €	-95 933,25€	-1 070 386,51 €	-1 166 319,76 €
TOTAL	1830514,69€	3 060 865,99 €	898 219,82€	1 230 351,30 €	-1 070 386,51 €	159 964,79 €

#### LES DÉPENSES

En 2020, les dépenses du budget annexe adduction d'eau potable DSP se sont élevées à **1,8 million d'euros** dont 0,4 million d'euros en section d'exploitation et 1,4 million d'euros en section d'investissement.

#### Dépenses d'exploitation

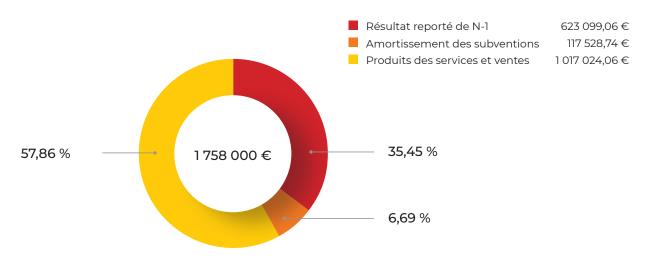




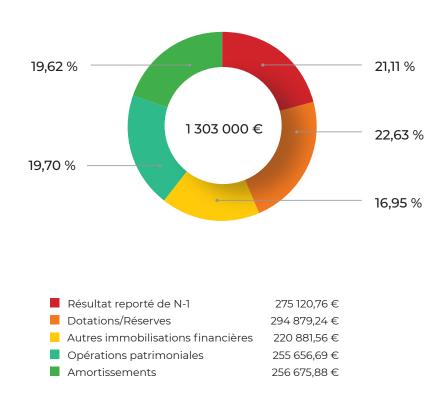
#### LES RECETTES

En 2020, les recettes du budget annexe adduction d'eau potable DSP se sont élevées à **3 millions d'euros** dont 1,7 million d'euros en section d'exploitation et 1,3 million d'euros en section d'investissement.

#### Recettes d'exploitation



#### Recettes d'investissement



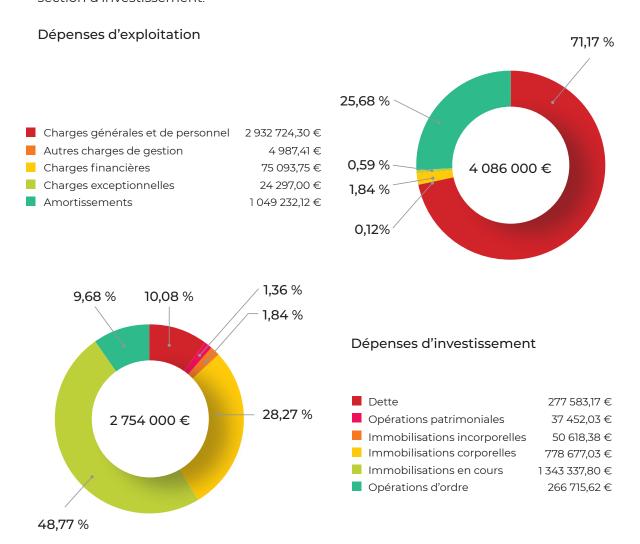
# BUDGET ANNEXE ADDUCTION D'EAU POTABLE — RÉGIE

#### LES RÉSULTATS FINANCIERS 2020

	Dépenses 2020	Recettes 2020	Résultats reportés de 2019 (PM)	Résultats 2020	Reports	Résultats nets cumulés au 31/12/2020
Exploitation	4 086 334.58 €	5 972 720,76 €	945 436,77€	1886386,18€	-	1886386,18€
Investissement	2754384,03€	4852700,77€	3 015 260,50 €	2 098 316,74€	-943 449,87€	1154866,87€
TOTAL	6 840 718,61 €	10 825 421,53 €	3 960 697,27 €	3 984 702,92€	-943 449,87€	3 041 253,05 €

#### LES DÉPENSES

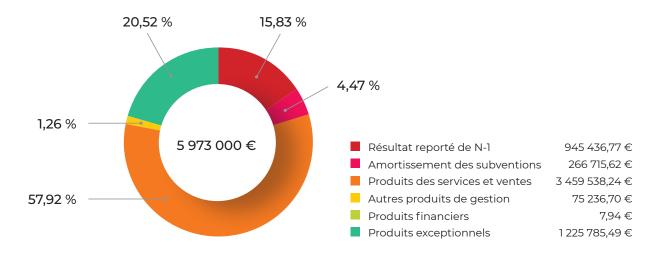
En 2020, les dépenses du budget annexe adduction d'eau potable RÉGIE se sont élevées à **6,8 millions d'euros** dont 4 millions d'euros en section d'exploitation et 2,8 millions d'euros en section d'investissement.



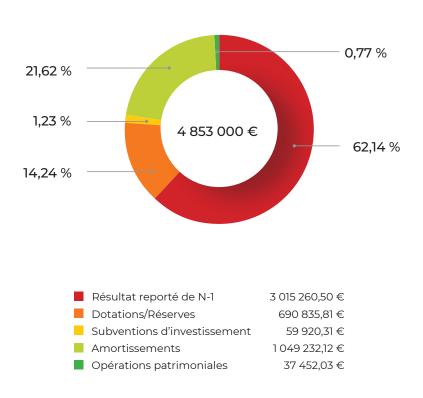
#### LES RECETTES

En 2020, les recettes du budget annexe adduction d'eau potable RÉGIE se sont élevées à **10,8 millions d'euros** dont 6 millions d'euros en section d'exploitation et 4,8 millions d'euros en section d'investissement.

#### Recettes d'exploitation



#### Recettes d'investissement



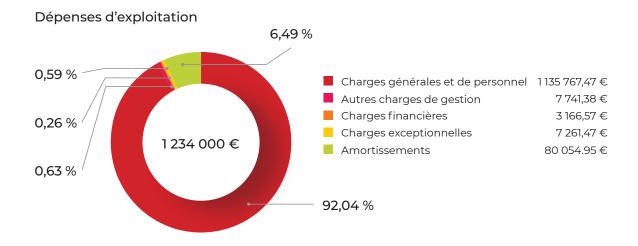
## **BUDGET ANNEXE ORDURES MÉNAGÈRES**

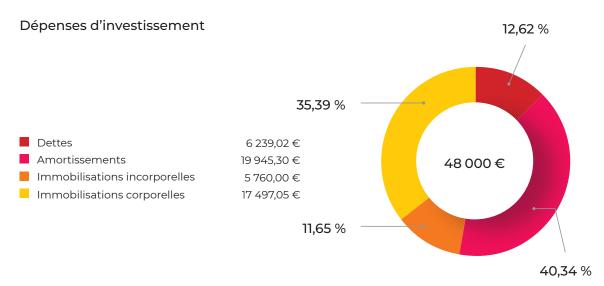
#### LES RÉSULTATS FINANCIERS 2020

	Dépenses 2020	Recettes 2020	Résultats reportés de 2019 (PM)	Résultats 2020	Reports	Résultats nets cumulés au 31/12/2020
Exploitation	1 233 991,84€	1395730,18€	29 586,28 €	161 738,34€	-	161 738 ,34€
Investissement	49 441,37€	239 823,79 €	155 792,51 €	190 382,42€	-120 866,80€	69 515,62 €
TOTAL	1 283 433,21€	1 635 553,97 €	185 378,79€	352 120,76 €	-120 866,80 €	231 253,96 €

#### LES DÉPENSES

En 2020, les dépenses du budget annexe ordures ménagères se sont élevées à **1,28 million d'euros** dont 1,23 million d'euros en section d'exploitation et 0,05 million d'euros en section d'investissement.

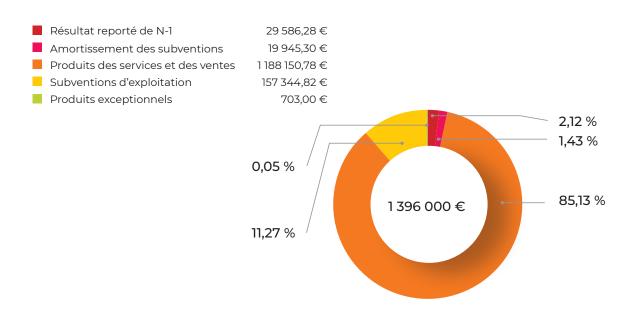




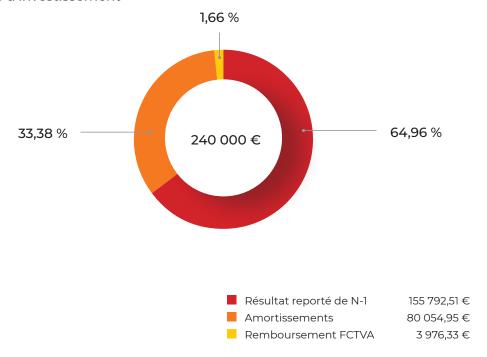
#### LES RECETTES

En 2020, les recettes du budget annexe ordures ménagères se sont élevées à **1,6 million d'euros** dont 1,4 million d'euros en section d'exploitation et 0,2 million d'euros en section d'investissement.

#### Recettes d'exploitation



#### Recettes d'investissement



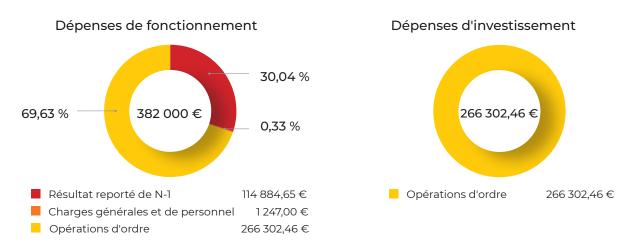
## BUDGET ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES À ATTENSCHWILLER

#### LES RÉSULTATS FINANCIERS 2020

	Dépenses 2020	Recettes 2020	Résultats reportés de 2019 (PM)	Résultats 2020	Reports	Résultats nets cumulés au 31/12/2020
Fonctionnement	382 434,11€	266 302,46€	-114 884,65€	-116 131,65€	-	-116 131,65 €
Investissement	266 302,46€	468 768,20€	202 465,74€	202 465,74€	-	202 465,74€
TOTAL	648 736,57 €	735 070,66 €	87 581,09 €	86 334,09 €	-	86 334,09 €

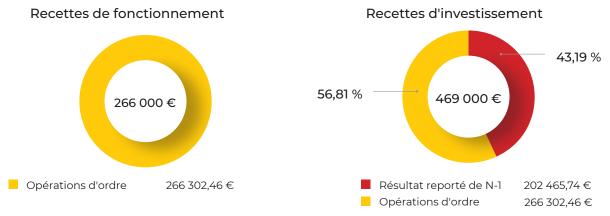
#### LES DÉPENSES

En 2020, les dépenses du budget annexe de la zone d'activités économiques à Attenschwiller se sont élevées à **0,64 million d'euros** dont 0,38 million d'euros en section de fonctionnement et 0,26 million d'euros en section d'investissement.



#### LES RECETTES

En 2020, les recettes du budget annexe de la zone d'activités économiques à Attenschwiller se sont élevées à **0,73 million d'euros** dont 0,26 million d'euros en section de fonctionnement et 0,47 million d'euros en section d'investissement.



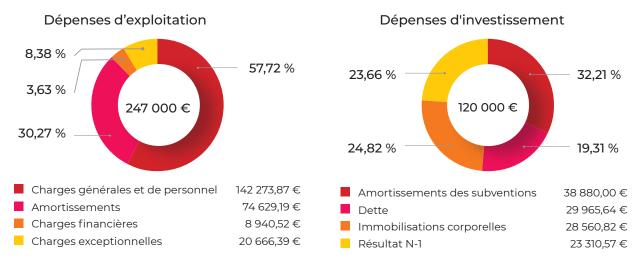
## **BUDGET ZONE PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES**

#### LES RÉSULTATS FINANCIERS 2020

	Dépenses 2020	Recettes 2020	Résultats reportés de 2019 (PM)	Résultats 2020	Reports	Résultats nets cumulés au 31/12/2020
Exploitation	246 509,97€	311 176,99 €	49 149,37€	64 667,02€	-	64 667,02€
Investissement	120 717,03 €	77 606,09€	-23 310,57 €	-43 110,94 €	18 097,92€	-25 013,02 €
TOTAL	367 227,00 €	388 783,08 €	25 838,80 €	21 556,08 €	18 097,92€	39 654,00 €

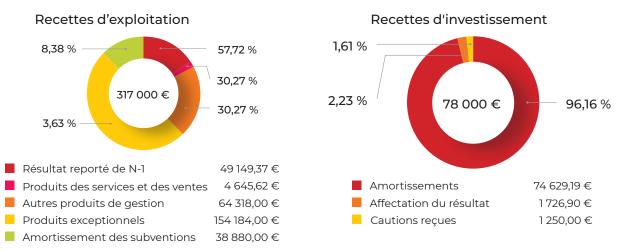
#### LES DÉPENSES

En 2020, les dépenses du budget annexe pépinière d'entreprises se sont élevées à **0,36 million d'euros** dont 0,24 million d'euros en section d'exploitation et 0,12 million d'euros en section d'investissement.



#### LES RECETTES

En 2020, les recettes du budget annexe pépinière d'entreprises se sont élevées à **0,38 million d'euros** dont 0,31 million d'euros en section d'exploitation et 0,07 million d'euros en section d'investissement.



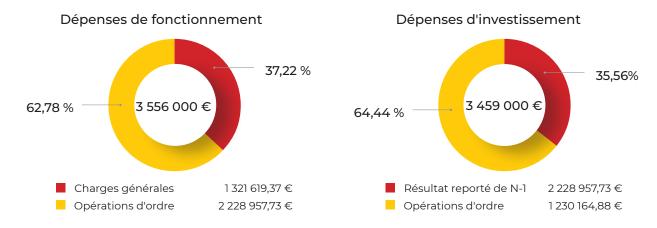
## BUDGET ZONE D'ACTIVITÉS DU TECHNOPARC

### LES RÉSULTATS FINANCIERS 2020

	Dépenses 2020	Recettes 2020	Résultats reportés de 2019 (PM)	Résultats 2020	Reports	Résultats nets cumulés au 31/12/2020
Fonctionnement	3 550 577,10 €	5 454 364,88€	3 608 840,00€	1903787,78€	-	1903787,78€
Investissement	3 459 122,61 €	2 228 957,73 €	-2 228 957,73€	-1 230 164,88 €	-	-1 230 164,88€
TOTAL	7 009 699,71 €	7 683 322,61 €	1379 882,27€	673 622,90€	-	673 622,90 €

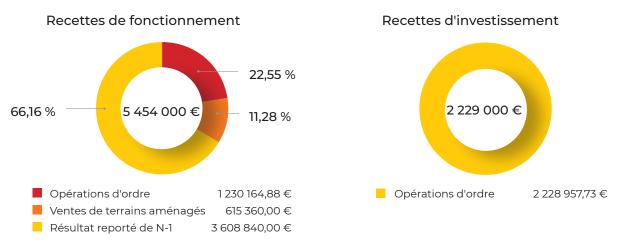
#### LES DÉPENSES

En 2020, les dépenses du budget annexe de la zone d'activités du Technoparc se sont élevées à **7 millions d'euros** dont 3,5 millions d'euros en section de fonctionnement et 3,5 millions d'euros en section d'investissement.



#### LES RECETTES

En 2020, les recettes du budget annexe de la zone d'activités du Technoparc se sont élevées à **7,6 millions d'euros** dont 5,4 millions d'euros en section de fonctionnement et 2,2 millions euros en section d'investissement.



# DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

La Direction des Ressources Humaines assure la gestion du personnel de l'Agglomération.

#### **MISSIONS**

- Définition et pilotage de la masse salariale et de la politique RH de la collectivité
- · Gestion des carrières, de la mobilité et du reclassement
- · Gestion des rémunérations
- Gestion des recrutements et de l'organisation du travail
- · Gestion de la formation et des compétences
- · Gestion du dialogue social
- · Gestion de la médecine préventive, de la santé et de la sécurité au travail

#### **FAITS MARQUANTS**

#### NOUVEAU RÉGIME INDEMNITAIRE

Consolidation de la mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) et extension du dispositif à tout le personnel de la collectivité.

#### REPRISE DE COMPÉTENCE

Finalisation de la réorganisation-extension de la Direction de l'Assainissement et de l'Eau dans le cadre de la reprise des compétences intervenue au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

#### RENFORCEMENT HUMAIN DE CERTAINS SERVICES FONCTIONNELS ET OPÉRATIONNELS

Création d'une Direction de la Mutualisation, constitution d'une cellule en charge du déploiement d'animations et d'évènements sportifs, création d'une Direction chargée de la construction d'une stratégie agricole territoriale.

#### **EFFECTIFS**

- 4 gestionnaires
- · 1 conseillère de prévention
- •1 Directeur des Ressources Humaines
- · 1 adjointe au Directeur des Ressources Humaines

#### **EN CHIFFRES**

#### 3 405

bulletins de paie calculés

#### 25

indemnités de fonction mensuelles pour les élus

#### 513

arrêtés pris pour les personnels statutaires

#### 99

CDD pour des agents non permanents

#### 9

délibérations prises

#### 509

inscriptions à des formations

#### 653

jours de formation suivis par les agents (599 en présentiel et 54 à distance)

#### 37

sessions d'entretiens de recrutement

#### 11 531 666 €

de masse salariale, tous profils confondus, charges patronales incluses (+ 9,64 %)

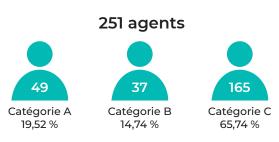
#### LES SERVICES ET LES EFFECTIFS

#### **EMPLOIS PERMANENTS**

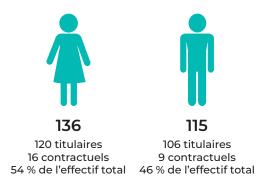
Effectif global de 251 agents (dont 19 reconnus travailleurs handicapés) qui se répartit de la manière suivante :

- · 226 agents titulaires ou stagiaires correspondant à 212,83 personnes en équivalent temps plein
- · 25 agents contractuels de droit public occupant un emploi permanent correspondant à 24,29 personnes en équivalent temps plein.

Répartition des effectifs permanents au 31/12/2020 (titulaires et contractuels)



Représentativité interprofessionnelle femmes / hommes au sein de la collectivité



Répartition par sexe des emplois de direction



60 % des emplois fonctionnels



40 % des emplois fonctionnels

#### **EMPLOIS NON PERMANENTS**

- · 4 apprentis en formation dans la collectivité (sport, assainissement, petite enfance)
- · 66 agents ont travaillé au moins 1 jour au cours de l'année 2020 pour faire face à des besoins saisonniers ou dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité
- · 28 agents ont été mis à disposition de la collectivité par le CDG68 et 19 agents recrutés via Ludo Services, en charge de l'insertion de personnes à la recherche d'un emploi
- · 18 stagiaires ont été accueillis dans les différents services (stages scolaires, stages de découverte, école de conduite...).

### FAITS MARQUANTS

#### **CORONAVIRUS**

Sécurisation sanitaire des agents de la collectivité durant toute la période de pandémie à travers divers dispositifs: mise en place d'une cellule de crise, instauration d'un dispositif d'urgence permettant le travail à distance, adoption d'un plan de continuité d'activité, mise en place d'outils de pilotage RH et d'une stratégie de communication interne, désignation d'un référent COVID-19...

#### VALORISATION FINANCIÈRE

Déploiement d'un dispositif de valorisation financière des personnels restés mobilisés durant la période de confinement.

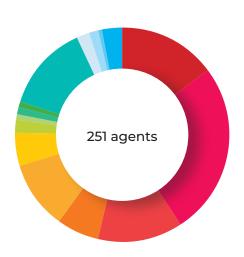
### Répartition des effectifs permanents par filière au 31/12/2020

Filière technique	124
Filière administrative	74
Filière culturelle	8
Filière sportive	6
Filière médico-sociale	13
Filière animation	26



### Répartition des effectifs permanents par service au 31/12/2020

Administration générale (dont pôles de proximité)	37
Déchets ménagers	66
Sport	32
Patrimoine et infrastructures	16
Assainissement et eau	26
Aménagement et développement du territoire	12
Développement économique, emploi et tourisme	5
Transport	2
SIG	3
Actions culturelles	2
Petite enfance/jeunesse	33
RAM	5
Habitat, politique de la ville et gens du voyage	3
Développement durable	2
Médiathèque	7



#### SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

#### **MISSION**

· Conduire des actions de prévention des risques professionnels au sein de la collectivité

#### **EFFECTIFS**

- · 1 conseillère de prévention
- · 9 assistants de prévention

#### **EXEMPLES D'ACTIONS MENÉES EN 2020**

- · Gestion de la crise sanitaire Covid-19 avec de nombreuses dispositions prises pendant et après le confinement : achat de masques, visières de protection, gel hydroalcoolique, désinfectants, mise en place de cloisons de séparation aux guichets d'accueil et entre les bureaux en vis-à-vis, réorganisation des accès dans les locaux, nettoyage et désinfection plus fréquents, règles spécifiques pour la collecte des ordures ménagères... Élaboration d'un quide santé et sécurité Covid-19, d'affiches et d'un fascicule spécifique Covid-19.
- · Déménagement de la Direction des Transports au Palmrain Sud à Village-Neuf (dans le but de créer au Reflet des espaces de travail individuels respectant la distanciation physique pour des agents qui avant partageaient le même bureau).
- · Aménagement d'un nouveau bureau pour la Direction Climat-Énergie (Reflet).

- · Aménagement de vestiaires dans les locaux de l'Antenne Eau et Assainissement à Hagenthal-le-Bas.
- · Achat et mise en place de nouveaux mobiliers ergonomiques (fauteuils de bureau ergonomiques, bureaux réglables en hauteur et 1 guichet d'accueil) pour plusieurs services, notamment pour le Siège, le Palmrain, le Reflet et le Pôle de proximité de Sierentz. Formation des agents à leur utilisation et aménagement ergonomique de leur poste de travail informatisé.
- · Achat de matériels ergonomiques dans les 2 multi-accueils (sièges bas, chauffeuses, assises au sol et tables en
- · Réaménagement ergonomique d'une salle de change au multi-accueil Tom
- · Lancement de l'élaboration d'un nouveau Document Unique de la collectivité.

#### FORMATIONS 2020 EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

18 formations en santé et sécurité au travail ont été dispensées (ex : formation à l'accueil sécurité au travail, habilitation électrique, CACES, FCO, extincteurs, gestes de 1ers secours, PSC1, PSE1&2, utilisation de défibrillateur, confinement et gestion du stress...).

305 agents (permanents et non permanents) y ont participé.

Le coût de l'ensemble des actions menées par Saint-Louis Agglomération en matière de santé et de sécurité au travail pour son personnel s'élève à 460 350 € en 2020.

# PÔLE ASSEMBLÉES, JURIDIQUE ET COMMANDE PUBLIQUE

Le Pôle assemblées, juridique et commande publique se compose de trois Directions – la Direction des Affaires Juridiques en charge du conseil juridique, du contentieux, du foncier et des assurances, la Direction de la Commande Publique qui assure le suivi et la mise en œuvre des procédures de marchés publics de la collectivité, et la Direction des Affaires Générales qui regroupe le secrétariat général, en charge des relations avec les élus et les communes membres, et le service des Assemblées qui veille au bon déroulement des instances de décisions de Saint-Louis Agglomération.

## **DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES**

#### **MISSIONS**

La Direction des Affaires Générales recouvre le secrétariat général et le service des Assemblées. Elle est au cœur du processus décisionnel, garante des délais et des procédures institutionnelles et :

- · Veille au bon fonctionnement des instances communautaires (envoi des documents de séance, organisation, rédaction des délibérations et suivi du caractère exécutoire, préparation des recueils et des registres de délibérations, mise à jour des registres des arrêtés)
- Met en accès les délibérations exécutoires sur le SharePoint Conseil de Communauté
- · Assiste le Directeur Général des Services et la Directrice Générale Adjointe en charge du Pôle assemblées, juridique et commande publique (agendas, suivi de dossiers, courriers, etc.)
- Participe à l'organisation du fonctionnement de la collectivité (organisation de réunions entre élus, la Direction Générale, les services et les prestataires extérieurs)
- · Traite le courrier entrant et sortant
- · Accueil physique et téléphonique au Siège
- Met en œuvre des projets de dématérialisation impulsés par la Direction Générale :
- Gère des convocations par voie électronique (FAST ELUS)
- Télétransmet des actes au contrôle de légalité (FAST ACTES)
- · Gère les mails de la Direction

#### **EFFECTIFS**

5 agents

#### **EN CHIFFRES**

8

réunions du Conseil de Communauté

6

réunions du Bureau

3

réunions de la Conférence des Maires

2

réunions de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

#### **FAITS MARQUANTS**

#### UN NOUVEAU PRÉSIDENT ET UN NOUVEAU BUREAU

L'année 2020 a été très particulière pour la Direction des Affaires Générales. En effet, suite au décès du Président, Monsieur Alain GIRNY, en février 2020 et alors même que des élections générales se profilaient, une élection du Président et du Bureau a dû être organisée très rapidement pour faire l'intérim entre cet évènement tragique et le renouvellement prévu pour avril 2020. A ainsi été élu le 18 février 2020 Président de Saint-Louis Agglomération, avec son Bureau, Monsieur Jean-Marc DEICHTMANN, auparavant 1er Vice-Président.

#### **CRISE SANITAIRE**

Les mois suivants ont été marqués par la crise sanitaire qui n'a pas permis le renouvellement des instances dans les délais prévus, ni la réunion des instances de décisions lors du premier confinement de mars à mai 2020. La Direction des Affaires Générales a veillé pendant toute cette période à informer les communes sur les conséquences de la crise sanitaire sur leur fonctionnement et celui de Saint-Louis Agglomération.

Pour Saint-Louis Agglomération, les actes nécessaires et urgents ont pu être pris directement par le Président qui disposait de par la loi de pouvoirs spéciaux, actes qui ont été relayés aux élus communaux et publiés dès leur signature.

Les effets de la crise se sont poursuivis tout au long de l'année obligeant la Direction à organiser des réunions soit par visioconférence, soit dans des salles permettant d'assurer la distanciation physique nécessaire. Le Conseil de Communauté s'est ainsi réuni de juillet à décembre 2020 dans des salles culturelles mises à disposition par les communes de Huningue et Village-Neuf en lieu et place de la salle de l'amphithéatre du Centre de Secours, rebaptisé amphithéatre Alain GIRNY le 11 mars 2020, lieu habituel de réunion.



#### UN NOUVEAU CONSEIL

Le 15 juillet 2020, le Conseil renouvelé suite aux élections municipales de mars et juin 2020 et composé de 78 délégués et 30 suppléants, a pu se réunir et élire son Président et son Bureau (composé de 15 Vice-Présidents et de 9 Assesseurs) pour le mandat 2020 – 2026. Ont ainsi été élus :

#### Président:

Monsieur Jean-Marc DEICHTMANN

# Mme Pascale SCHMIDIGER (1ère VP) Politique de la Ville et des transports urbains

Maire de Saint-Louis

#### M. Pascal TURRI (2ème VP)

Aménagement du territoire et du SCOT Maire de Sierentz

#### M. Denis WIEDERKEHR (3ème VP)

Assainissement

Maire d'Attenschwiller

#### M. Joël ROUDAIRE (4ème VP)

Sport

Maire de Kembs

#### M. Jean-Paul MEYER (5<sup>ème</sup> VP)

Habitat

Maire de Blotzheim

#### Mme Isabelle TRENDEL (6ème VP)

Santé

Maire de Village-Neuf

#### M. Thomas ZELLER (7<sup>ème</sup> VP)

Affaires transfrontalières

Maire de Hégenheim

#### M. Gaston LATSCHA (8ème VP)

Valorisation des déchets ménagers

Maire de Hésingue

#### M. Thierry LITZLER (9<sup>ème</sup> VP)

Eau

Maire de Rosenau

#### M. Daniel ADRIAN (10ème VP)

Mutualisation et proximité

Maire de Landser

#### M. Bernard KANNENGIESER (11ème VP)

Petite Enfance

Maire de Bartenheim

#### Mme Christèle WILLER (12ème VP)

Numérique et numérique au service des entreprises

Maire de Buschwiller

#### M. Pierre PFENDLER (13ème VP)

Développement rural

Maire de Hagenthal-le-Haut

#### M. Bernard JUCHS (14ème VP)

Information et communication

Maire de Schlierbach

### M. Philippe KNIBIELY (15ème VP)

Environnement, Climat et énergie

<sup>1er</sup> Adjoint au Maire de Saint-Louis

#### M. Max DELMOND (Assesseur 1)

**Tourisme** 

Maire de Folgensbourg

#### M. Vincent STRICH (Assesseur 2)

Mobilité douce

Maire de Steinbrunn-le-Haut

#### Mme Stéphanie GERTEIS (Assesseur 3)

Culture

2<sup>ème</sup> Adjointe au Maire de Saint-Louis

#### M. Gilbert FUCHS (Assesseur 4)

Emploi – Formation

Maire de Hagenthal-le-Bas

#### M. Philippe GINDER (Assesseur 5)

Enfance - Jeunesse - Bilinguisme

Maire de Brinckheim

#### M. Yves TSCHAMBER (Assesseur 6)

Développement de l'artisanat

Maire de Helfrantzkirch

#### M. Clément SIBOLD (Assesseur 7)

Relations avec la SNCF et le monde

ferroviaire

Maire de Rantzwiller

#### Mme Christine FRANCOIS (Assesseur 8)

Patrimoine et Infrastructures

Conseillère municipale de Huningue

#### M. Daniel SCHICCA (Assesseur 9)

Evènementiel

3ème Adjoint au Maire de Saint-Louis

## **DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES**

La Direction des Affaires Juridiques (DAJ) est un service support apportant une expertise juridique aux services de Saint-Louis Agglomération dans les domaines de compétence de la collectivité. La DAJ supervise également la gestion des contrats d'assurances et le suivi des dossiers de sinistres.

#### **EFFECTIFS**

· 4agents

## **JURIDIQUE**

#### **MISSIONS**

Les missions de la Direction des Affaires Juridiques sont transversales, ce qui fait d'elle une direction au service des autres directions.

- · Assurer un conseil juridique quotidien aux différents services de Saint-Louis Agglomération afin de sécuriser leurs actes (relecture de délibérations, rédaction de conventions, de notes ou d'actes fonciers, validation de contrats, gestion de contentieux...)
- · Constituer la documentation juridique nécessaire au fonctionnement des services et diffuser la veille juridique de façon bimestrielle
- · Gérer le suivi des actes fonciers de la collectivité (notariés ou par voie administrative) et s'assurer de la sécurisation des données dans le cadre de la réglementation sur la protection des données personnelles

#### **EN CHIFFRES**

54

dossiers juridiques

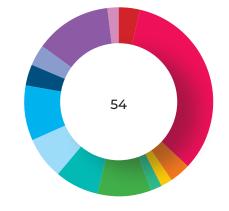
diffusions de lettres de veille juridique

15

dossiers fonciers

dossiers contentieux ouverts en 2020

# Dossiers suivis par le service juridique



#### **ZOOM**

- · Sollicitation de la DAJ par mail ou par téléphone selon le type de demande
- · Délai de réponse variable selon le degré de difficulté de la demande et des recherches juridiques à opérer

Aménagement	2
Assainissement	18
Communes membres	2
Comptabilité	1
Développement durable	1
Direction	5
Environnement	4
Gens du voyage	4
Patrimoine	5
Petite enfance	2
Ressources humaines	2
Sports	7
Transport	1

#### **FAITS MARQUANTS**

#### **CORONAVIRUS**

Concentration des moyens de la DAJ sur la gestion de la crise sanitaire en termes notamment de sécurisation des actes pris pendant les périodes de confinement.

#### TRANSFERT DE COMPÉTENCES

Appui juridique approfondi apporté à la Direction de l'Assainissement et de l'Eau dans la gestion du transfert de compétences eau et assainissement.



#### **PERSPECTIVES 2021**

- Mise en place d'un SharePoint juridique
- Accentuer la mutualisation entre Saint-Louis Agglomération et ses communes membres

### **ASSURANCES**

La crise sanitaire et le confinement ont eu un impact non négligeable sur le nombre de dossiers traités – en effet, le service a eu à gérer 20 dossiers de sinistres en moins par rapport à 2019.

#### **FAITS MARQUANTS**

#### **SHAREPOINT**

Création d'un SharePoint « Assurances » qui permet une plus grande lisibilité et un meilleur suivi des dossiers.

#### TRANSFERT DE COMPÉTENCES

La nouvelle compétence Eau et Assainissement exercée par Saint-Louis Agglomération sur la totalité de son territoire a fortement impacté les statistiques : la moitié des sinistres déclarés en « Responsabilité Civile » et en « Dommages aux Biens » concernent désormais des dossiers « Dégâts des Eaux » chez des particuliers causés par des problèmes sur les réseaux.

# Responsabilité civileDommage aux biensBris de glaceChoc de véhicule terrestre

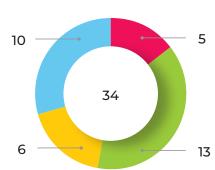
#### EN CHIFFRES

- 50 % de déclarations de bris de glace

**62 249,68 €** de dommages financés par SLA

> **51 317,25 €** de remboursements perçus à ce jour

#### Répartition des sinistres par type d'assurance



## DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

#### **MISSIONS**

- Gestion administrative et juridique des procédures de marchés publics (rédaction/ correction des pièces administratives, gestion des publications, gestion de la CAO...)
- Conseil auprès des services en matière de marchés publics
- Veille juridique dans le domaine des marchés publics
- · Contentieux des marchés publics

#### **EFFECTIFS**

4agents

#### **FAIT MARQUANT**

#### L'IMPACT DE LA COVID-19 SUR L'EXÉCUTION DES MARCHÉS PUBLICS

La crise sanitaire de la Covid-19 et la mise à l'arrêt de l'activité économique durant deux mois ont eu des conséquences sur l'exécution des marchés publics qui étaient en cours.

Celles-ci se sont traduites notamment par :

- La rédaction de plusieurs modifications de marchés publics (MMP) venant rectifier les modalités d'actualisation et/ou de révision des prix;
- La prolongation des délais d'exécution, ou la mise à l'arrêt de l'exécution des prestations, soit par le biais de MMP, soit par des ordres de services d'arrêt;
- L'intégration de nouvelles prestations de nettoyage dans l'ensemble des bâtiments de Saint-Louis Agglomération en vue de la réouverture de ceux-ci.

Les services opérationnels et la Direction de la Commande Publique se sont organisés conjointement afin de prendre les dispositions nécessaires au maintien, tant que faire se peut, des prestations, mais aussi à la sauvegarde des entreprises.

#### EN CHIFFRES -

37

lancements de procédure de marchés publics avec publicité

**13** marchés formalisés

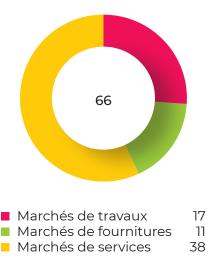
24

marchés à procédure adaptée

#### 165

offres éléctroniques déposées sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics en réponse aux consultations lancées par SLA

#### Types de marchés



#### **FAIT MARQUANT**

# ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA LOI N° 2020-1525 D'ACCÉLÉRATION ET DE SIMPLIFICATION DE L'ACTION PUBLIQUE

La loi d'accélération et de simplification de l'action publique, dite loi « ASAP », est entrée en vigueur le 7 décembre 2020. Elle ne devait pas initialement concerner le droit de la commande publique, mais les conséquences de la crise de la Covid-19 ont conduit le gouvernement à engager une réforme concernant les marchés publics et les concessions.

Parmi les mesures les plus remarquables introduites par cette loi :

- · L'intérêt général est reconnu comme motif de recours à la passation de marchés publics sans publicité ni mise en concurrence (sur justification);
- · L'accès aux marchés publics des entreprises en redressement judiciaire est facilité lorsque ces entreprises bénéficient d'un plan de redressement ;
- Mise en place d'un dispositif de « gestion de crise » visant à poursuivre les procédures de passation et l'exécution des contrats lors d'évènements exceptionnels comme la pandémie : prolongation des délais lors des procédures de candidature, des délais d'exécution des contrats par avenant et suspension des sanctions en cas de retard;
- Jusqu'au 31 décembre 2022 inclus, les acheteurs peuvent, dans certaines conditions, conclure un marché de travaux sans publicité ni mise en concurrence préalables pour répondre à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 100 000 € hors taxes.

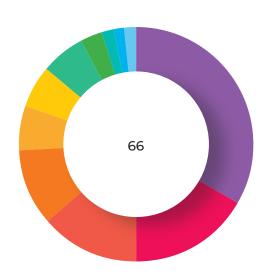
#### Montant total des marchés conclus en 2020

Marchés publics de travaux\*2 892 353,52 € HTMarchés publics de services\*9 262 709,70 € HTMarchés de fournitures\*1 458 600,00 € HT

\*au-dessus du seuil de 40 000 € HT

#### Rédaction/correction des pièces administratives des marchés publics -Répartition par Directions opérationnelles





# PÔLE AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT TFRRITORIAL

Le Pôle Aménagement et Développement Territorial est chargé d'assurer la planification et la mise en œuvre du projet de territoire dans les domaines du développement urbain, économique et des paysages, en coordination avec les collectivités de l'Agglomération trinationale.

## **DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

# SERVICE URBANISME RÉGLEMENTAIRE

(Application Droit des Sols)

#### **MISSIONS**

· Service commun gratuit à disposition des communes membres pour l'instruction des demandes d'autorisation en matière d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, d'aménager, de démolir)

## **FAIT MAROUANT**

#### **AUGMENTATION CONSTANTE DES DOSSIERS TRAITÉS**

Depuis la création de ce service mi 2015, le nombre de dossiers traités augmente régulièrement chaque année. Il est passé de 3 333 dossiers en 2019 à 3 524 en 2020, soit 6 % d'augmentation malgré la crise sanitaire.

En plus du travail d'instruction des dossiers, le service a assuré l'accompagnement des porteurs de projets sur certains dossiers complexes en lien avec les communes. Il a également apporté des conseils aux communes sur la rédaction des pièces règlementaires lors de l'élaboration ou l'évolution des PLU.

#### **EFFECTIFS**

· 6 agents

#### EN CHIFFRES -

3 524

demandes déposées

726

demandes de permis de construire déposées sur 38 communes

6 %

de dossiers en plus par rapport à 2019

Les communes ont la possibilité de consulter l'avancement du traitement des autorisations d'urbanisme qui les concernent directement sur le logiciel Oxalis.

## **FAIT MARQUANT**

## LE GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME (GNAU)

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, les demandes d'autorisation d'urbanisme devront pouvoir être déposées de manière dématérialisée dans toutes les communes de SLA.

En date du 18 novembre 2020, le Conseil Communautaire a décidé de proposer aux communes la mise en place d'une solution commune mutualisée de Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) qui sera mise en place courant 2021.

## Répartition du nombre de dossiers déposés

CU (certificats d'urbanisme)	1 441
DP (déclaration préalable)	1 281
PA (permis d'aménager)	22
PC (permis de construire)	726
PD (permis de démolir)	54



# SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## **MISSIONS**

- Aide à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques de la collectivité en matière d'aménagement du territoire
- Animation de la mise en œuvre du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et conduite de la procédure de révision
- Préparation des avis et observations de la collectivité en tant que Personne Publique Associée dans diverses procédures
- · Aide à la définition des actions en faveur du développement rural et de leur mise en œuvre
- Accompagnement des porteurs de projets locaux pour l'émergence et le montage de leur dossier dans le cadre de dispositifs en cours (LEADER, GERPLAN...)

#### **EN CHIFFRES** -

4

procédures de PLU des communes membres auxquelles l'Agglomération est associée

1

SCOT approuvé en cours de révision

13

avis de SLA sur des procédures d'aménagement

11

nouveaux dossiers LEADER soutenus

210 000 €

d'aides LEADER programmées

20

ans de la démarche GERPLAN

500

fruitiers (GERPLAN) commandés par 90 particuliers et 2 communes

40

participants à la l<sup>ère</sup> visioconférence de la démarche Ruralité, Agriculture, Territoire (vidéo visionnée plus de 200 fois)

## **EFFECTIFS**

· 2 agents

#### **SCOT**

Saint-Louis Agglomération est structure porteuse du SCOT. Les champs d'intervention portent à la fois sur la mise en œuvre du SCOT en vigueur et sur sa révision.

#### La mise en œuvre du SCOT en vigueur

En tant que personne publique associée en charge du SCOT, Saint-Louis Agglomération prend part à l'élaboration ou à la révision des documents d'urbanisme locaux. En 2020, l'Agglomération a été consultée sur 4 procédures d'évolution de PLU ou de cartes communales des communes membres. Par ailleurs, elle a été consultée pour avis sur 13 procédures d'aménagement, de projets commerciaux ou de permis de construire importants.

## La révision du SCOT pour se préparer aux enjeux de demain

La révision du SCOT prescrite en 2014 suit son cours. Cette révision est nécessaire pour intégrer les nouvelles dispositions règlementaires survenues depuis son approbation en 2013 et plus particulièrement sur les volets foncier, numérique, commercial, environnemental et paysager. Mais elle est également l'occasion de transcrire le projet de territoire "Vision d'avenir 2030", ainsi que les stratégies sectorielles définies par l'Agglomération : intervention économique, organisation de la mobilité, plan Climat-Air-Énergie territorial, démarche Cit'Ergie.

Toutes ces démarches se traduisent dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du SCOT en révision qui réunit les grands objectifs pour le territoire.

Le 11 mars 2020, après avoir approuvé le bilan de la concertation publique, le Conseil Communautaire a arrêté le projet de SCOT révisé. Cette discussion marque la fin de la phase d'études et d'élaboration du projet. Ce dossier a été transmis pour avis auprès d'autorités et d'organismes publics (les Personnes Publiques Associées).

## SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION. ASSOCIÉE À DIVERSES PROCÉDURES ET SCHÉMAS EN LIEN AVEC L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Indépendamment du SCOT, l'Agglomération, au titre d'autres compétences (habitat et transport notamment) est également associée aux procédures d'évolution des PLU et à d'autres schémas et démarches en lien avec l'aménagement du territoire.

En 2020, le service a préparé la mise en œuvre de la convention de partenariat avec l'EuroAirport et les communes concernées.

En matière environnementale, le service participe aux comités de pilotages des sites Natura 2000 situés sur le territoire.

## **ACTUALISATION DE LA VISION** D'AVENIR 2030

Suite au renouvellement du Conseil communautaire, une démarche participative associant l'ensemble des élus communautaires a été initiée fin 2020 pour réactualiser le document approuvé en 2018.



#### DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RURAL

## Poursuite de la mise en œuvre du programme européen LEADER 2014-2020 au sein du GAL Sundgau-3F

Associés au Pays du Sundgau voisin, dans le cadre du Groupe d'Action Locale (GAL) Sundgau-3F, les deux territoires gèrent une enveloppe de fonds européens LEADER s'élevant à 1,333 million d'euros pour la période 2014-2020.

L'année 2020 a été consacrée à la poursuite de la mise en œuvre du programme, avec la validation de 11 nouveaux dossiers par l'instance de gouvernance publiqueprivée, qui s'ajoutent aux 28 dossiers déjà programmés. C'est ainsi la totalité de la part de notre enveloppe dédiée aux projets (environ 1 million d'euros) qui est consommée fin 2020. Parmi ces dossiers, figurent notamment pour une aide LEADER

totale de 80 000 €, les projets d'amorçage d'une plateforme collaborative interindustrielle Synergie porté par l'association Acteco3F, la valorisation énergétique des ressources locales portée par la commune de Hagenthal-le-Haut, la création d'un espace de coworking à Saint-Louis portée par la SAS Secret'ariat ainsi que le projet d'études en vue de la création d'un Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement porté par l'association de la Petite Camargue Alsacienne.

L'année a également été marquée par un abondement de 200 000 € de notre enveloppe LEADER, au vu de cette forte consommation. Ces fonds devront être engagés d'ici fin 2022, la date de mise en œuvre du programme 2014-2020 ayant été prolongée.

#### Mise en œuvre du GERPLAN

Dans le cadre du GERPLAN en 2020. le service a centralisé le suivi des projets de l'Agglomération, comme la réalisation d'hôtels à hirondelles dans les établissements scolaires (lycée Mermoz, école élémentaire Bourgfelden, école maternelle Jules Verne) dans le cadre d'animations pédagogiques à Saint-Louis.

La collectivité a également directement porté certaines actions, à savoir la réalisation d'opérations de sensibilisation du grand public à la préservation de la

biodiversité en lien avec la Petite Camarque Alsacienne, bien que certaines aient dû être annulées en raison de la pandémie, ainsi qu'une commande groupée d'arbres fruitiers ouverte à l'ensemble des habitants de la collectivité.

Enfin, dans le cadre des 20 ans de la démarche GERPLAN en 2020, une dizaine de projets soutenus par le GERPLAN sur SLA ont été photographiés, en vue de réaliser une exposition mettant en avant les acteurs de la démarche et la diversité des actions subventionnées.





## CRÉATION D'UNE COMMISSION ET D'UN SERVICE DU DÉVELOPPEMENT RURAL

L'année 2020 a été marquée par la désignation d'un Vice-Président en charge du Développement Rural et par la création d'une commission dédiée. Pour appuyer ce portage politique et assister les élus, un service du Développement Rural a été mis en place et la création d'un poste de Chargé de mission Agriculture/Filières a été actée. Ceci dans l'objectif de développer les échanges de proximité avec le monde agricole, mais également avec les différents partenaires (Chambre d'Agriculture, etc.) et les autres Directions de Saint-Louis Agglomération (notamment celle de l'Eau et de l'Assainissement).

Une démarche participative « Ruralité, Agriculture, Territoire » a également été lancée. Celle-ci vise à fédérer les différents acteurs autour des questions de l'alimentation, des pratiques agricoles et de la ruralité, afin de définir une stratégie concertée et faire émerger un certain nombre de projets. Celle-ci a notamment

pour objectif de mettre en valeur le potentiel de nos territoires ruraux, de faire reconnaitre l'agriculture comme une activité essentielle à l'économie locale, structurante pour le territoire et ses paysages, et de permettre une meilleure compréhension des uns et des autres pour une cohabitation harmonieuse.

La crise sanitaire qui a secoué l'année a cependant nécessité de revoir le programme tel qu'il était initialement envisagé. Une première rencontre participative en visioconférence a ainsi été organisée en fin d'année avec une partie « État des lieux l et enjeux pour la ruralité sur le territoire de Saint-Louis Agglomération » ainsi que des témoignages inspirants d'acteurs locaux. Un questionnaire a ensuite été lancé afin de recueillir les idées, intentions ou projets... et de pouvoir cibler des thématiques pour des ateliers de travail, organisés en 2021.



## **CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT**

#### **MISSIONS**

- · Accompagner le Président dans le renouvellement et l'animation de cette instance de débat, de réflexions et de propositions
- · Effectuer le lien entre les élus et la société civile

## **EFFECTIF**

· lagent

## RENOUVELLEMENT DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

L'année 2020 a été marquée par le renouvellement de la composition du Conseil de Développement, l'engagement des bénévoles étant calé sur le mandat électif. Le Président Vincent Tartaglia a ainsi été reconduit dans cette fonction par décision du Président de Saint-Louis Agglomération. Les membres du Conseil de Développement ont alors été sollicités quant à leur volonté de poursuivre leur engagement : 35 membres ont accepté. Par ailleurs, l'ensemble des maires du territoire ont été sollicités, afin de proposer quelques habitants intéressés, permettant de garantir une représentativité géographique : 26 nouveaux membres viennent ainsi s'ajouter aux bénévoles et compléter le Conseil de Développement.

Au vu du contexte sanitaire, la plénière d'installation de cette instance n'a cependant pas pu avoir lieu en 2020, bien que plusieurs réunions du Bureau aient permis de la préparer.

Par ailleurs, conformément à la loi Engagement et Proximité de 2019, qui fixe l'obligation pour les EPCI, à chaque renouvellement des conseils municipaux, d'inscrire à l'ordre du jour du Conseil communautaire « un débat et une délibération » sur les « conditions et modalités de consultation du Conseil de développement », un travail de préparation a été effectué sur une lettre de mission formalisée, ainsi qu'une convention-cadre fixant les règles de coopération entre SLA et l'instance de débat et de réflexions.

2020 a également été l'occasion de faire un point sur la communication du Conseil de Développement. En effet, après quelques années de fonctionnement, l'accent doit désormais être mis sur la visibilité du Conseil, via le site internet, les

#### EN CHIFFRES -

**1** reconduction du Président

renouvellement du Conseil de Développement

**61** membres (dont 26 nouveaux)

> **1** réunion plénière

**3** réunions du Bureau

rencontres de la Coordination Régionale des Conseils de Développement

réseaux sociaux et actualités ou encore le journal intercommunal « Mieux ensemble ». Il s'agira également de favoriser la communication interne de l'instance.

Enfin, le Président du Conseil de Développement a participé à plusieurs visioconférences dans le cadre du Bureau de la Coordination Régionale des Conseils de Développement. L'objectif de ce dernier est d'être un lieu d'échanges d'expériences régionales.

# DIRECTION DE L'URBANISME OPÉRATIONNEL

#### **MISSIONS**

· Pilotage et suivi des opérations d'aménagement

#### **EFFECTIF**

· l agent

#### **EURO3LYS**

Euro3lys est un projet de développement urbain à dominante économique d'envergure internationale qui s'inscrit dans la vision d'avenir du territoire sur un foncier de plus de 100 ha localisé entre la gare de Saint-Louis et l'EuroAirport (EAP).

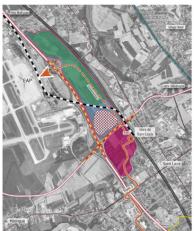
Au sein d'Euro3lys, composé du Quartier du Lys à l'ouest de la gare de Saint-Louis et du Technoport situé à l'est de l'EAP, seront créés de nouveaux pôles urbains conciliant bureaux, habitat, mobilité, loisirs, qualité de vie et protection environnementale.

Ce projet majeur de développement est porté conjointement par différents maîtres d'ouvrage : Saint-Louis Agglomération, le SMAT (Syndicat Mixte dédié à l'Aménagement du Technoport), le Conseil Départemental du Haut-Rhin et Unibail Rodamco Westfield (cf. illustration).

Depuis 2017, l'imbrication et la convergence des objectifs des différents maîtres d'ouvrage et projets a conduit à la mise en place d'un comité

de coordination dont Saint-Louis Agglomération assure le pilotage.

Cette instance vise à assurer la bonne interface entre les différentes composantes d'Euro3lys et à assurer leur cohérence globale.



En 2020, les

Comités de Pilotage se sont déroulés de manière beaucoup moins active avec les deux AMO, EGIS et INGEROP, notamment du fait de la crise sanitaire. Au niveau de la ZAC du TECHNOPORT, la procédure

## EN CHIFFRES -

mise à disposition du public de l'Évaluation Environnementale de la ZAC du Technoport (80 ha, 280 000 m<sup>2</sup> surface de plancher des constructions)

déroulé et 1 fin du chantier de la ZAC du Technoparc (16 ha, 3 lots cessibles, 110 000 m<sup>2</sup> surface de plancher des constructions, 5 M € de dépenses)

## Les composantes d'Euro3lys et leurs maîtres d'ouvrage



administrative a été suspendue fin février. L'avant projet a été analysé finement, sans aboutir à une validation définitive. Une nouvelle organisation spatiale et une optimisation économique du projet, ainsi qu'une réévaluation du programme suite à la crise sanitaire, sont à l'étude.

En matière environnementale, la première version de l'Évaluation Environnementale à l'échelle Euro3lys, support des projets de dossier de création et réalisation de ZAC, a pu être mise à disposition du public du 16 janvier au 17 février 2020.

#### **ZAC DU TECHNOPARC**

Les travaux ont démarré en septembre 2019 et ont pu se dérouler en 2020 malgré la crise sanitaire, les entreprises du BTP étant très actives pour proposer des protocoles sanitaires et relancer leurs travaux.

Le suivi de la qualité des eaux pendant la durée du chantier a été mené par Saint-Louis Agglomération, puis par l'entreprise STERLING.

À l'été 2020, une pré-réception des ouvrages a pu être réalisée.

Les travaux d'aménagement de la ZAC ont été achevés à l'automne.

Courant septembre, les travaux de l'entreprise TOP INDUSTRIES ont démarré par les terrassements, la vente du lot 2 étant finalisée en août.



Avancement du bâtiment STERLING en juin 2020



Voirie d'accès et noue végétalisée en juin 2020



Insertion paysagère du projet TOP INDUSTRIES (source ANTHYLIS et ARCADE STUDIO)

## DIRECTION DES AFFAIRES TRANSFRONTALIÈRES

#### **MISSIONS**

- · Suivi et soutien aux instances transfrontalières à l'échelle de l'Agglomération trinationale
- · Participation et financement de projets transfrontaliers dans les domaines de compétence de Saint-Louis Agglomération

## **EFFECTIF**

#### PROJET PARC DES CARRIÈRES

Ce projet franco-suisse, initié et accompagné par IBA Basel 2020, permettra d'aménager la gravière située entre Hégenheim et Bourgfelden en un parc paysager de 11 hectares.

1,49 million d'euros sera investi pour la réalisation de la première étape composée des deux corridors d'accès, d'une aire de jeux et de 3 hectares de parc.

Afin de donner une base solide à ce projet binational associant acteurs publics et privés, les partenaires ont créé l'association pour la promotion de l'IBA Parc des Carrières le 16 avril 2019.

Saint-Louis Agglomération est chargée d'assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de la zone centrale du parc paysager, réalisés en trois phases successives entre 2020 et 2026, en fonction de la fin d'exploitation de la carrière. Les travaux prévus à l'automne 2020 ont été reportés au printemps 2021.

#### EN CHIFFRES

instances transfrontalières: AggloBasel, Eurodistrict Trinational de Bâle (ETB), Internationale Bauaustellung Basel 2020 (IBA), Infobest

projets associés soutenus par Saint-Louis Agglomération



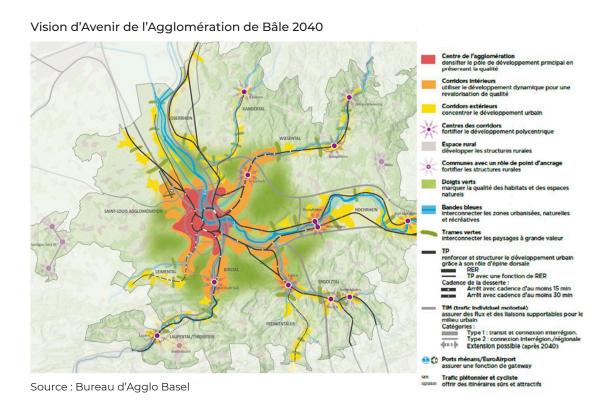
Source: Les Ateliers Paysagistes

## PROJET D'AGGLOMÉRATION DE BÂLE

Le Projet d'Agglomération de Bâle est un processus de coopération initié par la Confédération helvétique en 2007, qui vise à promouvoir la planification cohérente des transports et de l'urbanisation au sein des Agglomérations même au-delà des frontières nationales.

Afin de préparer le Projet d'Agglomération de Bâle de 4ème génération, une première

série d'études lancées en 2018, ont permis de finaliser au cours de l'année 2020, la Vision d'Avenir 2040 accompagnée des orientations stratégiques. Sur cette base, les projets permettant la mise en œuvre de la Vision d'Avenir 2040 ont pu être définis. Le Projet d'Agglomération de Bâle de 4ème génération doit être déposé à Berne en juin 2021.



## LE PROJET «TROIS PAYS À VÉLO»

Le projet « Trois pays à vélo / Dreiland Radreiseregion » accompagné par l'ETB, a pour objectif de promouvoir le cyclotourisme au sein de l'Agglomération trinationale de Bâle et du Sundgau.

Il permettra d'actualiser le balisage de 23 itinéraires cyclables répartis entre les trois pays, dont 3 itinéraires transfrontaliers, de sensibiliser les acteurs du tourisme et de mettre en place des outils de communication.

Ce projet trinational, auquel Saint-Louis Agglomération participe, a obtenu le soutien du fonds européen INTERREG V -Rhin Supérieur.

En 2019, sept compteurs automatiques ont permis de compléter les dispositifs de comptage existants et de mesurer l'impact du projet "Trois pays à vélo" avant la mise en place du balisage des boucles et des mesures de communication. Sur l'Ile du Rhin à Rosenau, le compteur indique

le passage de 40 000 cyclistes entre novembre 2019 et octobre 2020, avec un pic de fréquentation de 8 600 cyclistes en juillet 2020.

Un logo et des supports de communication ont été développés durant l'année 2020. Un site internet ainsi qu'une carte et des dépliants des itinéraires cyclables sont en cours de réalisation.

Le balisage de l'itinéraire des Trois Pays sur 210 kilomètres a été actualisé et a fait l'objet d'une conférence de presse en septembre 2020. Le balisage des autres itinéraires se poursuivra en 2021.

Oriflammes avec le nouveau logo du projet





## LE PROJET «3LAND»

Les villes voisines de Bâle, Weil am Rhein, Huningue et Saint-Louis coopèrent depuis 2009 pour aménager un quartier transfrontalier le long des rives du Rhin, entre le pont bâlois Dreirosenbrücke et le pont du Palmrain. Un Master Plan a été défini en 2015 et a montré l'ampleur du potentiel d'aménagement de ce site (80 ha de foncier mobilisables) permettant de créer des logements et des emplois pour environ 20 000 personnes.

Pour obtenir un cadre de vie de qualité, une stratégie globale des transports priorisant la mobilité douce et les transports en commun est privilégiée.

Un nouveau pont sur le Rhin reliant Huningue et Bâle constitue l'élément central

du concept de mobilité du futur quartier 3 Land. Dédié aux transports en commun et à la mobilité douce, il permettra une desserte optimale des zones à aménager et des nouveaux espaces publics.

Des parkings relais et des services de location de vélo associés à des platesformes intermodales viennent compléter ce concept. En 2020, la réalisation d'une évaluation socio-économique du pont et des infrastructures de transport associées a été lancée.

Parallèlement, les partenaires du 3Land ont finalisé une stratégie afin d'identifier les espaces publics urbains, paysagers et naturels à conserver, valoriser ou créer avec le développement urbain futur.

#### L'IBA BASEL 2020

L'IBA Basel 2020 est un processus de développement urbain mené entre 2010 et 2020 au sein de l'Agglomération trinationale de Bâle. Son but est d'encourager le développement de projets-pilotes à l'échelle régionale et locale. L'IBA Basel vise à développer le potentiel transfrontalier de la région en contribuant à améliorer durablement son cadre de vie ainsi que son attractivité touristique et économique.

Les 130 idées initiales portées par des acteurs publics et privés soumis en 2011, ont été évaluées sur la base de critères de qualité dans l'objectif d'obtenir une labellisation. Dès 2016, 4 projets IBA ont été labellisés.

En 2019, la troisième phase de qualification a permis d'évaluer 32 projets : 20 ont obtenu le label IBA, 4 restent au niveau de nominés, et 8 à celui de prénominés.

Les projets labellisés sur le territoire de Saint-Louis Agglomération sont les suivants :

- · 3Land à Huningue et Saint-Louis
- · Domaine Haas à Sierentz
- · IBA Parc des Carrières à Saint-Louis et Hégenheim
- · Berges du Rhin entre Saint-Jean et Huningue
- · Tram 3 Bâle/Saint-Louis gare
- Gares actives
- IBA Kit production trinationale de lieux partagés
- · Landschaftsrendez-vous.



En parallèle du processus de labellisation, l'équipe de l'IBA Basel a préparé différentes manifestations en coordination avec les porteurs de projets IBA pour l'exposition finale prévue courant 2020.

En raison de la crise sanitaire du COVID, l'Expo IBA Basel et les évènements prévus entre mai et septembre 2020 ont été reportés en 2021.

## PROJET DE LIAISON CYCLABLE ENTRE LEYMEN(F) ET RODERSDORF (CH)



Emplacement de la future piste cyclable entre Leymen et Rodersdorf le long du tram 10 (Photo SERUE)

D'après son Schéma d'aménagement des pistes cyclables 2020-2030, Saint-Louis Agglomération a prévu d'aménager un tronçon en site propre sur environ 3,5 kilomètres entre Leymen et les communes suisses voisines, Bättwil, Flüh-Hochstetten et Rodersdorf en 2021.

3 100 mètres de ce tronçon se trouvent sur le ban communal de Leymen, les 400 mètres restant sur le ban communal de Rodersdorf. L'aménagement de cette piste va créer une liaison directe et sécurisée entre Rodersdorf et Leymen et faciliter l'accès au tram 10 pour les habitants de Leymen en particulier.

Ce projet bénéficie d'un soutien financier de l'Union Européenne, par l'intermédiaire du programme INTERREG V dédié aux

projets transfrontaliers.

En 2020, les études d'avant-projet ont pu être lancées avec un léger retard en raison de la crise sanitaire.

Un comptage a également été réalisé afin d'évaluer l'impact de la future piste cyclable.

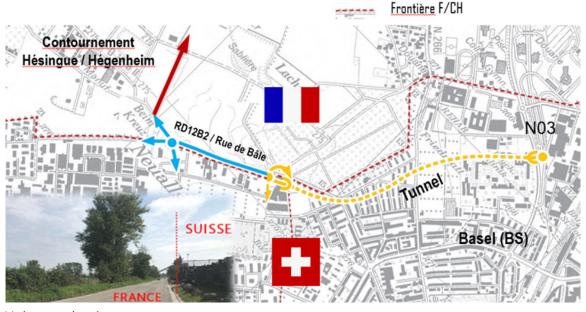
## CONTOURNEMENT HÉSINGUE-HÉGENHEIM ET LE RACCORDEMENT ALLSCHWIL-BACHGRABEN À L'AUTOROUTE

Une étude pour la définition du programme du projet de contournement de Hésingue/ Hégenheim a été menée en 2017. Il s'agit de délester les traversées de ces localités qui connaissent un trafic de transit très important. Ce nouvel axe devra être associé à un développement urbain et économique ambitieux, avec la création de plusieurs zones d'activités.

Une convention de coopération transfrontalière a été signée afin d'assurer l'articulation entre ce projet et le projet de Zubringer Bachgraben côté suisse, qui consiste en la réalisation d'une voie de desserte du secteur de développement du Bachgraben depuis l'autoroute et, à plus long terme, celle de la partie ouest de l'Agglomération bâloise.

En 2018, le programme du contournement de Hésingue/Hégenheim a été finalisé et SLA a exprimé son avis sur 3 variantes présentées par le Canton de Bâle-Campagne pour le raccordement Allschwil-Bachgraben.

En 2019, le Canton de Bâle-Campagne a retenu la variante qui chemine en partie sur le territoire français. En 2020, les discussions entre le canton de Bâle-Campagne, le Conseil Départemental du Haut-Rhin, SLA et les communes françaises concernant les modalités de la mise en œuvre coordonnée des deux projets routiers ont été poursuivies.



Variante envisagée

# PÔLE DE LA COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE

Le Pôle de Cohésion Sociale et territoriale assure la mise en œuvre des projets territoriaux sur le territoire de Sierentz et de Folgensbourg et exerce des compétences communautaires obligatoires en matière d'équilibre social de l'habitat, de politique de la ville et d'accueil des gens du voyage.

# DIRECTION DE LA MUTUALISATION ET DE LA PROXIMITÉ

## SERVICE PROXIMITÉ TERRITORIALE

## PÔLE DE PROXIMITÉ DE SIERENTZ

#### SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

#### **MISSIONS**

• Mise en œuvre des conventions de partenariat avec les Foyers Clubs d'Alsace

#### **RAPPEL**

L'animation enfance-jeunesse est une compétence territorialisée de Saint-Louis Agglomération exercée sur une partie du territoire, dans les secteurs Pays de Sierentz et Porte du Sundgau, où elle était déjà assurée par les deux anciennes Communautés de Communes.

Depuis 2018, toutes ces actions sont organisées en partenariat avec la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace FDFC à travers deux conventions :

- · Une convention pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) intercommunal sur le secteur du Sundgau pendant les périodes de vacances scolaires 10 semaines par an.
- · Une convention pour les actions enfance-jeunesse en complément des communes des secteurs du Sundgau et de Sierentz.

#### **EFFECTIFS**

- ·1 agent
- ·1 animateur du secteur enfance-jeunesse mis à disposition par la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace (FDFC)
- 1 équipe d'animation mise à disposition par la FDFC pour les activités lors des vacances scolaires
- 1 équipe d'animation mise à disposition par les clubs et associations partenaires et les prestataires pour les animations délocalisées «Anim'Eté»
- · l équipe d'animation mise à disposition par la FDFC pour diriger et animer l'Accueil de loisirs intercommunal à Ranspach-le-Bas

## **EN CHIFFRES**

## Animation enfance-jeunesse

434

enfants et jeunes de 4 à 17 ans accueillis 48,6 % de garçons et 51,4 % de filles

**624** inscriptions

1877 journées enfants réalisées

30

animateurs/intervenants pour 3 séjours avec hébergement, 2 semaines de sorties ski/ snowboard, 2 semaines de sorties, 81 stages « Anim'été »

82 866,90 €

de soutien financier de SLA à travers la convention enfance-jeunesse

#### Secteur Jeunesse

9

jours d'ouverture lors des vacances scolaires d'automne

49 jeunes inscrits

40
participants aux
animations de rue

23

animations (20 sur le territoire et 9 dans d'autres communes)

83

heures d'ouverture au public

82 866,90 €

de soutien financier de SLA à travers la convention enfance-jeunesse

#### ALSH intercommunal

30 places

38 jours d'ouverture

77

enfants accueillis 48 % de garçons et 52 % de filles

1 018

journées enfants réalisées

87 %

de taux d'occupation

59 994,54 €

de soutien financier de SLA à travers la convention ALSH

## **FAIT MARQUANT**

# NOUVEAU: OUVERTURE D'UN SECTEUR JEUNESSE LE 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2020

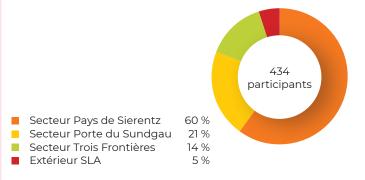
Une nouvelle convention d'objectifs et de moyens destinée à la jeunesse a été signée en 2020 pour répondre à un enjeu identifié depuis de nombreuses années sur les anciens territoires de la compétence territorialisée avant la fusion.

Les actions du secteur jeunesse sont destinées aux jeunes de 11 à 17 ans et se déroulent sur le temps extrascolaire et périscolaire.

Ce secteur a été animé du ler octobre au 31 décembre par l'animateur déjà mis à disposition dans le cadre de la convention enfance-jeunesse.

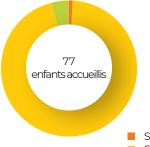
Malgré un contexte particulier et contraignant au niveau des protocoles sanitaires, les différents types d'actions ont tous été maintenus en été: les sorties socioculturelles et sportives, les séjours avec hébergement, les stages Anim'Eté et l'ALSH intercommunal, ainsi que les premières actions du secteur jeunesse.

## Actions enfance-jeunesse (4 - 17 ans) hors ALSH Sundgau Répartition des participants par secteur



ALSH intercommunal Sundgau (3 - 11 ans) situé à Ranspach-le-Bas

Répartition des participants par secteur



Secteur Pays de Sierentz

Secteur Porte du SundgauSecteur Trois Frontières

1 % 95 % 4 %

#### LES ACTIONS

## Les sorties socioculturelles et sportives pour les 8 - 17 ans

Proposer des sorties sur quatre ou cinq jours pendant les vacances scolaires d'hiver et les grandes vacances sur les thématiques culturelles et sportives : sorties neige au Markstein (8 - 17 ans), sorties jeunes 4 EN 1 (12 - 17 ans) sur les thématiques eau, montagne, loisir et culturelle, sorties voile (8 - 17 ans) à la base nautique de Reiningue.

## Les séjours avec hébergement pour les 8 - 17 ans

Permettre aux jeunes un autre mode d'animation collective avec "la colo" : séjour d'une semaine en Autriche sur la thématique de la glisse (8 - 17 ans), séjour jeunes en camping dans les Vosges (12 - 17 ans). Séjour itinérant (8 - 12 ans) dans la plaine haut-rhinoise.

## Les Animations délocalisées « Anim'Eté » pour les 4 - 17 ans

Faire découvrir les pratiques sportives et culturelles du territoire à un maximum d'enfants et à un coût avantageux sur la période des grandes vacances scolaires : stage de 1 h à 7 h par jour sur un ou plusieurs jours.

## L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) Intercommunal dans le Sundgau (3 - 11 ans): 10 semaines d'ouverture

Organiser et gérer un ALSH sur le secteur du Sundgau avec 10 semaines d'ouverture sur la période des vacances scolaires.

## Les actions spécifiques au secteur jeune : activités ou sorties jeunes en période scolaire pour les jeunes âgés de 11 à 17 ans depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2020

Proposer des activités, des sorties ou des temps de rencontre en période scolaire (temps périscolaire) en demi-journée, les mercredis et les samedis après-midi et en soirée les vendredis et samedis soirs.

#### LES OBJECTIFS

Ces actions répondent à des objectifs généraux communs en accord avec le projet éducatif des Foyers Clubs d'Alsace notamment:

- · Proposer des actions éducatives en évitant toute logique consumériste;
- · Permettre l'accès au plus grand nombre grâce à des coûts avantageux;
- · Répondre à l'attente et aux besoins des enfants et des jeunes;
- · Répondre à l'attente des familles ;
- · Faire découvrir la potentialité de notre territoire proche et de ses environs.

## Les objectifs spécifiques liés au nouveau secteur jeunesse (depuis le 1er octobre 2020)

SLA avec le concours des Foyers Clubs d'Alsace et des acteurs locaux a pour ambition de:

- · Développer une offre socio-éducative en direction du public adolescent;
- · Proposer des espaces permettant l'implication des jeunes;
- · Permettre l'émergence de projets initiés par les jeunes et en assurer l'accompagnement et le suivi jusqu'à leur mise en œuvre;
- · Développer des actions de prévention et d'information spécifiques au public adolescent:
- · Favoriser l'engagement citoyen chez les adolescents;
- · Inciter les jeunes à s'impliquer dans l'animation de la vie locale.



## SERVICE MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE «LA CITADELLE»

#### **MISSIONS**

- · Accès à la lecture, à la culture et aux sources documentaires
- · Animations et spectacles

#### **EFFECTIFS**

· 7agents

## ZOOM

La médiathèque intercommunale intègre un réseau atypique de 3 bibliothèques: associative (Helfrantzkirch et Koetzingue, gérées par des bénévoles), municipale (Landser) et une médiathèque (Sierentz).

La médiathèque propose une carte d'abonné commune ainsi qu'un catalogue en ligne partagé et accessible à toutes les structures, permettant des réservations en ligne quel que soit le lieu de retrait.

## EN CHIFFRES -

1 131 inscrits

223 nouveaux inscrits

21 010 documents tous supports confondus

49 916 documents au catalogue commun des bibliothèques du réseau

> 960 documents achetés

180 documents éliminés\*

> 33 750 prêts

## **FAITS MARQUANTS**

## CHUTE DU NOMBRE D'ABONNÉS

2020 aura été une année très particulière : la crise sanitaire a fait chuter le nombre d'abonnés ayant fréquenté la médiathèque. Près d'un tiers des usagers ne sont pas revenus.

Le personnel a dû changer sa manière de penser et d'organiser le travail. Le service public a beaucoup souffert entre ouvertures, fermetures, click and collect, réouvertures, changements constants d'horaires selon les différents couvre-feux...

#### **DONNÉES BUDGÉTAIRES**

Achat de documents (tous supports confondus): 33 000 €

Animations: 6 500 €

\*Les éliminations se composent des documents abîmés, perdus, non rapportés, ainsi que de ceux qui sont obsolètes, c'est-à-dire tous documents présents sur les rayonnages de la médiathèque non empruntés au bout de 3 ans, au moins une fois dans l'année.

## LA MÉDIATHÈQUE, LIEU DE CULTURE ET DE RENCONTRE

L'action culturelle tous publics a été inexistante: contes, spectacles, conférences, ateliers divers, expositions ont tous été annulés ou reportés.

Les accueils de groupes (crèches, écoles, périscolaires, collèges, associations d'aides à la personne...) ont également été annulés, sauf pour les Relais Parents Assistantes Maternelles.

## TOP DES COMMUNES FRÉQUENTANT LA MÉDIATHÈQUE

1. Sierentz 10. Kappelen 2. Uffheim 11. Stetten 3. Schlierbach 12. Landser

4. Waltenheim 13. Magstatt-le-Haut 5. Rantzwiller 14. Steinbrunn-le-Bas

6. Bartenheim 15. Koetzingue 7. Dietwiller 16. Brinkheim

17. Kembs 8. Magstatt-le-Bas

9. Geispitzen 18. Zaessingue Le classement est basé sur le nombre d'abonnés inscrits à la médiathèque.

Le réseau permet une circulation intéressante entre les communes alentours.



#### SERVICE PROMOTION DE L'ALSACIEN

## **MISSIONS**

- · Élaboration d'une politique linguistique globale (sensibiliser, déclencher, transmettre, accompagner)
- · Interventions pédagogiques auprès des Relais Parents Assistantes Maternelles (RAM), crèches, écoles maternelles, accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires (ALSH)
- ·Actions de formation, de conseil, d'accompagnement et d'équipement auprès de bénévoles et de professionnels
- · Développement du service et des partenariats institutionnels avec l'Éducation Nationale, la Région Grand Est, le Département du Haut-Rhin, des institutions, des associations
- · Organisation de conférences, spectacles, réunions, rencontres
- · Communication et rayonnement

## **EFFECTIFS**

· 2 agents

## EN CHIFFRES -

séances dispensées en écoles, ALSH, RAM, multi-accueils et animations

123

annulations de séances liées à la COVID 19

362 enfants en séances



Les animatrices assurent des séances dans les écoles

Les interventions en détail	Nombre de séances	Nombre d'annulations Covid	Nombre d'enfants présents
Écoles	127	72	143
ALSH	21	13	136
RAM	18	13	30
Multi-accueils	13	7	53
Animations	13	13	Ο
TOTAL	197	123	362

## UN PARTENARIAT AVEC RADIO QUETSCH INSTAURATION D'UNE ÉMISSION MENSUELLE « KUMM LOOS A MOL »

Lors du 1er confinement en avril 2020, un premier contact téléphonique a eu lieu avec l'animateur radio et très vite l'envie de proposer une émission bilingue françaisalsacien s'est confirmée.

septembre 2020, Fabienne Depuis Richard Véronique Ueberschlag animent mensuellement l'émission radio

« Kumm loos a mol » dans laquelle elles parlent des traditions, coutumes, fêtes et évènements qui ont lieu sur notre territoire et en Alsace.

Selon la période ou la saison, les animatrices de la promotion de l'alsacien déclinent proverbes, dictons et poèmes en alsacien et en français.

Chaque émission est ponctuée par un échange avec un invité.

Les émissions sont diffusées chaque le jeudi et dimanche du mois à 18 h, sur le web www. radio-quetsch.eu et sur 89,1 FM.

Le partenariat avec Radio Quetsch se poursuivra en 2021.



Enregistrement de l'émission "Kumm loos a mol"

## UN CALENDRIER DE L'AVENT BILINGUE

En décembre 2020 le service a dévoilé le calendrier de l'Avent bilingue françaisalsacien. Il a été conçu et mis en œuvre par nos animatrices, en collaboration avec le Service Communication de SLA, pour le plus grand plaisir des enseignants, des animateurs, des bénévoles du réseau et de toutes les personnes désirant transmettre notre langue régionale.





Fabienne, Christophe et Véronique présentent le calendrier de l'Avent 2020

Apprendre un mot en alsacien par jour en cette période de l'Avent, tel est le défi de l'équipe de la promotion de l'alsacien.

Le calendrier est à télécharger sur le site internet de Saint-Louis Agglomération et à fabriquer ensemble, à découvrir en famille, à l'école, chez la nounou, au périscolaire, au bureau...

#### SERVICE RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

#### **MISSIONS**

- · Informer les parents sur l'ensemble des modes d'accueil petite enfance existants (individuels et collectifs)
- · Délivrer une information générale en matière de droit du travail et orienter les parents et assistantes maternelles vers les interlocuteurs privilégiés en cas de questions spécifiques
- · Informer les assistantes maternelles sur les différentes aides auxquelles elles peuvent prétendre
- · Informer les futurs professionnels sur l'ensemble des métiers de la petite enfance
- · Constituer un lieu d'échanges et de rencontres ouvert aux parents, aux professionnels de la petite enfance et aux enfants (temps collectifs, conférences, manifestations festives, etc.)
- · Contribuer à la professionnalisation des assistantes maternelles et gardes à domicile (groupes d'échanges entre professionnels, etc.)
- · Participer à l'observation des conditions locales d'accueil du jeune enfant

## **EFFECTIFS**

- · 2 agents RAM à Huningue
- · 1 agent RAM à Hagenthalle-Bas
- · 2 agents RAM à Sierentz

## **EN CHIFFRES**

310

assistantes maternelles en activité sur le territoire (341 agréées)

2019 - 2022 période d'agrément RAM Huningue, RAM Hagenthal-le-Bas, RAM Sierentz

> 57 animations proposées

> > 11 372

contacts émis ou reçus (parents, assistants maternels, gardes à domicile, partenaires...)

## INFORMER ET ACCOMPAGNER LES PARENTS ET LES ASSISTANTES MATERNELLES

Les RAM sont ouverts les jours suivants :

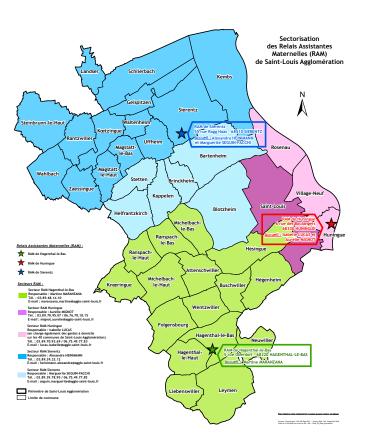
- · Hagenthal-le-Bas : lundi-mardi-jeudi-vendredi toute la journée
- · Huningue : du lundi au vendredi toute la journée
- · Sierentz : lundi-mardi-jeudi-vendredi toute la journée.



#### **SECTORISATION DES 3 RAM**

Les 5 animatrices gèrent chacune un secteur sur le périmètre de SLA (voir sur la carte ci-contre).

Un logiciel commun en full web permet d'assurer la continuité du service en cas d'absence (listes des assistantes maternelles, rapports, statistiques...).



# DES ACTIVITÉS POUR FAVORISER L'ÉCHANGE ENTRE ASSISTANTES MATERNELLES ET LA SOCIABILISATION DES ENFANTS



Atelier "Laurent et son petit cirque"



Soirée Kamishibaï

Les animations peuvent se dérouler au RAM ou être délocalisées à travers des partenariats avec d'autres structures (multiaccueils, Lieu d'Accueil Enfants Parents, médiathèque, etc.).

Certaines activités en soirée sont destinées exclusivement aux assistantes maternelles (sans les enfants qu'elles gardent) et peuvent être communes aux 3 RAM.

Les objectifs des activités proposées sont multiples : rompre l'isolement des assistantes maternelles, leur permettre d'échanger avec d'autres professionnels de la petite enfance et favoriser la sociabilisation des enfants.

Exemples d'animations : psychomotricité, éveil musical, animations en alsacien, ateliers Montessori, relaxation, "bébé signe", ombres chinoises, "contes rendus", ateliers cuisine et bricolage, analyse de la pratique, soirées "Kamishibai", etc.

Soit 57 animations proposées en 2020 par les 3 RAM. La crise sanitaire a empêché la tenue de nombreuses activités.

#### DES ACTIONS POUR LA PROFESSIONNALISATION DES ASSISTANTES MATERNELLES

#### L'analyse de la pratique

Lorsque cela a été possible, les RAM ont maintenu des soirées « Analyse de la pratique » pour permettre aux assistantes maternelles d'échanger autour de leurs pratiques professionnelles.

Ces soirées sont animées par une intervenante extérieure et peuvent se dérouler autour d'un thème comme « La communication avec les parents ».

#### Conférences

Des conférences sont régulièrement proposées par les RAM. Elles sont ouvertes à toutes les assistantes maternelles et portent sur différentes thématiques relatives à leurs pratiques professionnelles.

Toutes les conférences programmées en 2020 ont malheureusement dû être annulées en raison de la crise sanitaire.

## DES SUPPORTS DE COMMUNICATION ET DES ACTIONS D'INFORMATION SUR LE MÉTIER D'ASSISTANTE MATERNELLE

#### Journal du RAM

Diffusion d'un journal d'information semestriel de 12 pages pour les assistantes maternelles du territoire intitulé « Bulle d'air ».

#### Kit 1er rendez-vous

Le « kit de 1er rendez-vous », dans lequel figurent toutes les informations utiles à remettre aux parents (liste des interlocuteurs à connaître, liste des établissements petite enfance sur SLA, etc.), est constamment remis à jour.

## Mise en œuvre d'un plan de communication

Le service a réalisé un projet de fonctionnement transmis à la CAF pour la période 2019 – 2022.

Ce document démontre la nécessité de communiquer sur:

- · L'existence et les missions des RAM pour améliorer leur visibilité et leur reconnaissance;
- · Le métier d'assistant maternel pour en faire la promotion et susciter des vocations.

Ainsi, les RAM ont réalisé les premières actions d'un plan de communication à travers la création de deux affiches et le lancement d'un projet annuel de "Fête des RAM".



SAINT-LOUIS LES RAM



#### **SERVICE MULTI-ACCUEILS**

#### **MISSIONS**

Saint-Louis Agglomération gère 4 structures Petite Enfance.

## 2 en réaie:

- le multi-accueil « Les Loustics » (30 places) situé à Ranspach-le-Bas :
- le multi-accueil « Tom Pouce » (30 places) situé à Hagenthal-le-Bas.

2 en délégation de service public à l'association « Les 3 Cygnes » (2017/2020) :

- le multi-accueil « Les 3 Cygnes » (45 places) situé à Landser;
- le multi-accueil « Les Lucioles » (36 places) situé à Sierentz.

SLA apporte un soutien financier à l'association par le biais du versement d'une subvention d'exploitation annuelle et assure la maintenance et l'entretien des locaux



## LES STRUCTURES EN RÉGIE : LES LOUSTICS ET TOM POUCE

## **FAITS MARQUANTS**

#### COVID-19

L'année 2020 a vu la fermeture exceptionnelle des multi-accueils durant plus de 2 mois (du 9 mars au 25 mai inclus) et ce pour cause de confinement lié à la pandémie de COVID-19.

Les équipes ont dû faire preuve d'une grande adaptabilité lors de la réouverture et tout au long de l'année pour appliquer les directives gouvernementales relayées par la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et la CAF du Haut-Rhin.

Toutes les mesures barrières et une organisation spécifique pour répondre aux contraintes d'hygiène liées à la pandémie ont été mises en place par les équipes des multiaccueilsetSaint-LouisAgglomérationaprisde nouvelles mesures pour assurer la protection de ses agents (tenues professionnelles et masques).

## **EFFECTIFS**

• Tom Pouce : 16 agents · Les Loustics : 17 agents

## EN CHIFFRES -

177 jours d'ouverture sur l'année 2020

45 489 €

TTC d'investissement pour les deux structures, dont 13 268 € de subvention à percevoir de la CAF

## ÉLÉMENTS STATISTIQUES ET BUDGÉTAIRES

	Tom Pouce	Les Loustics
Nombre d'enfants accueillis	80	73
Nombre de familles concernées	76	65
Pourcentage de familles ayant des revenus supérieurs au plafond mensuel de la CAF	75 %	69,23 %
Pourcentage de familles résidant sur le périmètre de Saint-Louis Agglomération	93,42%	93,85 %
Montant de la prestation de service unique CAF (estimée)	100 828,25 €	92 927,80 €
Aides exceptionnelles COVID-19 versées par la CAF*	63 241 €	67 072 €
Montant des participations des familles	105 321,16 €	96 733,26 €

<sup>\*</sup> La CAF a soutenu financièrement les établissements afin de compenser les journées de fermeture totale ou partielle ainsi que les places vacantes liées à l'absence d'enfants ou de personnel.

## **ÉVOLUTION DES BARÈMES CAF**

Le montant des ressources mensuelles « plafond » pris en compte par foyer est passé à 5 600 € au 1er janvier 2020.

92,11 %

132 %

2.63 %

1.32 %

1.32 %

9.21 %

26.32 %

15.79 %

19.74 %

1.32 %

1.32 %

2.63 %

6.58 %

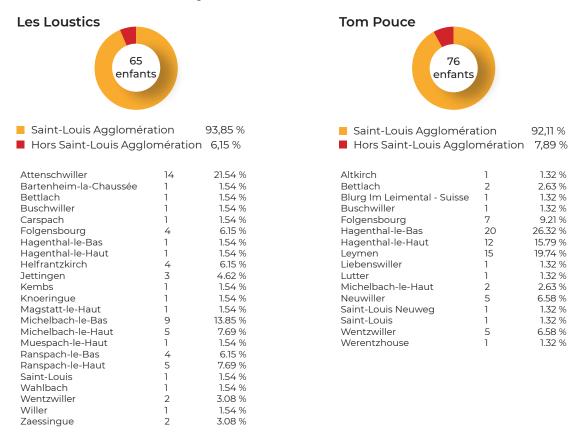
1.32 %

1.32 %

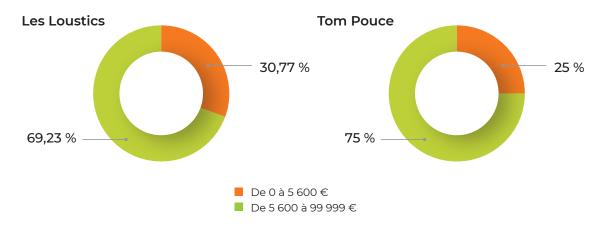
6.58 %

1.32 %

## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES FAMILLES



## RÉPARTITION DES REVENUS DES FAMILLES PAR AN



#### LES FORMATIONS DU PERSONNEL

- manipulation des extincteurs
- · Exercice d'évacuation en présence des enfants
- · Analyse de la pratique professionnelle
- · Diriger un établissement d'accueil de ieunes enfants
- · Moyens de prévention incendie et · Utiliser le logiciel métier PETITE ENFANCE NOE
  - · Maître d'apprentissage
  - · Détection de faux billets et sécurité informatique.

## **ACTIVITÉS À TOM POUCE**

- · L'Épiphanie avec un atelier confection de galettes dans le groupe des Toms (grands). Chaque enfant avait préparé sa couronne.
- · La Chandeleur et son goûter fest if autour de crêpes.
- · La fête de Carnaval, dernier moment où parents, enfants et l'équipe ont pu partager un moment en commun.
- · En octobre une céramiste est venue animer un atelier parents-enfants dans le cadre de la semaine de la Petite Enfance.
- · Ateliers de peinture sur galets.
- · Animations durant la semaine du Goût en octobre.
- · Des séances de comptines en alsacien dispensées par les animatrices du service Promotion de l'alsacien de SLA.
- · Des séances mensuelles d'éveil musical en lien avec le RAM d'Hagenthal-le-Bas stoppées de mars à août puis reprises de septembre à décembre.
- · Des ateliers culinaires ont rythmé la fin d'année : confection de Manalas et de Bredalas.

- · Des promenades en extérieur
- · Des visites au sein d'une ferme du village et contact avec ses animaux.

## **ACTIVITÉS AUX LOUSTICS**

La crise sanitaire a fortement perturbé les évènements prévus au sein des multiaccueils mais les équipes ont fait tout leur possible pour proposer des activités aux enfants et leur famille tout en respectant les consignes d'hygiène.

- · Un petit déjeuner avec les parents pour Carnaval, le 3 mars 2020.
- · Semaine du goût en octobre.
- · La magie de Noël a pu être maintenue grâce à la décoration d'un sapin par les enfants, la confection de Bredalas avec les tout-petits puis l'ouverture des cadeaux déposés par le Père Noël pour les différents groupes d'âge.

## LES STRUCTURES EN DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC: LES TROIS CYGNES ET LES LUCIOLES

## EN CHIFFRES

## 172

jours d'ouverture sur l'année 2020

#### 27 847 €

TTC d'investissement aux 3 Cygnes, dont 18 564 € de subvention à percevoir de la CAF

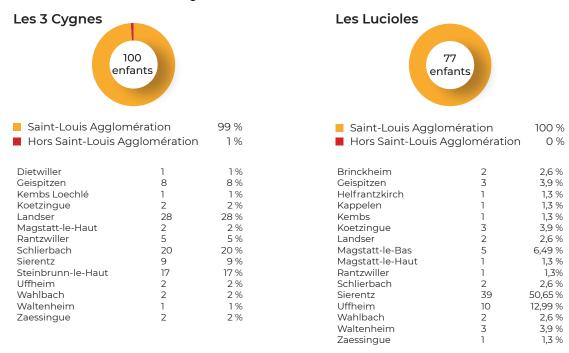
## 2 246 € TTC d'investissement aux aux Lucioles

## **EFFECTIFS**

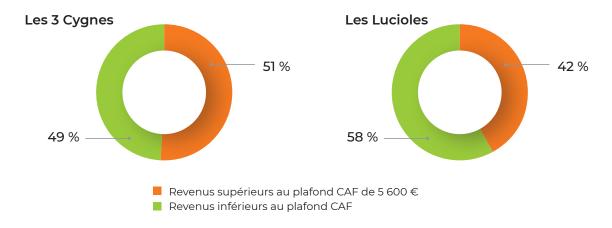
· Les 3 Cygnes : 24 agents

· Les Lucioles : 17 agents

## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES FAMILLES



## RÉPARTITION DES REVENUS DES FAMILLES PAR AN



## ÉLÉMENTS STATISTIQUES ET BUDGÉTAIRES

	Les 3 Cygnes	Les Lucioles
Nombre d'enfants accueillis	113	85
Nombre de familles concernées	100	77
Montant des participations des familles versées à l'association "Espace Enfance les 3 Cygnes"	157 513,08 €	121 669,92 €
Aides exceptionnelles COVID-19 versées par la CAF à l'association "Espace Enfance les 3 Cygnes"	60 936,60 €	48 902,30 €
Pourcentage de familles ayant des revenus supérieurs au plafond	51 %	42 %
Pourcentage de familles résidant sur le périmètre de Saint-Louis Agglomération	99 %	100 %
Montant de la subvention d'exploitation versée par Saint-Louis Agglomération	284 096 €	228 940 €
Montant de la prestation de service CAF à l'association "Espace Enfance les 3 Cygnes" (estimée)	260 976,81 €	202 100,71 €

## LES FORMATIONS DU PERSONNEL

- Les responsabilités juridiques du dirigeant d'un Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)
- La question des soins, médicaments, PAI en EAJE
- Développer ses compétences relationnelles et son leadership individuel et collectif
- Accompagnement méthodologique Réseau Parents 68.

#### **ACTIVITÉS AUX LUCIOLES**

- Visite d'une animatrice de la Promotion de l'alsacien de SLA pour pérenniser l'éveil des tout-petits entamé en 2019.
- Intervention d'un artiste plasticien pour des ateliers de création en extérieur sur des tables à base de savon, mousse à raser, eau et/ou gouache pour les plus grands.
- Diverses activités de jardinage et de découverte de la nature en extérieur (potager...).
- Ateliers culinaires «fait maison»: Bredelas, bretzels, Manalas, compotes, pâtisseries...

#### **ACTIVITÉS AUX 3 CYGNES**

- Comptines du monde : Afrique, Italie, Alsace...
- Réalisation d'un film: afin de pouvoir retracer et partager aux familles le quotidien des enfants tout en respectant les contraintes sanitaires d'accès au bâtiment, un film et des photos leur ont été transmis par l'équipe éducative.

- · Analyse de la pratique professionnelle
- Comment accompagner les parents avec les outils numériques
- · Gestion administrative du personnel
- Le document unique d'évaluation des risques professionnels
- · Formation au logiciel INOE
- Formation Auxiliaire de Puériculture par le Fongecif.

## **PROJETS COMMUNS**

- Mise en place de l'application KIDIZZ pour une communication numérique facilitée avec les familles.
- Semaine du goût en octobre : éveil à la découverte de diverses saveurs via des recettes du monde (Italie, tarte aux questsches).
- Comptines signées : le quotidien des enfants est bercé par le « langage signé », pédagogie qui incite à communiquer en regardant l'enfant, attendre son regard, capter son attention, prendre le temps de lui parler, diminuer le débit de parole.
- Collecte en faveur des animaux de la SPA de Mulhouse en février.

## PÔLE DE PROXIMITÉ DE FOLGENSBOURG

#### SERVICE MAISON DE SANTÉ

#### **MISSIONS**

· Saint-Louis Agglomération est propriétaire de la Maison de santé de Folgensbourg. Ce bâtiment abrite les bureaux du pôle de proximité ainsi que des cabinets loués à des professionnels de santé qui y exercent leur activité

## **EFFECTIFS**

· 6 agents



## FAIT MARQUANT

#### COVID-19

Au printemps 2020, le Dr CHARON, médecin généraliste, est décédé de la Covid-19.

Dr OTT, médecin généraliste, s'est installée en août dans le cabinet vacant.

## PROFESSIONNELS DE SANTÉ PRÉSENTS AU 31/12/2020

- · 1 cardiologue
- · 1 ostéopathe
- · 1 infirmière titulaire
- · 1 médecin généraliste
- · 1 médecin acupuncteur (1 jour par semaine)
- · La Ligue contre le cancer (1 coordinatrice, 1 psychologue et différents intervenants pour des activités adaptées aux malades)
- · 3 orthophonistes
- · 3 kinésithérapeutes
- · 1 psychologue

## ÉTUDE SUR L'ACCÈS AUX SOINS DE PROXIMITÉ SUR LE TERRITOIRE DE SLA

À l'été 2019. SLA avait confié au bureau d'études Mazars. la réalisation d'une étude relative à l'accès aux soins sur son territoire.

Après la réalisation d'un diagnostic partagé en 2019, une proposition de plan d'actions a été établie de façon participative avec les acteurs de la santé du territoire début 2020.

Le nouveau Conseil communautaire élu en juillet 2020 a décidé de créer une Commission Santé. Celle-ci a été constituée en octobre 2020 et travaillera sur les suites à donner à cette étude.

## DIRECTION DE LA COHÉSION SOCIALE

#### **MISSIONS**

## Équilibre social de l'habitat

- Réalisation et suivi du Programme Local de l'Habitat (PLH)
- Politique du logement d'intérêt communautaire
- Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire
- · Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire
- Actions, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées
- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire

#### Politique de la ville

- Diagnostic, définition des orientations du contrat de ville
- Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance; programme d'actions définies dans le contrat de ville

## Accueil des gens du voyage

 Aménagement, entretien et gestion administrative des aires permanentes

Organisation du marché hebdomadaire du Palmrain

## **EFFECTIFS**

· 3 agents



## SERVICE HABITAT

## DES INSTANCES RENOUVELÉES, DE NOUVEAUX PARTENARIATS

Suite à l'installation en septembre des nouvelles instances communautaires, les représentants de Saint-Louis Agglomération au sein de l'Etablissement Public Foncier d'Alsace et de Saint-Louis Habitat ont été désignés, ce qui permet de pérenniser les partenariats existants avec ces structures et de continuer à bénéficier de leurs activités.

La loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (dite loi ELAN) du 23 novembre 2018 impose aux bailleurs sociaux de gérer un patrimoine comptant au minimum 12 000 logements locatifs sociaux. Les bailleurs n'atteignant pas ce seuil minimal doivent se regrouper. Cette obligation de regroupement ne signifie pas qu'ils doivent fusionner mais qu'ils doivent à minima mettre en synergie une partie de leurs moyens. À cet effet, la loi crée un nouvel outil juridique, la Société Anonyme de Coordination (SAC), qui leur permet de mutualiser des movens tout en conservant leur autonomie et personnalité juridique propres.

Saint-Louis Agglomération a participé à la démarche menée par Saint-Louis Habitat (1 510 logements) - Office Public de l'Habitat (OPH) qui lui est rattaché - en vue de se regrouper avec d'autres bailleurs sociaux. La Communauté d'Agglomération est ainsi partie prenante du projet de SAC départementale qui associera les 4 OPH haut-rhinois (Habitats de Haute-Alsace, Pôle Habitat Colmar Centre Alsace, M2A Habitat et Saint-Louis Habitat) et une coopérative (Centre Alsace Habitat). Cette SAC sera installée au cours de l'année 2021.

Les études pour l'élaboration du Programme Local de l'Habitat ont repris à l'automne. Outre une réactualisation partielle du diagnostic socio-économique, un inventaire du foncier constructible a été engagé en collaboration étroite avec les communes.

Enfin, un dépliant de promotion des dispositifs de soutien communautaire en faveur de l'habitat a été créé et diffusé largement aux partenaires de SLA intervenant dans ce domaine.

#### EN CHIFFRES

#### 4

permanences d'information sur le logement par mois

#### 54

ménages reçus en présentiel

#### 9

primes de 500 € accordées aux propriétaires modestes réalisant des travaux de rénovation énergétique

#### 4 765 €

attribués à 2 copropriétés pour la réalisation d'études et une AMO préalables au lancement de travaux de réhabilitation énergétique (101 logements concernés)

#### 366 200 €

accordés à 8 opérations menées par des bailleurs sociaux permettant la création de 274 logements sociaux

#### 169 000 €

alloués à la réhabilitation de 169 logements sociaux

## 12 710 619 €

de prêts garantis à 100 % pour 7 opérations soit 215 logements sociaux

## SERVICE POLITIQUE DE LA VILLE

## EN CHIFFRES

705 bénéficiaires

# 9 actions financées pour environ

## DES MOYENS RENFORCÉS POUR AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES HABITANTS DU QUARTIER DE LA GARE

La politique de la ville est une politique publique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, visant à réduire les inégalités sociales entre les territoires.

Un seul quartier de l'Agglomération, le Quartier de la gare à Saint-Louis, est concerné. Il fait l'objet d'un contrat de ville, conclu pour la période 2015-2022, qui définit comme priorités :

- · L'aménagement urbain du quartier
- L'optimisation des parcours d'insertion et d'emploi
- · Le renforcement de la dimension éducative
- · L'accès au(x) droit(s) et aux services
- · La sécurité et la prévention de la délinguance.

Des moyens financiers spécifiques sont affectés chaque année aux projets qui contribuent à l'atteinte de ces objectifs. À ce titre, Saint-Louis Agglomération a alloué, en 2020, 46 305 € à 10 projets (dont le pilotage et l'évaluation de la démarche).

Les services communautaires ont continué à accompagner la Ville de Saint-Louis pour finaliser le projet de renouvellement urbain du Quartier de la Gare. Une convention a été signée le 2 décembre 2020. Les signataires (État, Saint-Louis Agglomération, Ville de Saint-Louis, Action Logement Service, Conseil Départemental du Haut-Rhin, Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin et NEOLIA) s'engagent à financer et à réaliser le programme décrit dans le document.

En 2020, un point d'apport volontaire (PAV) enterré pour le stockage des ordures ménagères a été installé dans le quartier. L'aménagement d'un second est prévu à la fin de l'année 2021.





Compte tenu de la crise sanitaire qui a limité les relations sociales en présentiel, il a été nécessaire de renforcer les échanges entre les partenaires du contrat de ville, notamment par le biais de visioconférences, ceci afin de consolider l'offre d'actions auprès des habitants les plus précaires. Les acteurs associatifs et institutionnels se sont mobilisés rapidement pour pouvoir organiser des animations sportives et de loisirs à destination des jeunes habitant le quartier lors des vacances estivales. Ces actions, parmi d'autres, ont contribué au maintien et au renforcement du lien social sur le Quartier de la gare.

## MARCHÉ HEBDOMADAIRE DU PALMRAIN

## DES MOYENS POUR RENFORCER SON ATTRACTIVITÉ

Le marché a eu lieu tous les mercredis après-midi sur le parking nord du Palmrain, sauf durant le premier confinement.

9 commerçants y ont tenu un stand. L'année 2020 a vu leur renouvellement partiel : ainsi les étals du boucher, de la rôtisseuse et du vendeur de saucissons ont cédé la place à ceux d'un négociant en vin, d'un viticulteur, d'un apiculteur et d'un vendeur de paëlla. Ils complètent l'offre de produits déjà proposée par un boulanger, un fromager, un traiteur, un maraîcher et un producteur de volailles.

Début mars, après concertation avec tous les services de SLA concernés et les commerçants, le marché a été déplacé à droite de l'entrée du parking nord du Palmrain, ceci pour des raisons de sécurité et de convivialité. Une borne électrique, un éclairage, un panneau « stationnement interdit » supplémentaire et un marquage au sol délimitant la surface du marché ont été mis en place.

Ces aménagements donnent pleine satisfaction à la clientèle et aux commerçants, qui peuvent occuper les lieux en toute tranquillité, sans être inquiétés par le passage de véhicules.

La promotion du marché a également été renforcée durant l'année avec la création d'une page internet et la parution d'un article dans la presse locale. De plus, la banderole de signalisation du marché a été refaite selon la charte graphique de SLA. Enfin, pendant la période des fêtes de fin d'année, une décoration a été installée afin de rendre le marché plus attractif.

## SERVICE GENS DU VOYAGE

#### EN CHIFFRES

## 647

personnes accueillies sur l'aire de Saint-Louis (20 places)

#### 416

personnes accueillies sur l'aire de Huningue (10 places)

## DES OUTILS POUR AMÉLIORER LA **GESTION DES AIRES D'ACCUEIL PERMANENTES**

Le règlement intérieur des aires d'accueil des gens du voyage de Saint-Louis et de Huningue a été modifié pour le mettre en conformité avec le décret du 26 décembre 2019 relatif aux aires permanentes d'accueil destinées aux gens du voyage.

Afin d'améliorer la gestion de ses aires, Saint-Louis Agglomération a investi dans un logiciel de télégestion permettant aux voyageurs de payer par avance les droits de places et de fluide. L'aire d'accueil de Huningue a été fermée pour travaux durant le mois d'octobre 2020 afin d'être équipée par le logiciel. Il sera déployé au cours de l'année 2021 sur l'aire d'accueil de Saint-Louis.

La crise sanitaire a également impacté fortement l'occupation des aires : les déplacements étant interdits durant les périodes de confinement et les grands rassemblements estivaux n'ayant pas eu lieu du fait des restrictions sanitaires, les aires d'accueil ont été davantage occupées. Le territoire a connu également une augmentation sensible du nombre de stationnements illicites, occasionnant de nombreux désagréments et dégâts.

Les réflexions en vue de créer une aire d'accueil à Kembs se sont par ailleurs poursuivies, en concertation avec les différents services communautaires concernés et la Ville de Kembs.

# PÔLE DE LA COMMUNICATION ET DU NUMÉRIQUE

Le Pôle de la Communication et du Numérique appuie les autres Directions et Services pour diffuser, faire connaître, valoriser le territoire et les compétences et actions de Saint-Louis Agglomération. Il assure également le pilotage du Système d'Information Géographique (SIG), coordonne la diffusion des outils numériques collaboratifs, veille à leur bon fonctionnement et supervise le déploiement du Très Haut Débit (THD) sur les 40 communes membres du territoire.

# DIRECTION DE LA COMMUNICATION, DES RELATIONS PUBLIQUES ET DES ARCHIVES

## SERVICE COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES

#### **MISSIONS**

- Assurer une information exhaustive des habitants de Saint-Louis Agglomération sur tous les aspects des politiques publiques menées par la collectivité
- Mettre en place, créer et alimenter tous les supports de communication externes et internes de SLA
- · Créer tous les visuels (plaquettes, affiches, flyers, stickers, rapports, bandeaux internet, etc.) de la collectivité
- Assurer la bonne organisation de tous les contacts avec les médias et la presse locale
- · Assister les autres services et directions dans l'organisation d'évènements de tout ordre

## **EFFECTIFS**

· 5 agents

## EN CHIFFRES -

1

édition du magazine «Mieux ensemble»

2

éditions du journal interne «Le . coml»

1

numéro spécial interne «Le petit. Coml» édité pendant la première période de confinement

167

visuels réalisés en interne

3

réseaux sociaux sur lesquels SLA est présente

> 17 conférences de presse organisées

## **FAITS MARQUANTS**

#### COVID-19

Durant toute cette période de crise, la Direction de la communication, des relations publiques et des archives est restée très fortement mobilisée pour relayer au plus vite toutes les informations utiles aux citoyens par voie de presse, sur le site de l'Agglomération et sur les réseaux sociaux.

#### **CHARTE GRAPHIQUE**

La charte graphique de Saint-Louis Agglomération a été entièrement revue pour mettre son identité visuelle en adéquation avec la nouvelle stratégie de communication adoptée en 2019.

## ÉLÉCTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Il est également à remarquer que la communication de Saint-Louis Agglomération a été adaptée conformément à la législation en vigueur lors des six mois précédant les élections municipales et communautaires.

## MISER SUR LA RÉACTIVITÉ ET L'ADAPTATION

La crise sanitaire et les différentes périodes de confinement ont nécessité durant toute cette année 2020 un suivi constant et une remise à jour très régulière, voire instantanée, des informations diffusées aux citoyens.

Les réseaux sociaux, le site web de la collectivité et les organes de presse locaux ont été les vecteurs essentiels de l'information grand public.

Ce suivi a pu être effectué grâce à la disponibilité et à la réactivité des agents de la Direction qui ont assuré une permanence continue durant toutes les périodes concernées.

## CONSERVER LE LIEN AVEC LE TERRITOIRE ET LES AGENTS

#### Magazine intercommunal « Mieux ensemble »

Notre magazine intercommunal n'a pu être publié qu'une seule fois en 2020. En effet, en raison de la crise sanitaire, il n'a pas été possible de répertorier une série de sujets pérennes suffisants sur les 6 premiers mois de l'année et de suivre ainsi le calendrier éditorial bisannuel habituel. Néanmoins, les conditions requises ont pu être réunies dès le mois de juin et le magazine intercommunal a pu être publié pour le mois de septembre devançant l'édition automnale habituelle.

Le principal dossier de ce numéro a été consacré au Conseil de communauté nouvellement élu, à la présentation des Conseillers communautaires, au fonctionnement des instances de

gouvernance et des missions de la collectivité.

Il a également été l'occasion de revenir sur les conditions d'exercice de la nouvelle compétence



eau-assainissement acquise depuis le ler janvier 2020, la reprise de certains services à la population ou les dispositifs d'aide « COVID » aux entreprises déployés avec l'aide de la collectivité.

#### Magazine interne « Le . com1 »

Ce magazine, diffusé traditionnellement 3 fois par an à tous les agents de la collectivité, n'a pu être édité que 2 fois en 2020.

Cependant, la Direction de la Communication a pris l'initiative de réaliser un numéro spécial « Le petit . com 1 » en avril 2020. Il a permis d'adresser un message de soutien du Président au personnel et de partager les expériences de travail en confinement de certains de nos collègues qui se sont prêtés au jeu et ont accepté de décrire leur quotidien.

Le « Gros Plan » du numéro 25 paru en mars, a été l'occasion de présenter les équipes de la médiathèque « La Citadelle » et de créer une rubrique « Portrait ». Cette nouvelle rubrique constitue la première étape d'une refonte complète de ce magazine qui interviendra en 2021.





La gestion de la crise sanitaire s'est répercutée sur l'organisation de tous les services. C'est la raison pour laquelle le « Gros Plan » du numéro 26 a quant à lui été consacré à cette période tout à fait particulière et a mis en exerque les leçons qui devront être tirées de cette situation et les pistes de réflexion suivies en interne pour améliorer l'organisation de notre collectivité dans le futur.

## SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION **SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX**

Saint-Louis Agglomération est présente sur 3 réseaux sociaux : Facebook, Instagram et LinkedIn, ainsi que sur la plateforme Youtube.

Près de 300 posts ont été publiés en 2020 et le nombre d'abonnés n'a cessé de croître pendant toute l'année pour atteindre 1 000 pour Instagram et 2 600 pour Facebook. La période de crise et les confinements successifs ont contribué à cette augmentation.

Il est également à noter qu'en raison de la limitation ou de l'interdiction pour le public d'assister aux séances du Conseil communautaire, ces dernières ont été retransmises sur les réseaux sociaux. Ces retransmissions ont intégralement été réalisées en interne.









## CRÉATIONS GRAPHIQUES

L'ensemble des affiches, banderoles, flyers, cartes d'invitation, carte de vœux, programmes, guides d'utilisation, pochettes, etc., mais également tous les visuels publiés sur internet et les réseaux sociaux, ont été conçus en interne par la Direction de la Communication, soit 167 supports différents.





## MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU **COMITÉ DE RÉDACTION**

À la suite de l'élection du Conseil communautaire, un nouveau Comité de rédaction a été constitué. Il s'est réuni pour la première fois sous la présidence de Monsieur Bernard Juchs, Vice-Président en charge de la communication et de l'information, en septembre 2020.

Ce comité a entamé dès 2020 un travail de refonte du magazine « Mieux ensemble ».

#### **UN INTRANET POUR SLA**

Afin de décloisonner les services, de permettre à tous de bénéficier d'un socle d'information partagé, d'améliorer la communication interne et de développer un sentiment d'appartenance, notre collectivité a décidé de se doter d'un Intranet.

À cette fin, un groupe projet réunissant des agents volontaires, et un comité de pilotage composé d'élus et de représentants des chefs de services et de direction, ont été créés.

Encoordinationaveccesderniersetleservice Développement et Usages numériques, la Direction de la Communication a réalisé tout le travail préalable au lancement d'un appel d'offres pour le choix d'un prestataire soit, entre autres, la création d'une arborescence détaillée (navigation transversale), la coordination de la rédaction des contenus thématiques (RH, climat, archives, syndicat...), etc.

Le choix du prestataire a été effectué en octobre 2020 et depuis, de nombreuses réunions de travail ont about i à la finalisation détaillée de l'outil dont la réalisation devra être achevée pour septembre 2021.

## **RÉALISATION D'UNE NOUVELLE** CHARTE GRAPHIQUE SUR LA BASE DE LA NOUVELLE STRATÉGIE DE **COMMUNICATION ADOPTÉE EN 2019**

Afin de donner suite à la nouvelle stratégie de communication adoptée en 2019, la Direction de la Communication a réalisé. avec l'aide d'une agence de communication, une nouvelle charte graphique.

Cette dernière a permis d'harmoniser et de dynamiser les supports de communication de l'Agglomération. Grâce à cette méthodologie chartée, les prises de parole de SLA sont aujourd'hui facilement identifiables, quel que soit le support choisi.

Elle a également été intégrée dans tous les modèles de documents papier qu'utilisent les services (courriers, présentations PowerPoint, etc.).

#### LANCEMENT D'UNE CAMPAGNE DE NOTORIÉTÉ

L'adoption de cette nouvelle charte graphique a été l'occasion de lancer une première campagne de notoriété pour Saint-Louis Agglomération.

Par l'intermédiaire de 5 visuels différents consacrés à différentes compétences de l'Agglomération, affichés sur les bus, dans les mairies, dans les abribus et sur divers autres supports pendant 5 semaines, il s'agissait ainsi de mieux faire connaître la collectivité et les services publics rendus aux citoyens.











#### **DISTRIBUTION DES MASQUES**

La Direction de la Communication a assuré, en coordination avec les agents de la Direction des sports, la distribution de 160 000 masques dans les 40 communes de l'Agglomération durant la période du premier confinement.

#### **SERVICES ARCHIVES**

#### **MISSIONS**

- · Collecte, classement, conservation et communication des archives de Saint-Louis Agglomération pour des raisons juridiques, administratives et historiques
- · Conception d'un système d'archivage électronique (SAE)
- · Accompagnement et sensibilisation des services aux problématiques de l'archivage à travers l'animation d'un réseau de référents archives

#### **REPRISE DES ARCHIVES** "EAU-ASSAINISSEMENT"

Reprise des archives des différentes structures, plus d'une quarantaine, qui assuraient la gestion de l'eau et de l'assainissement avant la reprise de cette compétence par Saint-Louis Agglomération au 1er janvier 2020 : inventaire, classements, etc.

#### LANCEMENT DU PROJET "SYSTÈME D'ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE"

Démarrage de la prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en place d'un système d'archivage électronique.

Ce projet concerne tous les services de Saint-Louis Agglomération. Après le choix du prestataire, des entretiens portant sur les archives existantes ont été menés avec tous les services et directions de la collectivité.

4 services tests ont été retenus pour analyser plus en profondeur les besoins et les solutions envisageables.

Sur cette base, différents scénarios ont été élaborés. Ils ont pu être présentés en décembre, concluant ainsi la phase 2 de ce projet.

#### **EFFECTIF**

· l agent

#### EN CHIFFRES -

138,5 mètres linéaires d'entrée

46 mètres linéaires d'éliminations réglementaires

> 92,5 mètres linéaires d'accroissement net

3 instruments de recherche produit

36 communications internes effectuées

100 % de taux de respect des délais de recherche



## **DIRECTION NUMÉRIQUE**

### SERVICE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

#### **MISSIONS**

- · Piloter et administrer le SIG bureautique et le SIG web (outil principalement destiné à la consultation des données cartographiques), administrer la base de données
- · Mettre en œuvre le suivi statistique et cartographique du SCOT (en collaboration avec le service Aménagement de SLA)
- · Répondre aux besoins émanant des services de SLA ou des communes membres en matière d'information géographique avec notamment la création et la mise à jour de données ainsi que la réalisation de cartes
- · Mettre en œuvre l'Open Data de la collectivité

#### RENFORCEMENT DE L'ÉQUIPE SIG

L'effectif du service SIG est passé de 2 à 3 agents avec l'arrivée, au 1er avril 2020, d'un agent en charge de :

- · La mise en œuvre de la démarche Open Data à Saint-Louis Agglomération
- · La mission SIG dans le domaine de l'Aménagement du territoire.

#### LES TRAVAUX CARTOGRAPHIQUES RÉALISÉS PAR LE SERVICE SIG EN 2020

#### Réactualisation de thèmes déjà existants dans la base de données de SLA

Cadastre, patrimoine foncier de SLA et de ses 40 communes membres, documents d'urbanisme, certains réseaux de compétence SLA, réseau Distribus et transports scolaires, données métier SLA... L'objectif étant d'offrir aux utilisateurs des données récentes et fiables.

Réactualisation complète de la cartographie des aménagements cyclables existants sur le territoire de SLA (tous maîtres d'ouvrages confondus) et incluant une vérification terrain systématique.

#### **EFFECTIFS**

· 3 agents

#### **EN CHIFFRES** -

utilisateurs du SIG bureautique

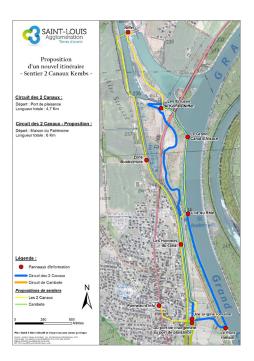
255 utilisateurs du SIG-web

demandes de travaux

#### FAIT MARQUANT

#### **GÉOGRANDEST**

Participation à la dynamique régionale GéoGrandEst pour la mise en œuvre d'une plateforme régionale des données géographiques.



#### Création d'indicateurs et mise en œuvre du suivi du SCOT

En 2020 et pour les besoins de l'arrêt du SCOT, le service SIG a procédé au calcul de la consommation foncière 2008/2018.

Puis, en collaboration avec le service Aménagement, le service SIG a créé les indicateurs thématiques en lien avec le SCOT (dénomination, choix des méthodes de calcul, recherche des sources de données, etc.) puis débuté leur mise en œuvre :

- · 79 indicateurs ont été créés et répartis dans les différentes thématiques traitées par le SCOT (habitat, consommation foncière, environnement, transport, économie, etc.)
- · 24 cartes et graphiques ont été réalisés
- · 490 dossiers de demandes d'urbanisme délivrés en 2019 ont été intégrés dans les bases de données du SIG pour le calcul de la consommation d'espace.

#### Nouvelle mission: l'Open Data

À partir de 2020, le service SIG est en charge de la mise en œuvre de l'Open Data à Saint-Louis Agglomération.

Afin de réaliser cette mission transversale à tous les services de l'Agglomération, les actions suivantes ont été menées :

- · Réalisation d'un état des lieux des solutions techniques existantes en matière d'Open Data
- · Recensement des données produites par tous les services de SLA et susceptibles d'être ouvertes
- · Sensibilisation au sujet de l'Open Data à l'ensemble des services de SLA et communication de cette démarche auprès des élus.

#### Traitement des demandes spécifiques

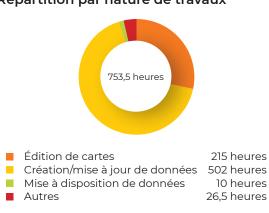
En 2020, le service SIG a traité 72 demandes de travaux, ce nombre étant moins important que l'année précédente en raison de la crise sanitaire due à la COVID-19. Ces demandes de travaux émanent notamment des services de SLA, de certaines de ses communes membres et de quelques structures externes.

Leur traitement a nécessité 753,5 heures de travail, réparties par demandeurs des travaux et par nature des travaux.

#### Répartition par demandeurs



#### Répartition par nature de travaux



#### Réflexion quant à l'intégration dans le SIG de la cartographie des réseaux d'éclairage public

Le besoin d'intégrer les réseaux d'éclairage public dans le SIG-web a été exprimé en 2019 par les communes membres à l'occasion d'un sondage destiné à identifier leurs attentes en matière de SIG.

Combiné à la réglementation DT-DICT-qui impose aux exploitants de disposer des plans géoréférencés de leurs ouvrages en classe de précision A - et combiné au fait que la plupart des communes membres de SLA ne disposent pas des plans répondant aux obligations règlementaires précitées, les actions suivantes ont été menées en 2020:

- · Réflexion sur la constitution avec les communes intéressées – d'un groupement de commandes pour la réalisation des levés géoréférencés des réseaux d'éclairage public dont elles ont la compétence.
- · Définition, en concertation avec les communes volontaires, d'un standard pour les données géographiques relatives au réseau d'éclairage public.

### SERVICE DÉVELOPPEMENT ET USAGES NUMÉRIOUES

#### **MISSIONS**

- · Participer à la définition stratégique du système d'information de la collectivité
- · Coordonner la mise en œuvre et veiller au bon fonctionnement des outils collaboratifs
- · Assurer l'information et la formation des utilisateurs (agents et élus)
- ·Proposer des orientations de développement en matière d'usages numériques

#### **FAITS MARQUANTS**

#### COVID-19

La crise sanitaire que nous traversons a bouleversé les habitudes et méthodes de travail des agents de la collectivité ainsi que la participation des élus à certaines instances consultatives. Les services ont dû se réorganiser pour permettre une continuité de service et répondre aux demandes internes et externes.

#### **TÉLÉTRAVAIL**

La mise en place du télétravail en temps de crise a permis de donner un élan considérable à la transformation numérique de la collectivité. De nouveaux besoins ont été émis par les services tels que l'organisation de conférences audios ou vidéos, le partage et la collaboration sur des fichiers avec l'extérieur...

#### **NOUVEAUX PROJETS**

En parallèle du suivi et du développement des outils Microsoft 365, différents projets et missions ont été menés cette année : l'organisation matérielle du nouveau Conseil communautaire, une procédure de modification des mots de passe, la mise en place d'un accès VPN et le suivi du projet Intranet.

#### **EFFECTIFS**

· lagent

#### **EN CHIFFRES** -

30

agents formés aux outils Microsoft 365

SharePoint créés

modes opératoires réalisés

300 incidents résolus

78 tablettes iPad paramétrées (élus)

#### ORGANISATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Dans le cadre du renouvellement du Conseil communautaire, toutes les tablettes ont été restaurées et paramétrées avec la nouvelle liste des 78 conseillers communautaires titulaires. Dès réception de cette liste, les identifiants (adresses mail + mots de passe) ont été mis à jour, voire créés pour les nouveaux élus (titulaires et suppléants).

Le paramétrage comprenait la restauration des tablettes, l'installation des applications Outlook, FAST-Elus, la création d'un raccourci pour le calendrier des réunions SLA et la création d'un raccourcipour l'accès au Share Point Conseil communautaire.

La remise des tablettes s'est accompagnée d'une formation individuelle portant sur son utilisation de base et le fonctionnement des outils mis à la disposition des élus.

#### CHARTE INFORMATIQUE/GESTION DES MOTS DE PASSE

Dans le cadre de la mise en place de la charte informatique en début d'année 2020 et pour des questions de sécurité, le groupe projet composé des services Juridique, Ressources Humaines, Développement et usages numériques et du référent informatique avait validé le renouvellement des mots de passe des agents de manière trimestrielle comme le recommande la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) et l'ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information). L'outil de modification des mots de passe, développé en collaboration avec notre prestataire informatique, a été testé et validé par le service Développement et usages numériques, qui a ensuite rédigé une procédure détaillant les étapes à suivre pour modifier son mot de passe à destination de tous les agents de la collectivité.

Ce nouveau process permet de renforcer la sécurité des accès et données surtout au vu de l'augmentation des connexions multisites et multi-appareils engendrée par le télétravail.

#### TÉLÉTRAVAIL/VPN

Durant le premier confinement, les agents ont dû travailler depuis leur domicile. Les agents non dotés de matériels nomades SLA avaient la possibilité d'utiliser leur ordinateur personnel mais uniquement la version en ligne des outils Microsoft 365.

Cela a donc amené à la mise en place d'un accès VPN pour sécuriser l'accès des agents en télétravail.

L'outil a été développé par notre prestataire informatique. Le service Développement et usages numériques a réalisé les tests nécessaires et rédigé la procédure détaillant les étapes à suivre pour se connecter au VPN et au bureau à distance.

Cet outil permet à l'agent d'accéder au système d'information de la collectivité (à son environnement de travail) dans les mêmes conditions qu'au bureau (sur site, en présentiel), sans interaction avec les données personnelles de l'agent. Les deux environnements (professionnel et personnel) sont distincts.

#### **PROJET INTRANET - SLALHOME**

La rédaction du cahier des charges avec notre AMOA a permis de publier le marché "Conception, mise en œuvre et maintenance du portail Intranet" en mars 2020. La date butoir de réception des offres a été décalée de trois mois en raison de la crise sanitaire. Sept offres ont été réceptionnées. L'analyse de ces dernières a abouti à une phase de négociations pour enfin attribuer, fin septembre 2020, le marché à la société Projetlys qui répondait au mieux aux critères prédéfinis.

Les différents travaux de conception de l'Intranet ont débuté en octobre. Le service Développement et usages numériques a été nommé point d'entrée unique SLA pour faciliter les échanges avec le prestataire et suivre le bon déroulement du projet et s'est occupé de toute la gestion de projet (administrative et technique).

Les membres du groupe projet ont participé à des ateliers métiers animés par Projetlys et ont permis de préciser les besoins émis dans le cahier des charges et la rédaction des spécifications techniques et fonctionnelles.

Les prochaines grandes étapes du projet seront le développement de l'Intranet sur l'environnement de préproduction, la réalisation des tests, le développement de l'Intranet sur l'environnement de production et la mise en service (ouverture du portail SLALHOME aux agents et élus communautaires).

Certaines étapes s'accompagneront d'une conduite du changement pour permettre l'adhésion des agents à ce nouvel outil de travail.



# DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'EMPLOI ET **DU TOURISME**

### SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

#### **MISSIONS**

- · Commercialisation et animation des Zones et Parcs d'activités économiques
- · Accompagnement des entreprises (industrielles, commerciales, artisanales...)
- · Élaboration et mise en œuvre d'actions de marketing territorial
- · Apport d'expertise économique dans les dossiers d'aménagement de SLA

#### MESURES DE SOUTIEN LIÉES À LA CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire que vivent les entreprises du territoire depuis le printemps 2020 est sans précédent et met à mal la survie de leurs structures. L'impact économique qui en découle est encore difficile à évaluer, mais il sera plus que significatif.

Dans ce contexte exceptionnel, SLA a souhaité se mobiliser pour apporter une réponse forte et rapide aux entreprises en sérieuse difficulté. Plusieurs mesures de soutien ont été portées.

#### Fonds Résistance Grand Est

Dès le premier confinement, l'Agglomération s'est associée à la Région Grand Est, aux Conseils Départementaux et à la Banque des Territoires pour proposer un accompagnement sous forme d'avance remboursable pour renforcer la trésorerie des associations, entrepreneurs, micro-entrepreneurs et petites entreprises dont l'activité a été impactée par la crise sanitaire.

Pour répondre à ce dispositif, SLA a abondé le fonds à hauteur de 2 €/habitant, soit une contribution financière de près de 160 000 €.

Le service du Développement Économique est chargé d'instruire les dossiers afin de s'assurer de l'éligibilité de la demande.

#### **EFFECTIFS**

· 3 agents

#### **EN CHIFFRES**

50

entreprises accompagnées (création, développement difficultés)

16

demandes au titre du Fonds Résistance Grand-Est

40 000 €

d'aides financières apportées aux entreprises en difficulté

230 000 €

de dégrèvement de la CFE pour 230 entreprises



Une quinzaine de demandes ont été déposées et 40 000 € ont d'ores et déjà contribué au soutien d'entreprises en difficulté.

Ce fonds sera toujours actif en 2021 et pourra être sollicité par les entreprises et les associations.

#### Dégrèvement des 2/3 de la Cotisation Foncière des Entreprises

Saint-Louis Agglomération s'est également engagée sur un dégrèvement des 2/3 de la CFE pour des entreprises particulièrement affectées par la crise sanitaire pour les secteurs relevant du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du sport, de la culture, du transport aérien et de l'évènementiel.

Le dégrèvement concerne 230 redevables et implique un montant de 230 000 € pour la collectivité.

#### Subventions aux 2 unions commerciales intercommunales

En 2020, la collectivité a renforcé son soutien financier aux deux unions commerciales intercommunales: l'Association Reg'yo et l'Association Les Vitrines de Saint-Louis et environs afin de les aider :

- · à surmonter les difficultés économiques engendrées par l'état d'urgence sanitaire
- · à mettre en œuvre des actions utiles aux entreprises de proximité.

SLA a attribué 15 000 € à chacune d'entre elles.

#### ACCOMPAGNEMENT DE L'ASSOCIATION ACTECO3F CLUB D'ENTREPRISES DU TERRITOIRE DE SLA

En 2019, le service du Développement Économique a repris l'animation de cette association avec pour objectif de la redynamiser et d'identifier de nouveaux enjeux et sujets prioritaires.

Pour répondre à ces nouvelles orientations. le service du Développement Économique a convaincu le Conseil d'Administration d'ActEco3F et les principaux industriels membres de répondre à l'appel à projet Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) de l'ADEME. Le dossier déposé en juin 2020 portant sur le lancement d'une plateforme collaborative multithématiques et interentreprises a été retenu par le jury. Le fort partenariat entre ActEco3F et SLA dans le cadre de la mise en œuvre de la démarche EIT via la plateforme collaborative interindustrielle contribue à soutenir un développement industriel responsable, respectueux de l'environnement et du cadre de vie des habitants, compétitif et innovant, générateur d'emplois.

Dans le cadre de cet accompagnement de 3 ans par l'ADEME, ActEco3F a installé ses bureaux au sein d'une cellule de 100 m² au Multi Parc du Château d'eau à Saint-Louis. Cet endroit a pour objectif de devenir un lieu ressource et convivial pour les entreprises, mais aussi un lieu identifié pour organiser des rencontres, des réunions, des formations.

L'association a également embauché un chargé de mission à mi-temps depuis le mois d'octobre 2020. Sa mission consiste à animer et suivre les groupes de travail thématiques identifiés dans le cadre de la

plateforme collaborative.

ActEco3F est organisée en 5 groupes de travail: environnement, mobilité, ressources humaines, énergie et achats.

Un comité technique est organisé tous les mois et un conseil d'administration est convoqué tous les trimestres. SLA participe activement à ces différentes instances.







Locaux d'ActEco3F au Multi Parc du Château d'eau de Saint-Louis

#### **EXPERTISE ÉCONOMIQUE**

La Direction du Développement Économique participe activement au travail engagé par les autres services de la collectivité afin de leur apporter son expertise dans les domaines spécifiques tels que la création de nouvelles zones d'activités, la réflexion sur la démarche participative ruralité, agriculture et territoires, l'intégration de la démarche Citer'gie, Vision d'avenir, etc.

#### SOUTIEN AUX PARTENAIRES

Pour renforcer son action dans le domaine économique, Saint-Louis Agglomération a soutenu les interventions des acteurs de l'accompagnement à la création/reprise d'entreprises (Initiative Sud Alsace), de l'emploi et de la formation (ACIFE, Mission Locale Sundgau 3 Frontières) ainsi que les actions de clubs d'entreprises (ActEco3F, Club d'entrepreneurs de la Pépinière).

#### **FAIT MARQUANT**

#### UN NOUVEAU DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, DE L'EMPLOI ET DU TOURISME

Guillaume Dechambenoit a rejoint Saint-Louis Agglomération le 1er septembre 2020.

Avec son équipe de quatre agents et une expérience solide de 15 ans acquise en établissement consulaire et en collectivités, il orchestre la stratégie de développement économique de Saint-Louis Agglomération en accompagnant les différents acteurs et événements

du territoire, qu'il s'agisse de créateurs d'entreprises (pépinière d'entreprises de Schlierbach), de commercants et d'artisans, de l'aide aux entreprises (commercialisation de terrains...), de l'organisation d'événements comme Trinat'Emploi pour l'emploi et la formation ou encore des actions pour l'essor du tourisme.

### SERVICE PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

#### **MISSIONS**

- Renforcer la création de nouvelles entreprises et favoriser leur insertion dans le tissu économique local
- Mettre à disposition de toutes les entreprises du territoire, ou de celles qui souhaitents'y implanter, des informations, des conseils et des accompagnements

L'Espace Entreprises "La Pépinière" implanté dans la zone d'activités de Schlierbach répond à un enjeu territorial en matière de développement économique : renforcer la création de nouvelles entreprises et favoriser leur insertion dans le tissu économique local.

L'attractivité de l'Espace Entreprises s'explique par différents facteurs :

- · sa participation active au réseau des opérateurs de la création/reprise d'entreprises
- · la qualité des espaces privatifs et des espaces mutualisés, qui offrent un cadre de travail professionnel aux entrepreneurs du territoire
- · les services développés progressivement pour s'adapter à la demande des chefs d'entreprise hébergés.

#### **EFFECTIFS**

· 3 agents

#### **EN CHIFFRES** -

11

entreprises hébergées (4 en atelier, 4 en bureau et 3 en domiciliation)

80 % de taux de remplissage sur l'ensemble de l'année

#### **FAIT MARQUANT**

#### **IMPRIMANTE 3D**

L'association des entrepreneurs de la Pépinière a bénéficié du soutien du Rotary Club d'Ensisheim pour l'acquisition d'une imprimante 3D permettant aux entrepreneurs locataires d'utiliser de

nouveaux outils technologiques.

La remise officielle de chèque s'est déroulée le 28 août 2020 dans le nouvel espace de coworking de la pépinière.



Les membres du Rotary Club d'Ensisheim remettant le chèque à la Présidente du Club des Entrepreneurs de la Pépinière d'Entreprise de Schlierbach

#### SERVICE EMPLOI ET FORMATION

.....

#### **MISSIONS**

- · Développer l'emploi local
- · Renforcer l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi sur le territoire
- · Développer les offres de formation
- · Anticiper les besoins des entreprises
- · Assurer une veille du marché de l'emploi transfrontalier

•

#### **EFFECTIFS**

·1 agent

#### ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES LOCALES DANS LEURS BESOINS EN RECRUTEMENT

#### Trinat'Emploi

Trinat'Emploi est co-organisé par SLA et la Mission Locale Sundgau 3 Frontières avec le concours de la Ville de Saint-Louis, ActEco3F et Pôle Emploi.

L'objectif de ce salon est de proposer un temps fort au cours duquel se rencontrent les employeurs et les candidats. C'est également un moment privilégié pour aborder les questions relatives à **l'évolution** professionnelle et engager des démarches pour trouver des formations. Cet évènement majeur pour l'emploi et la formation dans le Sud Alsace accueille également quelques acteurs de la création-reprise d'entreprise.

L'édition 2020 de Trinat'Emploi, prévue le vendredi 3 avril 2020 au Forum à Saint-Louis a malheureusement été annulée en raison de la situation sanitaire. Au moment de l'annulation le 3 mars, Trinat'Emploi s'annonçait pourtant comme un bon millésime:

- Travailler en France : 41 employeurs (chimie-pharma, grande distribution, plasturgie, électricité, transport, services, fonction publique, etc.) et 8 acteurs de l'emploi (Pôle Emploi, Mission Locale, etc.)
- · Travailler en Suisse ou en Allemagne : 19 employeurs et 3 acteurs de l'emploi transfrontalier
- · Trouver une formation: 16 organismes de formation et acteurs de la formation (CIO, Région Grand Est, etc.)
- · Créer ou reprendre une entreprise : 6 experts de la création-reprise d'entreprises.

#### Bourse à l'apprentissage par visio conférence

SLA organise chaque année une bourse à l'apprentissage au cours de laquelle les jeunes peuvent consulter les offres d'emplois en apprentissage et se renseigner sur les formations. Les manifestations publiques étant empêchées, SLA a proposé de maintenir cette action en recourant à la visio conférence.

Les élèves souhaitant s'engager dans un parcours en apprentissage sont en recherche d'informations portant sur trois thèmes:

- · Rappel sur le dispositif apprentissage : les droits et les obligations de l'apprentissage
- · Précision sur les métiers et sur l'organisation des formations choisies
- · Comment trouver un patron

En partenariat avec les 5 collèges de l'Agglomération de Saint-Louis et le Lycée Jean Mermoz, SLA a organisé une « Bourse à l'apprentissage » virtuelle pour les élèves qui ont choisi un parcours en apprentissage. Les collèges et le lycée ont identifié 50 élèves intéressés: ils ont été mobilisés pour suivre les conférences organisées du lundi 8 juin au jeudi 11 juin 2020.

SLA a alors mobilisé 7 CFA, la Chambre de Commerce et d'Industrie, ainsi que la Chambre des Métiers, afin d'intervenir par visio conférences pour renseigner les élèves qui ont choisi l'apprentissage.

Les CFA sont intervenus au cours de 8

visio conférences et ont abordé les métiers et les formations de la restauration, de l'industrie, du bâtiment, de la vente et du commerce, de l'artisanat et de l'agriculture. Les chambres consulaires sont intervenues pour présenter le dispositif de formation par apprentissage (contrat de travail, droits, obligations, etc.).

Suite à ces visio conférences, les CFA, ainsi que les chambres consulaires ont proposé de suivre les élèves dans leurs démarches d'inscription, de recherche d'offres de recrutement et de candidature.

## Étude sur l'attractivité des entreprises du territoire, Université de Haute-Alsace

La collaboration entre l'UHA, SLA, ADIRA et ActEco3F propose d'aborder l'attractivité des entreprises de l'Agglomération sur le plan des ressources humaines à partir du constat suivant : certaines entreprises parviennent à recruter et fidéliser une main d'œuvre qualifiée malgré l'importante concurrence régionale et nationale.

L'objectif principal consiste à connaître les outils mis en place par les entreprises de l'Agglomération pour attirer des talents et fidéliser les ressources humaines (en dehors du salaire). Dans un deuxième temps, il sera question d'identifier et de partager les bonnes pratiques en la matière afin d'améliorer l'efficacité des politiques de recrutement et de fidélisation dans les entreprises de l'Agglomération.

Pour cela, le laboratoire de recherche Greco de l'UHA procèdera à 25 entretiens auprès des industriels membres d'ActEco3F afin d'évaluer les outils mis en place. Une restitution des principaux résultats de ce travail sera organisée auprès des entreprises

auditionnées. Un partage des informations pourra être envisagé dans un second temps (sous la forme d'un évènement) auprès d'un panel plus large d'entreprises.

## Accompagnement des entreprises en difficulté

La Direction du Développement Économique accompagne également les entreprises en difficulté. Deux entreprises le sont sur le territoire et sont concernées par un plan de sauvegarde de l'emploi : Trench (Saint-Louis, 70 licenciements économiques) et Carpenter (Huningue, 64 licenciements économiques).

Dans ce cadre, le rôle de SLA est de coopérer avec les cabinets désignés par les entreprises afin de favoriser le reclassement des salariés licenciés, grâce à une très bonne connaissance des entreprises locales et de leurs besoins en recrutements. Par ailleurs, la Direction du Développement Économique est également partenaire de la mise en œuvre de la convention de revitalisation à l'échelle du Sud Alsace.

#### Crise sanitaire : suivi des entreprises et diffusion d'informations auprès des entreprises

Le service emploi formation a maintenu le contact avec les entreprises locales afin de connaître leur situation suite au confinement. Les dispositifs de chômage partiel, les mesures de soutien, puis les aides financières à l'embauche des jeunes ont été présentés lors de ces entretiens. Ces échanges téléphoniques ont également été l'occasion de connaître les difficultés rencontrées par les entreprises et les perspectives de reprise à terme.

#### POLITIQUE DE LA VILLE ET SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI

En 2015, la Ville de Saint-Louis a signé un contrat de Ville pour le Quartier de la Gare. Il comprend un volet Emploi et Formation auquel le service emploi formation de SLA est associé pour identifier les actions qui pourraient être développées et améliorer l'insertion professionnelle des habitants du quartier.

Par ailleurs, le service emploi formation participe au Service Public de l'Emploi de Proximité (SPEP) de l'arrondissement de Mulhouse qui est piloté par l'Unité Départementale de la DIRECCTE sous l'autorité du sous-préfet de Mulhouse.

Les Perconstitue l'instance de concertation des acteurs territoriaux pour la mise en place, le suivi, le développement de projets territoriaux contribuant au développement de l'emploi et apportant des réponses aux besoins de sécurisation des parcours professionnels.

#### PRÉPARATION D'UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LE SERVICE EMPLOI FORMATION

Suite à la nomination d'un élu, membre du Bureau de SLA, chargé de l'emploi et de la formation et à l'arrivée d'un nouveau directeur du Développement Économique, il a été convenu de définir une stratégie destinée à organiser le service emploi formation et lui donner une feuille de route avec des objectifs.

Pour ce faire, le service emploi formation réalisera un diagnostic de la situation de l'emploi, de la formation et de l'insertion dans l'Agglomération. Une série de rendez-vous a été organisée avec les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion afin d'établir les actions de chacun et surtout d'identifier les mangues sur le territoire.

#### SERVICE TOURISME

#### **MISSIONS**

- Développer des actions en faveur du développement touristique du territoire
- Recouvrer la taxe de séjour auprès des hébergeurs
- · Élaborer la stratégie tourisme de l'Agglomération
- · Accompagner l'office de tourisme

#### ACTIVITÉ DU PORT DE PLAISANCE

Le Port de Plaisance de Kembs dispose de 53 anneaux répartis sur 4 pontons et de 2 pontons accueil destinés à de la location annuelle ou mensuelle. En moyenne, 35 contrats sont signés chaque année. Les petites haltes et les séjours de courte durée sont gérés par le Nautic Club avec lequel SLA a signé une convention de partenariat. En 2020, après le dragage effectué pour un total arrondi à 117 000 €, les recettes ont été de 57 503,30 €.

Un dragage nécessite presque 2 à 3 ans de réalisation, comprenant des études environnementales, des démarches administratives auprès des autorités compétentes, des travaux de dragage et l'épandage des sédiments sur des terres agricoles.

La DPI (Direction du Patrimoine et des Infrastructures) de SLA gère en régie la collecte des ordures ménagères, l'éclairage public et le suivi de tous les contrats de maintenance (la climatisation, Dalkia pour la chaudière, Socotec pour l'électricité, Apave pour le gaz, Kliber pour les extincteurs et la prévention incendie). L'entretien général du port est géré en interne (les espaces verts et le ménage sont déléqués à des entreprises privées via un marché).

#### **EFFECTIFS**

· l agent

#### **EN CHIFFRES**

130 hébergeurs

142 hébergements\*

100 000 € de taxe de séjour collectés (- 57 % par rapport à 2019)

\*16 hôtels, 3 résidences de tourisme, 106 meublés de tourisme, 13 chambres d'hôtes, 1 camping, 2 ports de plaisance

Le dernier gestionnaire du restaurant n'a pu exploiter que durant 5 mois (octobre 2019 à mars 2020).

Pendant le confinement, il a bénéficié de l'exonération du loyer jusqu'au mois de septembre 2020. Il a ensuite résilié son bail en octobre 2020.

Un nouvel appel d'offre afin de trouver un repreneur du restaurant sera lancé en début d'année 2021.

#### CONSTITUTION D'UN GROUPE DE TRAVAIL AU PORT DE PLAISANCE DE KEMBS

En fin d'année 2020, le service tourisme de SLA a lancé la création d'un groupe de travail au niveau du Port de Plaisance de Kembs, intégrant des élus de la collectivité, des socioprofessionnels, des experts du tourisme et des techniciens de SLA.

Il a pour mission d'identifier des actions concrètes à engager à court ou moyen terme pour valoriser et développer ce lieu en tant que pôle touristique.

Le groupe poursuivra les réunions en 2021 et appliquera le plan d'actions élaboré en concertation.



Le groupe de travail lors d'une visite sur le terrain

#### TAXE DE SÉJOUR ET PLATEFORME DE TÉLÉDÉCLARATION

L'année 2020 a fortement impacté le milieu du tourisme et plus particulièrement le secteur de l'hébergement.

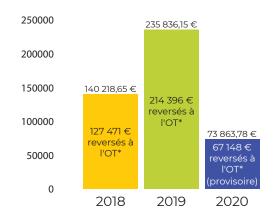
Si les activités hôtelières n'ont pas fait l'objet de fermeture administrative, elles ont été significativement limitées voire complètement interrompues par les restrictions des déplacements nationaux et internationaux et par l'annulation des grands événements.

En outre, les établissements ont été contraints de fermer les salles de restauration, de bar et de petits déjeuners. La crise sanitaire se traduit donc par une chute générale et brutale de la demande dans le secteur de l'hôtellerie.

Par conséquent, le montant collecté au titre de la taxe de séjour pour cette année a fortement chuté par rapport à 2019. En effet, l'Agglomération a collecté environ 100 000 € de taxe de séjour en 2020, soit une baisse de 57 % comparée à l'année précédente.

Une grande majorité des hébergements non professionnels du territoire, tels que les meublés de tourisme, sont présents sur les sites d'opérateurs numériques comme Airbnb, Booking, Abritel et autres, bénéficiant ainsi de la notoriété de ces plateformes. Ces opérateurs numériques ayant l'obligation de collecter la taxe de séjour dès la réservation de leur client ont reversé la somme de 25 500 € à l'Agglomération en 2020.

#### Taxe de séjour Montans encaissés entre 2018 et 2020 (taxe locale et taxe additionnelle)



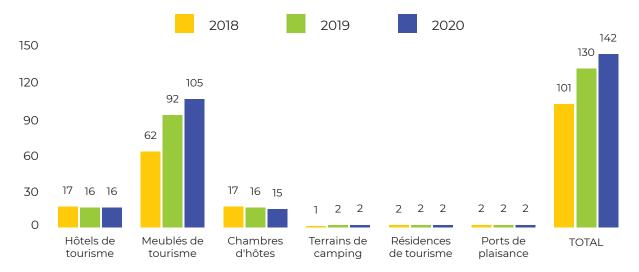
\* OT = Office de Tourisme

#### SUIVI DES ÉVOLUTIONS DE L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

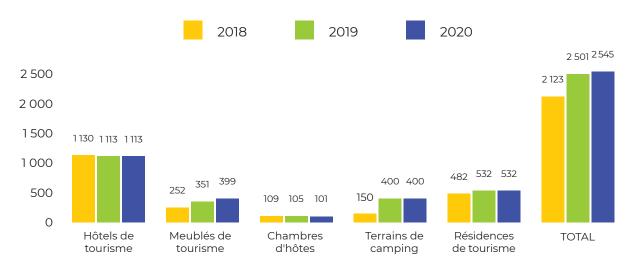
Le nombre d'hébergements touristiques sur l'Agglomération a progressé de + 40 % en 3 ans par l'augmentation du nombre de meublés touristiques.

Pour les lits touristiques, le nombre a évolué de + 20 % en 3 ans en partie grâce à la création d'un camping à Kembs en 2019 (+ 250 lits en 3 ans) et à l'augmentation du nombre des meublés de tourisme (+ 147 lits en 3 ans).

#### Évolution du nombre d'hébergements



#### Évolution du nombre de lits



# PÔLE ENVIRONNEMENT, INFRASTRUCTURES, PATRIMOINE, TRANSPORTS URBAINS, SPORT

Le Pôle Environnement, Infrastructures, Patrimoine, Transports Urbains, Sport assure des services d'intérêt communautaire tels que l'eau potable, l'assainissement, la collecte des déchets ménagers, le plan Climat-Air-Énergie territorial, la gestion du patrimoine bâti et des équipements sportifs.

### DIRECTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

#### **MISSIONS**

- · Assainissement collectif
- · Assainissement non collectif
- · Eau potable

#### **EFFECTIFS**

· 30 agents

#### **FAIT MARQUANT**

#### TRANSFERTS DE COMPÉTENCES

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, Saint-Louis Agglomération a repris les compétences Assainissement et Eau à l'échelle du territoire.

#### SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

#### **COMPÉTENCES**

- · Collecte
- Transport
- · Traitement des eaux usées
- · Élimination des boues produites
- · Contrôle des raccordements des installations privatives.

#### LES SYSTÈMES DE COLLECTE

Système d'assainissement	Nombre de communes raccordées	Population concernée (hab.)	Branchements (u)	Réseaux (km)	Avaloirs (u)	
STEP de Village-Neuf	18	61 980	17 795	388,4	11 485	
STEP de Sierentz	13	15 911	4 500	193	3 282	
Rhizosphère de Kappelen	1	590	200	6,6	133	
Rhizosphère de Magstatt-le-Haut	1	289	143	3,1	90	
Rhizosphère de Wahlbach	2	897	350	15,3	134	
Rhizosphère de Knoeringue	1	392	120	3,3	140	
Rhizosphère de Leymen	1	1 225	570	23	320	
Rhizosphère de Liebenswiller	1	212	101	3,5	76	
Rhizosphère de Michelbach-le-Haut	1	632	224	5,7	155	
STEP de Bâle (Neuwiller)	1	487	239	7	180	

#### LE FONCTIONNEMENT ET INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE

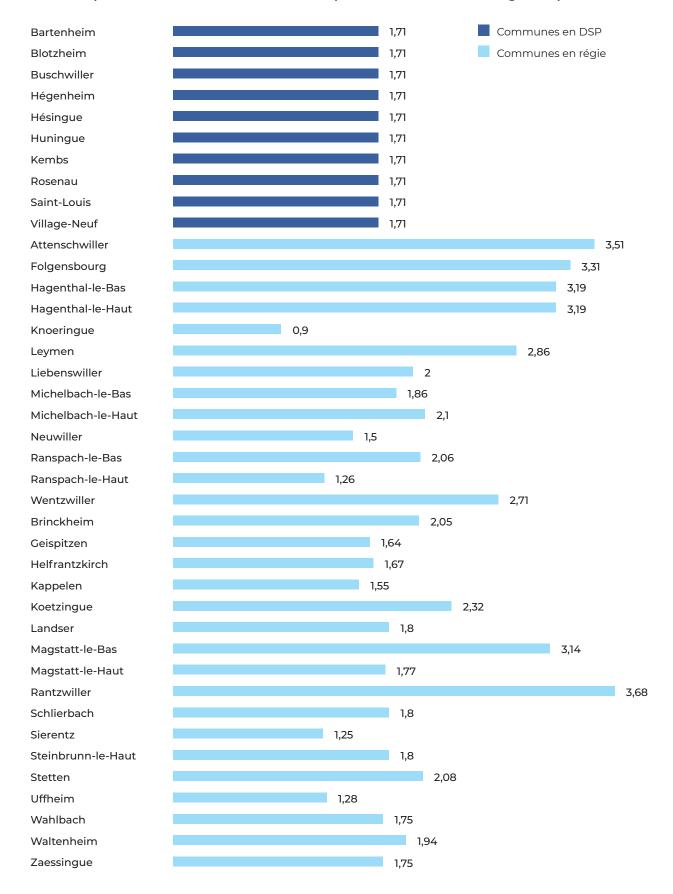
	ST	EP			
	Village-Neuf	Sierentz	Kappelen	Magstatt-le-Haut	
Communes raccordées	18	12	1	1	
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte	115/120	90/120	90	90	
Indice de connaissance des rejets en milieu naturel par les réseaux	120/120	90/120	90	90	
Volume traité m³/an	7 353 777	1 597 262	16 790	51 110	
Boues produites et évacuées tonne/an	670	417	0	0	
Conformité réglementaire des performances épuratoires	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	
Tensions	RAS	Filière boues saturée	RAS	RAS	

Regar de vis (u)		s Postes de pompage (u)	Bassins d'orage (u et m³)	Capacité nominale ouvrage épuratoire (EH)	Mode de gestion
7 76	8 102	57	25 V = 9 500 m <sup>3</sup>	82 000	DSP pour les 10 communes de l'ex-CA3F
4 60	0 90	30	17 V = 5 100 m <sup>3</sup>	13 000	Régie
120	7	3	1 V = 180 m <sup>3</sup>	600	Régie
105	3	1	1 V = 50 m <sup>3</sup>	300	Régie
160	7	0	1 V = 70 m <sup>3</sup>	800	Régie
65	3	1	1 V = 70 m <sup>3</sup>	400	Régie
460	4	1		1 500	Régie
70	3	0	0	250	Régie
114	2	0	1 V = 188 m <sup>3</sup>	650	Régie
140	5	0	1 V = 300 m <sup>3</sup>	-	Régie

	RHIZOSPHÈRE			
Wahlbach-Zaessingue	Knoeringue	Leymen	Liebenswiller	Michelbach-le-Haut
2	1	1	1	1
90	90	90	90	90
90	90	90	90	90
139 138	14 235	83 402	15 330	70 905
0	0	0	0	0
Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Taux de charge proche de 100 %	Taux de dilution important (300 %)	Taux de charge important sur la MO	RAS	Taux de charge important

#### LA TARIFICATION

#### Comparaison des tarifs assainissement (m³/HT hors redevances agences)



#### LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN 2020

	Périn	Périmètre		
Opérations	Régie	DSP		
Mise en place supervision/télégestion des ouvrages d'assainissement	X			
Géoréférencement des réseaux d'assainissement	X			
Collecteur eaux pluviales et desserte eaux usées à Hagenthal-le-Bas	X			
Travaux chemisage rue de Hégenheim à Hagenthal-le-Bas	X			
Chemisage réseau rue du Ruisseau à Wentzwiller	X			
Renouvellement des équipements électromécaniques	X	X		
Optimisation fonctionnement temps pluie du PR/BO Bakero à Rosenau		X		
Travaux dévoiement réseaux à Huningue		X		
Remplacement conduite grés rue de la Gare à Huningue		X		
Travaux chemisage rue de Belfort à Huningue, rue de Saint-Louis à Hésingue, rue d'Altkirch, cité du Rail et rue de la Hardt à Saint-Louis et rue de la Première Armée à Village-Neuf		X		

Montant d'investissement : 2 100 000 € HT

### SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

(Ne concerne que les 10 communes de l'ex-CA3F)

#### **MISSIONS**

- · Contrôle de bon fonctionnement et d'entretien périodique
- · Contrôle de conception-réalisation des installations neuves ou réhabilitées
- · Diagnostic des installations existantes · Étude de sol préalable à l'étude de conception d'une installation d'assainissement non collectif et les préconisations sur le type de filières

#### LES REDEVANCES APPLICABLES

Type de contrôle	Montant
Contrôle de bon fonctionnement et d'entretien périodique	120 €/u
Contrôle de conception-réalisation des installations neuves ou réhabilitées	100 €/u
Étude de sol préalable à l'étude de conception d'une installation d'assainissement non collectif et préconisations sur le type de filières	140 €/u
Absence de mise en conformité d'une installation non conforme à l'issue du délai réglementaire prescrit (en application de l'article L1331-8 du Code de la Santé publique)	120 €/u

### **SERVICE EAU POTABLE**

#### **COMPÉTENCES**

- Production
- Transport
- Stockage
- Distribution

#### LES UNITÉS DE DISTRIBUTION

	UDi	Communes desservies	Population	Ouvrage(s) production	Traitement
1	Saint-Louis, Huningue et Environs	10	47 421	6	1 x dénitratation + désinfection
2	Wentzwiller/ Folgensbourg	2	1 703	3	Désinfection
3	Secteur Sierentz	22	27 292	7	Désinfection
4	Hagenthal-le-Haut/ Hagenthal-le-Bas	2	1 931	2	-
5	Knoeringue	1	392	1	1 x charbon actif + désinfection
6	Leymen	1	1 235	5	Désinfection
7	Liebenswiller	1	198	3	Désinfection
8	Neuwiller	1	477	1	

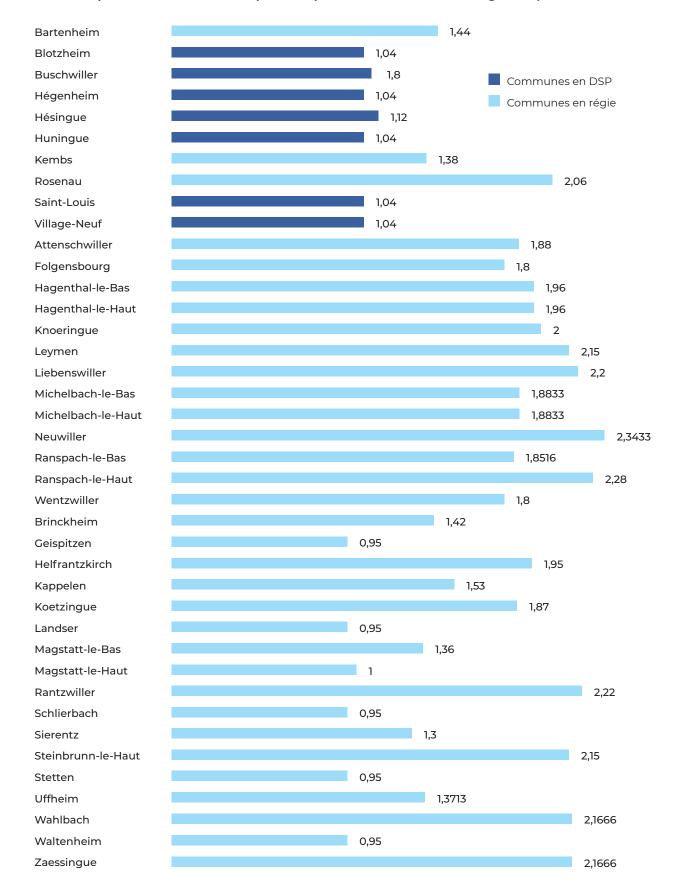
		0.000000	Linéaire	Comp	oteurs	Mode
	UDi	Ouvrages Stockage	réseau - km (hors bran- chement)	Non équipés radio-relève	Equipés radio-relève	de gestion
1	Saint-Louis, Huningue et Environs	5	250	1 500	10 970	DSP/Régie
2	Wentzwiller/ Folgensbourg	2	34	674	-	Régie
3	Secteur Sierentz	14	235	3 321	5 627	Régie
4	Hagenthal-le-Haut/ Hagenthal-le-Bas	1	26	-	815	Régie
5	Knoeringue	1	7	98	-	Régie
6	Leymen	3	16	-	340	Régie
7	Liebenswiller	1	2,5	-	101	Régie
8	Neuwiller	1	7,3	239	-	Régie

## LE FONCTIONNEMENT ET INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE

UD	1	2 à 8	
Volumes prélevés m³/an	5 119 481	2 839 870	
Volumes achetés m³/an	0	154 160	
Volumes vendus aux abonnés du service m³/an	3 263 149	1 498 828	
Nombre de fuites réparées	80	180	
Rendement réseaux	77,6 %	76 % Conformité du rendement au décret fuite du 27/01/2012 (rendement seuil : 73,2 %)	
Conformité bactériologique/ physico-chimique	99 % (1 analyse non-conforme sur les 106 réalisées)	98 %	
Tensions qualitatives	Puits KABIS Blotzheim (nitrate + phytosanitaires)	<ul> <li>Problème de fer sur les puits de Hagenthal</li> <li>Problème de fer sur le puits de Leymen</li> <li>Problème de Cr VI sur le pompage de Neuwiller</li> <li>Puits Viehweg Wentzwiller dégradé/substances phytosanitaires</li> <li>Puits Knoeringue dégradé/substances phytosanitaires</li> <li>Sources Ranspach dégradées/substances phytosanitaires (mais ces ressources ne sont actuellement plus mobilisées)</li> </ul>	
Tensions quantitatives	Perte de production sur le puits KABIS d'environ 200 m³/h	<ul> <li>L'unité de Wentzwiller/ Folgensbourg est vulnérable eu égard des capacités de production et les volumes consommés et tensions confirmées pendant les périodes estivales et à la moindre survenue de fuite sur le réseau</li> <li>Vulnérabilité des sources Liebenswiller-Leymen / conditions climatiques notamment en période de sécheresse</li> </ul>	
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale	106/120	90/120	

#### LES DONNÉES FINANCIÈRES

#### Comparaison des tarifs eau potable (m³/HT hors redevances agences)



### LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

Onérations		nètre
Opérations	Régie	DSP
Travaux d'interconnexion des ouvrages de production des UD 1 et 2	×	X
Finalisation de la campagne de mise en œuvre des compteurs équipés radio- relève sur les communes de Saint-Louis, Huningue, Village-Neuf, Blotzheim et Hégenheim		X
Dévoiement conduite Ø 600 sous emprise des travaux de dévoiement du Liesbach à Blotzheim		X
Renouvellement conduite AEP Square Soustons à Huningue		X
Renouvellement conduite AEP rue de Hésingue (tranche 1) à Buschwiller		X
Rénovation château d'eau à Bartenheim	X	
Travaux renouvellement réseau rue du Général de Gaulle à Bartenheim	X	
Renouvellement réseau rue Principale à Wentzwiller	X	
Construction d'un nouveau réservoir Liebenswiller	X	
Géoréférencement des réseaux d'eau potable	X	
Supervision/télégestion des ouvrages d'eau potable	X	
Renouvellement branchements et matériels électromécaniques	X	X

Montant d'investissement : 2 500 000 € HT

## **DIRECTION DES DÉCHETS MÉNAGERS**

- Une cellule administrative basée au pont du Palmrain
- Un centre technique basé à Village-Neuf pour le volet opérationnel
- 7 agents affectés au fonctionnement opérationnel des pôles de proximité

#### **EFFECTIFS**

· 70 agents

### **DÉCHETS SECTEUR DES 3 FRONTIÈRES**

#### **MISSIONS**

#### Missions assurées en régie

- · Collecte des ordures ménagères
- · Gestion des déchetteries et transport des matériaux vers les filières d'élimination
- · Collecte des points d'apport volontaire
- · Information des habitants (guide du tri, calendrier de rattrapage des collectes)
- · Actions de sensibilisation au tri et à la réduction des déchets
- Révision et mise en œuvre du Programme Local de Prévention des déchets (PLP) sur l'ensemble du territoire

#### Missions externalisées

 Prestataires privés pour le transfert et le transport des déchets ménagers vers les centres de traitement

#### **EN CHIFFRES**

18 303 tonnes d'ordures ménagères (OM) collectées

**35 052 tonnes** de déchets collectés

56 756 habitants desservis

88 802 km parcourus pour collecter les OM

#### 162 682 km

parcourus pour collecter 2 162 tonnes de verre et 2 841 tonnes de matériaux recyclables aux points d'apport volontaire

#### 86 624 km

parcourus pour éliminer 11 425 tonnes de déchets collectées dans les déchetteries (déchets verts inclus)

#### **ORGANISATION DU SERVICE**

#### Collecte des déchets ménagers

- Tri des biodéchets (63 % des foyers): 1 collecte par semaine pour les ordures ménagères résiduelles et 1 collecte pour les déchets compostables
- Pour les 37 % de foyers qui ne participent pas au tri des biodéchets: 2 collectes par semaine
- · 30 tournées par semaine

#### Collecte en points d'apport volontaire

- · 76 points d'apport volontaire répartis dans les 10 communes
- · 349 conteneurs verts et jaunes
- · Collecte de 1 à 2 fois par semaine

#### Collecte en déchetteries

Réseau de mini-déchetteries à Kembs, Blotzheim et Hégenheim en plus de la déchetterie principale de Village-Neuf.

Type de collecte	Tonnage	%	Ratio (kg/an/hab)
Ordures ménagères (compostables et non compostables) Porte-à-porte	18 303	52,2	322,5
<b>Déchetteries</b> Apport volontaire	10 093	28,8	177,8
PAV pour le verre et les matériaux recyclables Apport volontaire	5 003	14,3	88,1
<b>Déchets verts</b> Apport volontaire	1 332	3,8	23,5
Collecte du carton des artisans commerçants (A/C) Porte-à-porte	321	0,9	5,7
TOTAL	35 052	100	617,6

	Nombre de	conteneurs	Tonnages collectés		Évolution
	2019	2020	2019	2020	2019/2020
Verre	95	92	2 137	2 162	+ 1,2 %
Matériaux recyclables	236	257	3 075	2 841	- 7,6 %
TOTAL	331	349	5 212	5 003	- 4 %

#### **COLLECTE DES DÉCHETS DES PROFESSIONNELS**

Dans le cadre de la collecte des déchets d'emballages des artisans-commerçants et petites entreprises, 321 tonnes de carton ont été collectées en 2020 auprès des 404 adhérents.

En 2020, les professionnels et les collectivités ont également déposé 490 tonnes de déchets dans les déchetteries, soit 4,9 % du tonnage total.



#### MATÉRIAUX TRIÉS ET FILIÈRES DE TRI

La déchetterie intercommunale de Les marchés de prestation de service Village-Neuf couvre 26 filières de tri principales (avec un tri sur 30 familles) dont les encombrants, les gravats, les déchets 3 984 225 €. verts, etc.

L'amiante n'est plus accepté en raison des évolutions règlementaires.

(transport et traitement/recyclage) représentent 35 052 tonnes et ont coûté

## TRAITEMENT : LES OBJECTIFS DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT NON ATTEINTS

51,4 % des déchets sont compostés ou recyclés, alors que l'objectif fixé par la loi sur la transition énergétique de 2015 est de 55 % de valorisation en 2020 et 65 % en 2025.

Type de filière	Type de déchets	Tonnage	%	Ratio (kg/an/ hab)
Incinération (Valorisation énergétique)	Ordures ménagères non compostables, encombrants (50 %), mobilier (30 %) et DDS	15 923,8	45,4	280,6
Compostage (Valorisation matière)	Biodéchets (OM compostables, déchets verts et terre végétale)	5 198,3	14,8	91,6
Recyclage	Gravats, métaux, cartons, matériaux recyclables, verre, huiles minérales et végétales, batteries, déchets d'équipement électriques et électroniques, bois, plâtre, huisseries, bacs usagés, pots horticoles, capsules de café, bouchons en liège, mobilier (70 %)	12 832,2	36,6	226,1
Enfouissement	Encombrants (50 %)	1 097,4	3,1	19,3
TOTAL		35 051,7	100	617,6

### **DÉCHETS SECTEUR DE SIERENTZ**

#### **MISSIONS**

#### Missions assurées en régie

· Gestion des déchetteries (haut de quai)

#### Missions externalisées

- · Collecte et traitement des déchets ménagers entièrement externalisés
- à des prestataires privés par voie de marchés publics.
- Traitement des ordures ménagères résiduelles confié à l'usine d'incinération du SIVOM de Mulhouse, par le biais d'une convention

#### EN CHIFFRES -

Collecte, transport et traitement des ordures ménagères

14 355 habitants desservis

27 295 km parcourus pour collecter

2 558 tonnes d'ordures ménagères résiduelles

33 tonnes de biodéchets professionnels collectées par an en porte à porte Collecte en points d'apport volontaire

**5 700 km** parcourus par les véhicules RECYCAL pour collecter

**720 tonnes** de verre

13 100 km parcourus par les véhicules SCHROLL pour collecter

904 tonnes de matériaux recyclables

#### **ORGANISATION DU SERVICE**

## Collecte des ordures ménagères résiduelles

• Collecte du lundi au vendredi à partir de 6 h auprès des foyers, des administrations et professionnels utilisant le service.

#### Collecte en points d'apport volontaire

- · 27 points d'apport volontaire répartis au sein des 17 communes.
- 124 conteneurs pour la récupération du verre et des matériaux recyclables : bouteilles plastique, papiers/cartons, emballages en acier et en aluminium.
- Collecte de 1 fois par mois à 2 fois par semaine.

#### Collecte des déchets verts

7 sites de déchets verts.

#### Collecte en déchetteries

2 déchetteries à Bartenheim et Sierentz, avec 15 filières de tri principales :

- · encombrants
- gravats
- bois
- mobilier
- · etc.

## COLLECTE DES DÉCHETS VERTS EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

En 2020, 2 281 tonnes (-6,6 % par rapport à 2019) ont été collectées sur l'ensemble des 7 sites de déchets verts et sur les déchetteries de Sierentz et Bartenheim.

#### **COLLECTE DANS LES DÉCHETTERIES**

En 2020, 3 949 tonnes de déchets ont été collectées dans les déchetteries (-5 % par rapport à 2019)

#### TRAITEMENT : LES OBJECTIFS DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT DÉPASSES

66,7 % des déchets sont compostés ou recyclés, alors que l'objectif fixé par la loi sur la transition énergétique de 2015 est de 55 % de valorisation en 2020 et 65 % en 2025.

Les marchés de prestation de service (transport et traitement/recyclage) représentent 10 503 tonnes et ont coûté 1371 985 €.

Type de filière	Type de déchets	Tonnage	%	Ratio (kg/an/ hab)
Incinération (Valorisation énergétique)	Ordures ménagères et DDS	2 599,7	24,8	181,1
Compostage (Valorisation matière)	Déchets verts et biodéchets	2 313,8	22	161,2
Recyclage	Gravats, métaux, cartons, matériaux recyclables, verre, huiles minérales et végétales, déchets d'équipements électriques et électroniques, bois, mobilier et encombrants (30 %)	4 692,8	44,7	326,9
Enfouissement	Encombrants (70 %)	896,7	8,5	62,5
	10 503	100	731,7	

### **DÉCHETS SECTEUR DU SUNDGAU**

#### **MISSIONS**

#### Missions assurées en régie

- · Gestion des déchetteries (haut de quai)
- · Maintenance du parc de bacs à ordures ménagères
- · Nettoyage des bornes d'apport volontaire
- · Entretien des sites de déchets verts

#### Missions externalisées

· Collecte et traitement des déchets ménagers entièrement externalisés à des prestataires privés par voie de marchés publics

Traitement des ordures ménagères résiduelles confié à l'usine d'incinération du SIVOM de Mulhouse, par le biais d'une convention

#### ORGANISATION DU SERVICE

#### Collecte des ordures ménagères résiduelles

- · Collecte hebdomadaire auprès des foyers, ainsi que des administrations et professionnels utilisant le service.
- · Collecte du lundi au vendredi entre 5 h et 11 h, avec un double poste le lundi de 12 h à 18 h.
- · Le parc de bacs à ordures ménagères est propriété de la collectivité qui assure la maintenance en régie. En 2020, ce sont 4221 bacs individuels et collectifs qui sont attribués.

#### Collecte en points d'apport volontaire

- · 16 points d'apport volontaire répartis au sein des 13 communes.
- · 92 conteneurs pour la récupération du verre et des matériaux recyclables : bouteilles plastique, papiers/cartons, emballages en acier et en aluminium.
- ·Collecte de 1 à 2 fois par semaine.

#### EN CHIFFRES -

9 538 habitants desservis

4 221

bacs attribués aux foyers, administrations et entreprises

> 225 nouvelles dotations

329 échanges de bacs

114 retraits et 18 réparations

32 202 km parcourus par Véolia pour collecter 1837 tonnes d'ordures ménagères

4 020 km parcourus par les véhicules RECYCAL pour collecter 479 tonnes de verre

15 780 km

parcourus par les véhicules SCHROLL pour collecter 586 tonnes de matériaux recyclables

#### Collecte des déchets verts

·12 sites de déchets verts répartis au sein des 13 communes (1 site commun à Folgensbourg et Michelbachle-Haut).

#### Collecte en déchetteries

· 2 déchetteries intercommunales, à Leymen et Michelbach-le-Haut, avec 14 filières de tri principales.

Type de collecte	Tonnage	%	Ratio (kg/an/hab)
Ordures ménagères Porte-à-porte	1 837	22,5	192,6
<b>Déchetteries</b> Apport volontaire	1 795	22	188,2
PAV pour le verre et les matériaux recyclables Apport volontaire	1 065	13	111,7
<b>Déchets verts</b> Sites communaux	3 468	42,5	363,6
TOTAL	8 165	100	856

	Nombre de conteneurs		Tonnages collectés		Évolution 2019/2020	
	2019	2020	2019	2020	Evolution 2019/2020	
Verre	37	34	491	479	- 2,4 %	
Matériaux recyclables	61	58	611	586	- 4,1 %	
TOTAL	98	92	1 102	1 065	- 3,4 %	

## COLLECTE DES DÉCHETS VERTS EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

En 2020, 3 468 tonnes ont été collectées sur l'ensemble des 12 sites de déchets verts (-8,9 % par rapport à 2019).

#### **COLLECTE DANS LES DÉCHETTERIES**

En 2020, 1 795 tonnes de déchets ont été collectées dans les déchetteries (soit - 1,1 % par rapport à 2019).

## COLLECTE DES DÉCHETS DES PROFESSIONNELS

Les professionnels du territoire sont

acceptés sur les déchetteries de Leymen (le mercredi de 8 h 30 à 10 h) et de Michelbach-le-Haut (le mardi de 16 h à 18 h). Ils sont facturés sur la base du volume de déchets déposés.

#### TRAITEMENT : LES OBJECTIFS DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT DÉPASSÉS

73,7 % des déchets sont compostés ou recyclés, alors que l'objectif fixé par la loi sur la transition énergétique de 2015 est de 55 % de valorisation en 2020 et 65 % en 2025.

Type de filière	Type de déchets	Tonnage	%	Ratio (kg/an/ hab)
Incinération (Valorisation énergétique)	Ordures ménagères et DDS	1 861,8	22,8	195,2
Compostage (Valorisation matière)	Déchets verts	3 467,5	42,5	363,5
Recyclage	Gravats, métaux, cartons, matériaux recyclables, verre, huiles minérales et végétales, déchets d'équipements électriques et électroniques, bois, mobilier et encombrants (50 %)	2 546,7	31,2	267
Enfouissement	Encombrants (50 %)	289	3,5	30,3
TOTAL			100	856

#### MATÉRIAUX TRIÉS ET FILIÈRES DE TRI

Les marchés de prestation de service (transport et traitement/recyclage) représentent 8 165 tonnes et ont coûté 927 616 €.

### BUDGET GÉNÉRAL 2020 : 11 084 000 €

#### Section de fonctionnement : 10 355 000 € · Collecte des ordures ménagères 6 156 000 € · Gestion des déchetteries 2 520 000 € · Collecte des points d'apport volontaire 1564000€ · Collecte du carton des artisans-commerçants 115 000 €

Ces 10 355 000 € sont répartis selon les principaux postes suivants :

- · 6 482 000 €, soit 62 %, pour les charges à caractère général (contrats de prestations et de services relatifs à l'élimination des ordures ménagères et des matériaux de la déchetterie, fourniture de carburants);
- · 2 974 000 €, soit 28 %, pour les charges de personnel;
- · 876 000 €, soit 8 %, pour les dotations aux amortissements.

#### Section d'investissement : 729 000 €

Dont principalement:

- · 191 000 € en acquisition de matériels roulants (véhicules pour la collecte des ordures ménagères et points d'apport volontaire);
- · 185 000 € en acquisition de bacs à ordures ménagères et de points d'apport volontaire enterrés.

#### COÛT GLOBAL DE LA GESTION DES DÉCHETS

Situation 2019	Fonctionnement		Part du financement	
<b>Dépenses</b> (frais de personnel et amortissement compris)	10 355 000 €			
Recettes:	10 983 000 €		100 %	
dont taxe d'enlèvement des OM (taux 11,49 % - 10,98 %)*		9 558 000 €		87 %
dont produits de la vente des matériaux	534 000 €			5 %
dont dotation (Citéo)	869 000 €			8 %
dont autres recettes (produits exceptionnels, quote-part des subventions d'investissement)				-
Solde à financer - Abondement	- 628 000 €		-	
Coût global de la gestion des déchets	146 €/hab/an			

<sup>\*</sup>Taux de la TEOM différencié : De 11,49 % sur le secteur des Trois Frontières et de 10,98 % sur le secteur de Sierentz

La redevance spéciale pour les professionnels assure un produit de 141 490 €. Son coût est réajusté chaque année en fonction du coût réel d'élimination des déchets supportés par la collectivité.

Les recettes perçues au titre de la valorisation hors organismes agréés :

Valorisation matière (ferraille, métaux non ferreux, batteries et verre): 170 360 €. Il s'agit de la revente des matériaux collectés en déchetteries qui représente des recettes pour la collectivité.

#### PROPORTION DU COÛT SUPPORTÉ PAR LA POPULATION





Pour un service en porte à porte

Pour un service en apport volontaire

#### ZOOM

## COLLECTE DES DÉCHETS DES PROFESSIONNELS

- · Collecte des déchets assimilables aux ordures ménagères financée par la redevance spéciale fixée en fonction du service rendu. Au-delà de 7 500 litres hebdomadaires, la collecte de ces déchets sort du champ des compétences de la collectivité.
- Collecte spécifique du carton pour les artisans-commerçants et les petites entreprises. Facturation au-delà de 750 litres hebdomadaires.

#### VENTILATION PAR SERVICE À LA POPULATION

Type de collecte	Cout (€)	%	Ratio (k€/an/hab)
Ordures ménagères (Compostables et non-compostables) Porte-à-porte	5 123 000	59	87
<b>Déchetteries</b> Apport volontaire	2 519 000	24	35
PAV pour le verre et les matériaux recyclables Apport volontaire	1564000	15	22
<b>Déchets verts</b> Sites communaux	115 000	1	2
TOTAL	10 355 000	100	146

# BUDGET ANNEXE 2020 (financement par la REOM): 1 283 000 € (Secteur Sundgau)

#### Section de fonctionnement : 1 234 000 €

Ces 1 283 000 € sont répartis principalement selon les postes suivants :

- 1 135 000 €, soit 92 % pour les charges à caractère général (contrats de prestation de services relatifs à la collecte et à l'élimination des ordures ménagères, des matériaux recyclables et de la déchetterie, frais de structure et petit matériel) ;
- 99 000 €, soit 8 %, pour les autres charges ;

#### Section d'investissement : 49 000 €

dont principalement:

- · 20 000 € de transfert entre sections ;
- · 17 500 € d'aménagement d'équipements (points d'apport volontaire, bacs OM...).

#### Le coût global de la gestion des déchets est de 146 € par habitant

La redevance OM assure un produit de 1 173 000 €. Son coût est réajusté chaque année en fonction du coût réel d'élimination des déchets. Elle est due par tous les usagers du service d'élimination des déchets, à savoir : les particuliers résidant sur le territoire, les professionnels, les administrations et les associations.

Les recettes perçues au titre de la valorisation hors organismes agréés : il s'agit de la revente des matériaux collectés en déchetterie, qui représente des recettes pour la collectivité. Ces recettes sont variables et fluctuent en fonction des marchés.

### RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS

## LE PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION (PLP)

L'année 2020 est la troisième année de mise en œuvre du programme local de prévention (PLP) des déchets ménagers et assimilés (DMA) de Saint-Louis Agglomération adopté fin 2017. Cette année 2020 a été fortement perturbée par la crise sanitaire de la Covid-19 qui a entraîné l'annulation de nombreuses actions du PLP. Cependant, le nombre de composteurs vendus a fortement augmenté grâce à la mise en place d'une livraison à domicile à la suite de l'arrêt de la collecte des biodéchets durant le confinement commencé en mars. Pour l'année 2021, l'enjeu sera de proposer des actions pouvant être dématérialisées pour s'adapter aux conditions sanitaires et de développer l'action de promotion des couches lavables.

#### **EN CHIFFRES**

**39 300 €** de dépenses

6 045 € de recettes (vente composteurs et lombricomposteurs)

- 2 459,7 tonnes de déchets produits par rapport à 2019 (hors gravats et professionnels) soit - 37,7 kg/habitant

#### BILAN DES ACTIONS DE PRÉVENTION MENÉES EN 2020

Axe 1: actions éco-exemplaires des collectivités avec par exemple l'installation d'un composteur pour les bureaux du service Déchets Ménagers au Palmrain à Village-Neuf ou l'organisation d'un atelier zéro déchet pour les agents de SLA.

Axe 2: sensibilisation des publics pour, entre autres, 30 classes de primaire, soit 633 élèves, ou via l'organisation d'ateliers "zéro déchet" (70 participants). La deuxième saison du "Défi des familles zéro déchet" a débuté en décembre 2020 avec 15 familles volontaires.

Axe 3 : évitement des biodéchets par la vente de 390 composteurs et 20 lombricomposteurs aux administrés, ou l'organisation de journées de broyage. De plus, cinq nouveaux sites de compostage partagé en pied d'immeuble ont vu le jour à Saint-Louis, Huningue, Landser, Koetzingue et Leymen. Un composteur a également été installé au collège de Hégenheim sur l'impulsion des éco-délégués.

Axe 4 : le réemploi et la réutilisation. Pas d'action spécifique sur cette thématique en 2020.



## DIRECTION ENVIRONNEMENT, CLIMAT-ÉNERGIE

#### **MISSIONS**

- Mise en œuvre de la démarche de labellisation Cit'ergie
- Élaboration du Plan Climat-Air-Énergie Territorial
- Coordination du Contrat de Territoire Eau et Climat avec l'agence de l'eau
- Soutien aux communes membres pour les projets d'efficacité énergétique
- Actions de sensibilisation aux économies d'énergies en partenariat avec l'association Alter Alsace Energies
- · Promotion des mobilités alternatives
- Élaboration du rapport annuel Développement Durable

#### **FAITS MARQUANTS**

#### **EAU ET CLIMAT**

Durant l'année 2020, la collectivité a travaillé, avec l'implication de plusieurs services, à l'élaboration du premier contrat de territoire signé avec l'Agence de l'Eau. L'ambition du contrat: un territoire résilient face aux enjeux « Eau et Climat ».

Signé pour 4 ans, le contrat concerne l'ensemble du territoire et rassemble les principaux acteurs. Ce contrat porte l'ambition d'atténuer les effets du changement climatique et de proposer des solutions qui passeront obligatoirement par la prise en compte des milieux aquatiques et de leurs fonctionnalités ainsi que de celles des sols. Il se décline en 4 grands axes de travail :

- Atténuation et anticipation des effets du changement climatique;
- · Lutte contre l'érosion de la biodiversité;
- Prévention des impacts de la dégradation de l'eau et de l'environnement sur la santé ;
- Porter auprès des habitants des actions de communication, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement

#### **EFFECTIFS**

· 2 agents

#### EN CHIFFRES

56 770 € de Certificats d'Économie d'Énergie valorisés

42 projets de communes soutenus

109 RDV avec la conseillère de l'Espace Info>Énergie

180 thermographies de façades

> 650 primes vélo versées

40 points de charge pour véhicules électriques

80 000 km parcourus en mobilités alternatives pendant le défi "Au boulot, à l'école, j'y vais à vélo et autrement!"

pour impliquer et faciliter l'appropriation de ces enjeux.

Concrètement ce sont 50 actions ciblées pour un montant d'investissement de 19,4 millions d'euros pour lequel l'agence de l'eau Rhin-Meuse apportera un soutien de 9,5 millions d'euros (soit un taux d'aide moyen de 48 %).

#### LA DÉMARCHE DE LABELLISATION CIT'ERGIE

Le label Cit'ergie est l'appellation française du dispositif européen European Energy Award (EEA). Il valorise les collectivités qui s'engagent dans une politique climat-airénergie ambitieuse.

En France, on compte 212 collectivités engagées dans la démarche (23,5 millions d'habitants). Ces collectivités utilisent le guide référentiel de 60 mesures regroupées en 6 domaines : Planification territoriale, Patrimoine et Infrastructures, Approvisionnement en eau et en

énergies, Mobilité, Organisation interne, Communication et Coopération.

En 2020, SLA a démarré un deuxième cycle d'accompagnement par un conseiller Cit'ergie. Durant chaque cycle de 4 ans, elle avance dans la réalisation des actions du référentiel. En 2020, l'année a été consacrée à la réalisation de l'état des lieux détaillé de la collectivité grâce à des entretiens avec les binômes agent-élu et au calcul des indicateurs chiffrés.

#### ÉLABORATION DU PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL

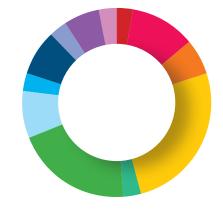
Dans le cadre de l'élaboration de son programme d'actions Climat-Air-Énergie, la collectivité a validé un premier volet de sa stratégie territoriale avec des objectifs chiffrés. Celui-ci définit des objectifs à 2030 (par rapport à 2016) pour les quatre secteurs à enjeu majeur sur le territoire (voir le tableau ci-dessous).

	Objectif de réduction de la consommation d'énergie (par rapport à 2016)	Objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre (par rapport à 2016)	Part des énergies renouvelables (par rapport à 2016)
Transport routier	- 24 %	- 36 %	+ 14 %
Résidentiel / Habitat	- 18 %	- 66 %	+ 48 %
Industrie	- 27 %	- 55 %	+ 32 %
Tertiaire	- 29 %	- 65 %	+ 53 %

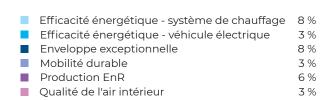
#### SOUTIEN AUX COMMUNES MEMBRES POUR LES PROJETS D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Saint-Louis Agglomération collecte et valorise les Certificats d'Économie d'Énergie des communes membres. En 2020, la valorisation des travaux d'économie d'énergie a permis de rapporter 56770 € euros aux communes.

Saint-Louis Agglomération a soutenu financièrement une quarantaine de projets de ses communes membres pour des travaux d'efficacité énergétique notamment:remplacement de chaudières, rénovation de l'éclairage public, pose de menuiseries performantes, rénovation de bâtiments publics.







#### ACTIONS DE SENSIBILISATION AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIES EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION ALTER ALSACE ÉNERGIES

- 109 rendez-vous avec la conseillère de l'Espace Info>Énergie sur les 33 demijournées de permanences dans les mairies et pôles de proximité de Saint-Louis Agglomération. Elles sont ouvertes à tous, gratuitement. La conseillère renseigne de façon neutre et objective les habitants souhaitant réaliser des travaux de rénovation énergétique dans leur maison et les informe sur les aides financières en vigueur;
- Réalisation de 180 thermographies de façades qui permettent aux habitants d'obtenir le cliché thermique de leur maison. L'objectif est de sensibiliser aux dépenditions de chaleur du bâti;
- Participation au défi des familles à énergie positive, qui encourage des familles durant la période hivernale à faire des économies d'énergie en faisant des écogestes au quotidien. La collectivité a offert aux 44 familles participantes un kit de départ : une box d'économie d'énergies et un kit zéro déchet.

## SENSIBILISATION AUX MOBILITÉS ALTERNATIVES

- La collectivité a mis en place en 2019 une aide à l'achat d'un vélo pour les habitants de SLA. 650 primes ont été versées au cours de l'année 2020 : 425 aides pour des vélos à assistance électrique (max 200 €) et 225 aides pour des vélos classiques (max 100 €);
- Un village de la mobilité a eu lieu le 19 septembre sur le marché de Saint-Louis pour promouvoir les mobilités alternatives à travers 10 stands, dont celui de la Direction Environnement Climat-Énergie.

#### ÉLABORATION DU RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Présenté chaque année lors du débat d'orientations budgétaires, ce rapport fait le bilan des actions menées par Saint-Louis Agglomération en lien avec les 5 finalités du développement durable : lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère, préservation de la biodiversité et de la protection des milieux et des ressources, épanouissement de tous les êtres humains, cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations, modes de production et de consommation responsables.









# DIRECTION DU PATRIMOINE ET DES INFRASTRUCTURES

#### **MISSIONS**

- Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et gestion du patrimoine bâti et des infrastructures de SLA
- Gestion des DT-DICT, des arrêtés de circulation et délivrance des permissions de voirie
- Assistance technique à l'ensemble des services de SLA
- Traitement des relevés des points de comptage et des énergies
- · Traitement des charges locatives
- · Astreinte technique 24 h/24
- Viabilité hivernale des voiries et parkings de SI A
- · Service support des commissions
- Patrimoine-Infrastructures, Mobilité douce-Pistes cyclables et Accessibilité PMR de SLA

#### **EFFECTIFS**

- · 18 agents
- 5 emplois saisonniers pendant la période estivale

#### FAIT MARQUANT

À noter que la pandémie qui sévit depuis le printemps 2020 ne facilite en rien l'organisation et la gestion d'un service opérationnel aux multiples compétences et missions transversales qui s'exercent sur l'ensemble du territoire de SLA.

## TRAITEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET COMPTABILITÉ ANALYTIQUE DU SERVICE

En complément des multiples marchés traités en collaboration avec le service de la Commande publique, la Direction du Patrimoine et des Infrastructures (DPI) a traité en 2020 :

- 501 commandes dont 263 pour la réalisation de travaux, 154 pour des prestations de service et 84 pour l'achat de fournitures diverses.
- 1 815 factures, dont 1 317 relatives à ces opérations et 498 pour la gestion des énergies.
- · <u>Note</u>: la masse financière opérationnelle gérée par le service est en réalité supérieure à 7 M€, puisque nous intervenons dans quasiment tous les domaines de la collectivité pour accompagner les services de SLA dans les projets relevant de nos compétences transversales.

Et pour la compétence infrastructures :

- · Délivrance de 126 permissions de voirie ;
- Traitement de 90 arrêtés de circulation, 159 Déclarations de travaux (DT) et 149 DICT.

#### EN CHIFFRES

40

établissements représentant 48 000 m² de locaux

26 km

de voiries et de réseaux secs (éclairage public et feux tricolores)

> 24 parkings

14 zones d'activités

48 km de pistes cyclables

202 km de sentiers pédestres

**7** passerelles piétons-cyclistes

#### **UN BUDGET DE 7 MILLIONS D'EUROS EN 2020**

Section d'investissement (RAR + BP + BS)	6 115 900 € (Opérations couvrant parfois plusieurs exercices)
Section de fonctionnement (BP + BS)	884100€
TOTAL	7 000 000 €

### PRINCIPALES OPERATIONS RÉALISÉES SUR LE PATRIMOINE BÂTI

Près de 600 000 € ont été engagés en 2020 pour en assurer la mise en conformité et optimiser son fonctionnement.

### À titre d'exemples :

- Siège SLA: Réalisation de divers travaux pour amélioration des équipements des locaux : 3 500 €
- Immeuble Le Reflet: Aménagement d'un bureau pour le service Climat-Énergie : 10 000 €
- Bâtiment Nord du Palmrain : Réalisation de divers travaux pour l'entretien du bâtiment : 5 400 €
- Pôle de proximité de Sierentz: Réalisation de divers travaux pour amélioration fonctionnelle des locaux: 14 000 €
- Entrepôt Schneider : Levée des nonconformités électriques : 23 000 €
- Centre technique des déchets ménagers : Réalisation de divers travaux d'entretien des locaux : 12 300 €
- Centres techniques 1 et 2 du patrimoine : Réalisation de diverstravaux d'amélioration des équipements : 15 500 €
- Antenne Eau-Assainissement à Hagenthal-le-Bas : Réalisation de la 2ème tranche de travaux : 34 000 €
- COSEC à Village-Neuf : Réalisation des travaux d'aménagement du hall en postes de travail : 37 000 €
- Port de plaisance à Kembs : Mise en conformité des catway du port et rénovation de la clôture Sud : 27 000 €
- Maison de Haute Alsace : Remise en état du logement de service suite à sinistre : 4 400 €
- · Médiathèque Sierentz : Amélioration technique de divers équipements : 9000€
- Établissements de la petite enfance (RAM les 3 Cygnes Les lucioles Les Loustics Tom Pouce) : Réalisation de divers travaux pour améliorations fonctionnelles des structures : 87 600 €

- EHPAD-Maison du Lertzbach : Réalisation de divers travaux pour l'amélioration du confort des usagers : 124 000 €
- Pôle et Maison de santé de Folgensbourg:
   Réalisation de diverstravaux d'amélioration des équipements: 18 500 €
- Pépinière d'entreprises de Saint-Louis : Réalisation de travaux pour l'entretien des locaux : 3 500 €
- Pépinière d'entreprises de Schlierbach : Réalisation de travaux pour l'entretien des locaux : 4 800 €.
- Gendarmerie de Hagenthal-le-Bas : Réalisation de travaux pour l'entretien des équipements : 13 000 €
- Maison du Tram : Réalisation de travaux pour la remise en état d'un logement suite à sinistre : 12 500 €
- Immeuble de la rue de la Paix : Réalisation de travaux d'entretien des locaux : 2 200 €
- Aire d'accueil des gens du voyage de Huningue: Miseen place d'une télégestion, rénovation des réseaux des fluides et rénovation de la clôture Nord: 107 000 €.

Note : le détail des travaux réalisés en 2020 est disponible en contactant le service.



Aménagement de locaux pour l'antenne eau-assainissement de Hagenthal-le-Bas

### PRINCIPALES OPÉRATIONS RÉALISÉES SUR LES INFRASTRUCTURES

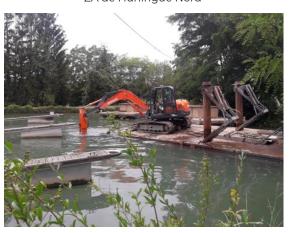
### Voiries, parkings, espaces publics et réseaux divers

- Port de Plaisance à Kembs : Réalisation d'études préliminaires et dragage de la darse du port afin de permettre aux bateaux de plaisance d'y accoster en toute sécurité : 111 000 € TTC; Rénovation de l'éclairage public et renforcement de la signalisation du site : 14 700 €
- Route du SIPES à Kembs : Reprise des bordures et fils d'eau du giratoire de l'énergie : 2 400 €
- Route du SIPES entre Village-Neuf et Rosenau : Reprises ponctuelles d'accotements de chaussée : 3 000 €
- Plate-forme du Palmrain à Village-Neuf: Raccordement d'une borne électrique pour le marché hebdomadaire du Palmrain: 2 900 €
- Voirie d'accès au COSEC de Village-Neuf : Travaux de voirie pour la pose de réseaux de fibre optique : 1 900 €
- Boulevard de l'Europe à Saint-Louis : Épaulement de bordures : 2 800 €
- Parking du Collège des Trois Pays à Hégenheim : Renforcement de la signalétique et reprise ponctuelle de zones de chaussée : 5 800 €
- Multi-accueil Tom Pouce à Hagenthalle-Bas : Optimisation des zones de stationnement et sécurisation des cheminements piétons : 3 900 €

 Occupation illicite du domaine public de SLA: Études et mise en place de dispositifs anti-intrusion, traitement des dossiers de sinistres et remise en état des sites.



Aménagement d'un giratoire dans le ZA de Huningue Nord



Dragage du port de plaisance à Kembs

### Zones d'activités

- ZA de Huningue Nord: Aménagement d'un giratoire à l'intersection de l'Avenue d'Alsace et de la rue du Rhin et rénovation complète de la section Sud de l'Avenue d'Alsace jusqu'à l'intersection de la rue de Mulhouse: 850 000 € TTC; Création d'un merlon anti-GDV aux abords du giratoire du Palmrain
- ZA de Village-Neuf/Boulevard d'Alsace à Village-Neuf: Remise en état de la clôture de l'aire des points d'apport volontaire; Réparations ponctuelles du tapis de chaussée: 7 100 €
- ZA de la rue Freund à Saint-Louis : Reprise de trottoirs, de bordures de voirie et de collecteurs d'eaux pluviales : 4 300 €

- ZA du carrefour de l'Europe à Bartenheim: Aménagement de dispositifs sécuritaires pour la limitation des vitesses de circulation aux zones les plus sensibles: 13 000 €
- ZA du Liesbach à Hésingue : Création d'un cheminement piéton sécurisé pour les agents de la société Cryostar : 12 800 €
- ZA rue des Landes à Hégenheim : Opérations ponctuelles de reprise de chaussée : 3 600 €
- ZA Haselaeker à Blotzheim: Réalisation de travaux de voirie pour la création d'un seuil d'accès à une entreprise nouvellement créée et travaux préparatoires à la création de places de stationnement au droit du Carré de Pixels: 28 500 €.

### Pistes cyclables

Aménagement d'un itinéraire cyclable reliant les communes de Hésingue, Buschwiller et Hégenheim. Création en 2020 de la tranche 2 reliant Buschwiller à Hégenheim: 150 000 € TTC.

# MISE EN CONFORMITÉ PMR DU PATRIMOINE BÂTI ET DES ESPACES PUBLICS DE SLA

Poursuite en 2020 de la campagne de mise en conformité des établissements et des espaces publics de SLA.



Création d'une liaison cyclable entre Buschwiller et Hégenheim

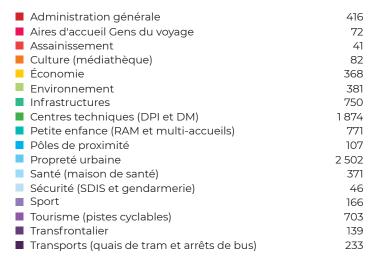
### **ÉQUIPES DE MAINTENANCE DU SERVICE**

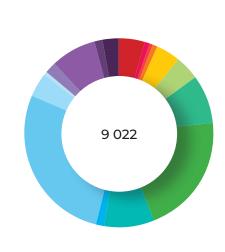
Création en 2020 de deux postes de gestionnaires assurant les missions d'encadrants de proximité des équipes de maintenance du service. Ces équipes sont réparties sur deux sites :

 Un centre technique du patrimoine (CTP1)
 à Village-Neuf pour assurer la maintenance des espaces publics de SLA qui sont les voiries, parkings, zones d'activités, quais de tram et arrêts de bus, pistes cyclables et sentiers pédestres

 Un centre technique du patrimoine (CTP2) à Attenschwiller pour assurer la maintenance des bâtiments de SLA.

# Répartition des actions portées par l'équipe de maintenance du service pour assurer l'entretien des sites SLA (volume horaire)





# **DIRECTION DES TRANSPORTS ET** DE LA MOBILITÉ

#### **MISSIONS**

- · Suivi de la délégation de service public pour l'exploitation du réseau de bus Distribus
- · Gestion du Tram 3 sur le sol français et des infrastructures en découlant (P+R de la gare de Saint-Louis et parking Saint-Exupéry).
- · Gestion du transport scolaire sur le territoire de SLA
- · Mise en accessibilité des arrêts de bus dans le cadre de la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
- · Relations transversales avec les autres services de SLA (service aménagement du territoire, service patrimoine et infrastructures, service développement durable, service communication)
- · Relations extérieures avec les autres autorités organisatrices de transports en Grand Est et les relations transfrontalières

### LES CONTRATS EN COURS

- · Le réseau Distribus est géré par l'exploitant LK-Métrocars dans le cadre d'une délégation de service public (DSP) d'une durée de 7 ans (2019-2025):
- · Ce réseau fait l'objet de mesures de contrôle de la qualité du service, faites par l'entreprise SCAT, dans le cadre d'un marché public d'une durée de 30 mois (2019-2021);
- · Les circuits scolaires spéciaux sont exploités par le biais de marchés publics conclus pour une durée de 5 ans (2020-2024) avec les sociétés Transdev Grand Est et LK-Métrocars.

### **EFFECTIFS**

- · 2 agents
- · Assistance technique et juridique apportée par la société Euryal

### EN CHIFFRES

1 355 312 km effectués (+ 1,3 %)

1 468 285

voyageurs transportés sur le réseau Distribus (- 40 %)

618 954

voyageurs transportés par le Tram 3 sur le sol français (-29%)

5 656 984 €

HT de charges d'exploitation

1 379 310 €

HT de recettes commerciales directes (- 34 %\*)

53 769 €

HT de recettes diverses (participation d'entreprises, publicité, amendes)

3 463 157 € de contribution de SLA

\* Chiffre provisoire en attente des données transfrontalière définitives

### LES NOUVEAUTÉS DU RÉSEAU EN 2020

## Développement de l'offre

- Mise en œuvre des options de la Délégation de Service Public : option n°4 : fusion des lignes 6 et 607
- · Renfort scolaire de la ligne 2 entre le Collège de Nerval et Rosenau
- · Ligne 5 : prolongation des courses du Collège Forlen vers Bartenheim-la-Chaussée.

#### Action commerciale

- Lancement de la page Facebook et de la chaine Youtube
- Mise en place d'une boutique en ligne avec le déploiement du e-ticket
- · Rechargement de tous les abonnements Distribus sur la boutique en ligne
- Transports scolaires : numérotation des circuits et création de fiches horaires
- · Offre combinée entre Citiz et Distribus
- · Mise en place d'écrans LCD (TFT) dans les véhicules.

### Évolution du parc

· Arrivée de 5 bus hybrides.

### UN RENFORCEMENT DE LA COMPÉTENCE TRANSPORT SCOLAIRE

Depuis le transfert des marchés de transport scolaire de la Région en septembre 2018, Saint-Louis Agglomération a renouvelé pour la première fois l'ensemble des marchés de son territoire.

Les 11 lots concernés se sont partagés entre les circuits scolaires du lycée Mermoz, du collège des Trois Pays, du collège Françoise Dolto, de l'établissement privé Don Bosco, ainsi que des 7 Regroupements Pédagogiques Intercommunaux de SLA.

Ces marchés d'une durée de 5 ans ont été signés pour un montant HT total de 5 960 211,45 €.

Par ailleurs, l'agence Distribus a développé sur son site internet un outil de rechargement des Distripas Junior en ligne, la numérotation et l'édition de fiches horaires spécifiques au transport scolaire pour chaque établissement. De plus, tous les cars scolaires ont été équipés d'un système billettique.

# UN FAIT PARTICULIÈREMENT MARQUANT : LA CRISE DE LA COVID-19

La crise de la Covid-19 a eu un impact très important sur le réseau Distribus, avec une réduction de 50 % de l'offre du 9 mars au 10 mai 2020, puis un retour progressif à la normale entre le 11 mai et le 2 juillet 2020.

Cette crise sanitaire a généré la mise en place d'équipements spécifiques et de mesures sanitaires, aussi bien dans les véhicules qu'à l'agence commerciale.

Mais au-delà de cet aspect sécuritaire, la crise sanitaire a engendré une perte conséquente des recettes commerciales de 706 530 € HT (estimation de l'exploitant), à laquelle s'ajoutent des charges supplémentaires liées à l'investissement à hauteur de 48 873 € pour protéger les conducteurs et les clients.

Les kilomètres non parcourus du fait de la réduction et de la suppression de certains services (renforts scolaires, offre des lignes régulières réduite) et les subventions obtenues pour compenser la mise en chômage partiel de certains collaborateurs ont permis une économie de 217 925 € HT, soit une perte nette de 537 479 € HT. La compensation de SLA porte sur une participation à hauteur de 70 %, soit 376 000 €.

Concernant le transport scolaire, les circuits spéciaux ont été complètement interrompus du 9 mars 2020 au 1er juin 2020. SLA a indemnisé les exploitants à hauteur de 70 % des coûts qu'elle aurait normalement dû supporter.

### LES ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE

En raison de la crise sanitaire, peu d'évènements ont pu se dérouler cette année:

- · La nuit des musées le 17 janvier
- · Le village de la Mobilité au mois de septembre lors de la semaine de la Mobilité.



# **DIRECTION DES SPORTS**

### **MISSIONS**

- Rédaction, mise en œuvre et ajustement du schéma de développement sportif dans le cadre de la politique sportive intercommunale
- Création, réhabilitation et gestion d'équipements sportifs (2 COSEC, une salle multisport, 2 équipements de bain et 2 structures artificielles d'escalade)
- Mise en place d'animations et d'évènements sportifs d'envergure
- Accueil et gestion des relations avec le tout public, les scolaires et le mouvement sportif

### **EFFECTIFS**

- · 33 agents
- · 6 vacataires
- · 2 apprentis
- 52 saisonniers

### LA POLITIQUE SPORTIVE INTERCOMMUNALE

La période de crise sanitaire n'a pas favorisé la vie du service du fait de l'annulation de toutes les animations et manifestations sportives. Les équipements ont dû fermer une bonne partie de l'année. Le service a dû s'adapter aux différents protocoles sanitaires à mettre en place selon les publics et les périodes de déconfinement évolutives et de reconfinement.

Aussi, les agents du service ont été mis à disposition du service public et/ou des services transversaux en effectuant :

- le tri et la distribution des masques pour le compte du Conseil Départemental;
- des interventions dans les multi-accueils ou en médiathèque;
- pour le compte du service assainissement, la distribution directe aux administrés

(non télé-relevables) des courriers de demande d'auto-relevage des compteurs d'eau. Ils en ont fait également la saisie informatique.

Saint-Louis Agglomération n'a pas pu développer correctement sa politique sportive intercommunale du fait de la période non propice, mais aussi en l'absence temporaire d'instance politique représentative suite au report du deuxième tour des élections municipales.

Le Vice-Président chargé des sports a changé avant les vacances d'été et les nouveaux membres de la commission des sports n'ont été désignés qu'en septembre. Ce changement a mis un frein aux réelles ambitions du projet des élus.

### ZOOM

### LES 8 AXES STRATÉGIQUES DE CETTE POLITIQUE:

- 1. Une politique d'aménagement et/ou de réhabilitation cohérente des équipements sportifs du territoire
- 2. Une politique forte d'animations et de manifestations sportives sur tout le territoire et dans nos équipements sportifs reconnus d'intérêt communautaire
- 3. La prise de conscience et la lisibilité de Saint-Louis Agglomération dans le tissu associatif, auprès de la population et des élus communaux
- 4.La formation et la fédération des acteurs locaux du sport
- 5. La place du bénévolat à valoriser
- 6.Une bonne communication pour la promotion du sport
- 7. L'encadrement des aides (financières et/ ou matérielles et/ou humaines) lisibles et organisées pour le mouvement sportif
- 8. L'évaluation chaque année de la politique sportive intercommunale et des actions. La faire évoluer en tant que de besoin.

### **RÉORGANISATION DU SERVICE**

La mutation interne d'un agent a obligé le service à repenser l'organisation du travail des hôtesses d'accueil.

En rationnalisant et en optimisant les horaires, les hôtesses d'accueil exercent actuellement sur trois cycles de travail au lieu de quatre.

En parallèle, le besoin du service a démontré la nécessité de créer un pôle "Animations et manifestations sportives" afin de répondre au projet des élus de renforcer le marketing territorial en misant sur l'événementiel sportif.

Le poste d'hôtesse d'accueil vacant a donc évolué vers un poste d'assistante de gestion administrative pour le compte de ce pôle nouvellement créé. Un recrutement a été lancé pour une arrivée au ler février 2021.

# RENFORCEMENT DES ÉQUIPES

Saint-Louis Agglomération pérennise sa politique de recrutement en matière d'apprentissage.

Deux personnes ont été recrutées dans le cadre de leur formation en :

- Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialisé mention activités pour tous (BPJEPS APT)
- Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport mention activités aquatiques de natation (BPJEPS AAN).

### LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN 2020

- L'engagement des crédits pour la construction d'un nouveau toboggan au Centre Nautique (construction en 2021) pour environ 485 000 € TTC
- Une porte sectionnelle pour l'atelier pour 4 500 € TTC
- Le réaménagement du hall d'accueil du COSEC à Village-Neuf avec l'aménagement de trois postes de travail (création du pôle "Animations et manifestations sportives") pour 26 000 € TTC
- De nouveaux supports de panneaux de baskets réglables sur vérins pour les plus jeunes scolaires dans la salle multisports

pour 11 000 € TTC

- Un robot nettoyant les bassins pour la piscine couverte pour 18 000 € TTC
- 22 nouveaux aquabikes pour la piscine couverte à hauteur de 36 000 € TTC
- Le changement des filtres à sable (tous les dix ans) à la piscine couverte à hauteur de 80 000 € TTC
- Le système de réservation et paiement en ligne pour les équipements de bain à hauteur de 18 000 € TTC
- Des échangeurs à plaques à hauteur de 6 500 € pour le Centre Nautique
- · Un karcher eau chaude pour 5 000 €.

# **PISCINE COUVERTE**

Dates	Ouverte	Fermée	Public concerné	Remarques
02/01-06/03	X		Tous	Ouverture normale
07/03-14/06		X	Tous	Fermeture totale suite COVID (1er confinement)
15/06-21/07	X		Public + Clubs	Ouverture avec protocole sanitaire (V1)
21/07-30/08		X	Tous	Vidange + travaux
31/08-29/10	X		Tous	Ouverture avec protocole sanitaire (V2)
29/10-15/12	X		Clubs + Scolaires (secondaire)	Ouverture uniquement pour certains publics spécifiques (haut niveau, formation, collèges et lycée)
15/12-30/12	Χ		Clubs + Scolaires (secondaire)	Idem ci-dessus + mineurs encadrés par association

# **FRÉQUENTATION**

		Par rapport à 2019	
Fréquentation public	35 105	- 57 %	
Fréquentation associations	17 773	- 64 %	
Fréquentation scolaires	24 794	- 40 %	
Fréquentation diverse (centres aérés)	1 152	- 63%	
Fréquentation totale	78 824	- 49 %	
Moyenne journalière	489 (161 jours d'ouverture au public)		

### **BUDGET**

Dépenses de fonctionnement : 1 490 314,61 €

(772 091,61 € en fonctionnement + 718 223 € masse salariale)

Recettes de fonctionnement : 165 667,84 €

(entrées public : 142 130,25 € + scolaires : 13 460,50 € + clubs : 8 399,70 € + centres aérés : 1 008,70 € + 2 AD (distributeurs automatiques) : 478,59 € + redevance chalet :

200€)

# CENTRE NAUTIQUE PIERRE DE COUBERTIN

Période d'ouverture : du 01/07/2020 au 13/09/2020

		Par rapport à 2019
Fréquentation public	25 623	- 61,04 %
Fréquentation associations	2 195	- 36,82 %
Fréquentation centres aérés + billets bleus	1 659 + 676	- 30,20 %
Fréquentation totale	30 153	- 58,47 %
Moyenne journalière	253 (75 jours d'ouverture au public)	

### **BUDGET**

Dépenses de fonctionnement : 632 275,65 €

(512 455,76 € en fonctionnement + 119 819,89 € masse salariale)

Recettes de fonctionnement : 28 890,45 €

(entrées : 26 711,85 € + billets bleus : 11 216,80 € + centres aérés : 961,80 € + CE : 30 €)

# **COSEC VILLAGE-NEUF**

Période d'ouverture : année scolaire

		Par rapport à 2019
Fréquentation scolaires	9 850	- 66,67 %
Fréquentation associations	1 911	- 66,67 %
Fréquentation totale	11 761	- 66,67 %

### **BUDGET**

Dépenses de fonctionnement : 92 174,23 € Recettes de fonctionnement : 25 470,65 €

(COSEC : 3 468,75 € + SAE : 586,40 € + dotation collège de Nerval : 21 415,50 € années

2019 + 2020)

Masse salariale comptabilisée dans le service commun : 548 830,45 €

# **SALLE MULTISPORTS**

Période d'ouverture : année scolaire

Fréquentation scolaires	6 010
Fréquentation associations	160
Fréquentation totale	6 170

Dépenses de fonctionnement : 14 771,98 € Recettes de fonctionnement : 7 064,51 €

# **COSEC HÉGENHEIM**

Période d'ouverture : année scolaire

Fréquentation scolaires	30 438	
Fréquentation associations	Non défini	
Fréquentation totale	30 438	

Dépenses de fonctionnement : 135 317,04 € Recettes de fonctionnement : 24 088 €

(clubs : 6 760 € + collège de Hégenheim : 17 328 €)



# Siège de Saint-Louis Agglomération

Place de l'Hôtel de Ville CS 50199 - 68305 SAINT-LOUIS Cedex Tél : 03 89 70 90 70 www.agglo-saint-louis.fr

Conception et réalisation : Direction de la Communication et des Relations Publiques de Saint-Louis Agglomération

Crédits photos :

SLA / AdodeStock (sauf mention contraire) / Couverture : Jean-Philippe Dimeglio